

Institut National Agronomique
Paris – Grignon

Centre Français des Etudes Ethiopiennes
Addis Abeba – Ethiopie

Inter Aide France

MEMOIRE

Virginie Barthès et Nathalie Boquien
DAA Développement Agricole

**ANALYSE DIAGNOSTIC D'UNE PETITE REGION AGRICOLE
DU SUD DE L'ETHIOPIE
(KAMBATTA, KEBELE DE HOMA)**

**Pour l'obtention du DIPLOME D'INGENIEUR AGRONOME de l'Institut National
Agronomique Paris-Grignon.**



Enseignant - Responsable du stage:
Pr. Hubert Cochet, INA P-G.

Maître de stage :
M. Gérard Prunier, CFEE.

Soutenu le 17 octobre 2005.

SOMMAIRE

<u>I.</u>	<u>PRESENTATION DE L'ETUDE ET DE LA REGION</u>	<u>12</u>
1	LA METHODE UTILISE	2
2	CONTEXTE DE L'ETUDE	4
3	LA REGION ETUDIEE	5
3.1	Localisation de la région	5
3.2	Le relief	5
3.3	Quelques données climatologiques	6
3.4	Quelques données de démographie	6
3.5	Le mode d'exploitation du milieu	7
3.5.1	<i>Le paysage de la région : un paysage anthropisé</i>	7
3.5.2	<i>Le bassin versant est de la rivière Sana, une exploitation du milieu particulière</i>	8
3.6	L'agriculture de la région	8
3.7	Les circuits de commercialisation	10
<u>II.</u>	<u>HISTOIRE ET EVOLUTION AGRAIRE</u>	<u>11</u>
1	L'EPOQUE IMPERIALE, DE LA CONQUETE AMHARA A LA REVOLUTION DE 1974	12
1.1	L'écosystème et l'occupation de l'espace	12
1.2	Organisation de la société et rapports sociaux	13
1.3	Les systèmes de culture sous l'époque impériale	15
1.4	Les systèmes d'élevage sous l'époque impériale	16
1.5	Typologie des exploitations	17
2	LE REGIME SOCIALISTE OU LA PERIODE DU <i>DERG</i> : 1974 – 1991	17
2.1	La réforme agraire de 1975	17
2.2	De nouvelles inégalités fondées sur la possession de bétail	18
2.3	L'abolition des prélèvements et l'amorce d'une phase d'intensification en travail des systèmes de culture et d'élevage	18
2.3.1	<i>Le passage d'une à deux saisons de culture</i>	19
2.3.2	<i>La disparition progressive des friches dans les rotations</i>	19
2.4	L'alignement sur l'Union Soviétique : le durcissement du régime (1979-1991)	20
2.5	Typologie des exploitations à la fin des années 1980	21
3	LA PERIODE LIBERALE : DE 1991 A NOS JOURS.	22
<u>III.</u>	<u>LE SYSTEME AGRAIRE ACTUEL</u>	<u>55</u>
1	LES SYSTEMES DE CULTURE ET D'ELEVAGE	25
1.1	Système de culture ensète	25
1.1.1	<i>L'ensèteraie occupe une place centrale dans l'exploitation agricole</i>	27
1.1.2	<i>Les variétés de l'ensète</i>	27
1.1.3	<i>Le cycle de l'ensète</i>	27
1.1.4	<i>L'ensèteraie : un système de culture manuel et très intensif en main d'œuvre</i>	28
1.1.5	<i>L'ensèteraie : un critère de différenciation des exploitations agricoles</i>	30
1.1.6	<i>Evolution de ce système de culture dans le temps</i>	30

1.2	Système de culture jardin vivrier	30
1.3	Les systèmes de culture « champ »	31
1.3.1	<i>Place des systèmes de culture « champs » dans l'exploitation agricole</i>	31
1.3.2	<i>Rotation et assolement</i>	31
1.3.3	<i>Les variétés</i>	32
1.3.4	<i>Les grands points des itinéraires techniques</i>	33
1.3.5	<i>Différenciation des exploitations agricoles sur les systèmes de culture « champs »</i>	35
1.3.6	<i>Un point sur les performances économiques de ces différents systèmes de culture</i>	36
1.4	Système de culture champ fumé	37
1.5	Système de culture pré de fauche et plantation d'eucalyptus	37
1.6	Un point sur les transferts de fertilité	38
1.7	Systèmes d'élevage	40
1.7.1	<i>Système d'élevage bovin</i>	40
1.7.2	<i>Système d'élevage ovin</i>	42
1.7.3	<i>Volaille</i>	42
1.7.4	<i>Animaux de bât : chevaux, ânes, mules</i>	42
2	LES FACTEURS LIMITANTS DU SYSTEME AGRAIRE ACTUEL	42
3	TYPLOGIE DES EXPLOITATIONS ACTUELLES	46
<u>IV.</u>	<u>PERSPECTIVES.....</u>	<u>57</u>
<u>V.</u>	<u>ANNEXES.....</u>	<u>61</u>
1	BIBLIOGRAPHIE	62
2	LEXIQUE	63
3	CALCUL DES SURFACES MAXIMALES	65
4	LE FOISONNEMENT DES CONTRATS ACTUELS	66
5	TEXTE DE PROCLAMATION DE LA REFORME AGRAIRE :	68
6	DETAILS DES CALCULS ECONOMIQUES	70
7	HYPOTHESES DE CALCUL ECONOMIQUE :	71
8	OUTILS : USAGE, PRIX ET DUREE D'UTILISATION	72
9	BILAN ALIMENTAIRE	75

REMERCIEMENTS

Toute notre reconnaissance va aux paysans du *kébélé* de Homa, pour leur patience, leur gentillesse, leur disponibilité et leur accueil. En dépassant le cadre strict de l'étude, ils nous ont fait entrer dans leurs familles et nous ont fait partager leur culture et leur quotidien. Cette étude leur est dédiée, et salue leur courage et leur enthousiasme au-delà des difficiles conditions de vie qui sont les leurs.

Nous ne pouvons oublier Estefanos, qui a été notre fidèle interprète, ami et guide durant ces quatre mois. Si nous nous sommes senties chez nous à Obichaka et dans la région, c'est en grande partie grâce à lui. Nous l'en remercions.

Un grand merci à toute l'équipe d'Inter Aide, à Addis comme à Soddo, pour nous avoir appuyées et suivies tout le long de notre stage. La liste est trop longue pour les citer tous nommément... Mais le soutien de François Bourgois et de Christophe Humbert nous a été plus que précieux, et bien réconfortant après moult péripéties !

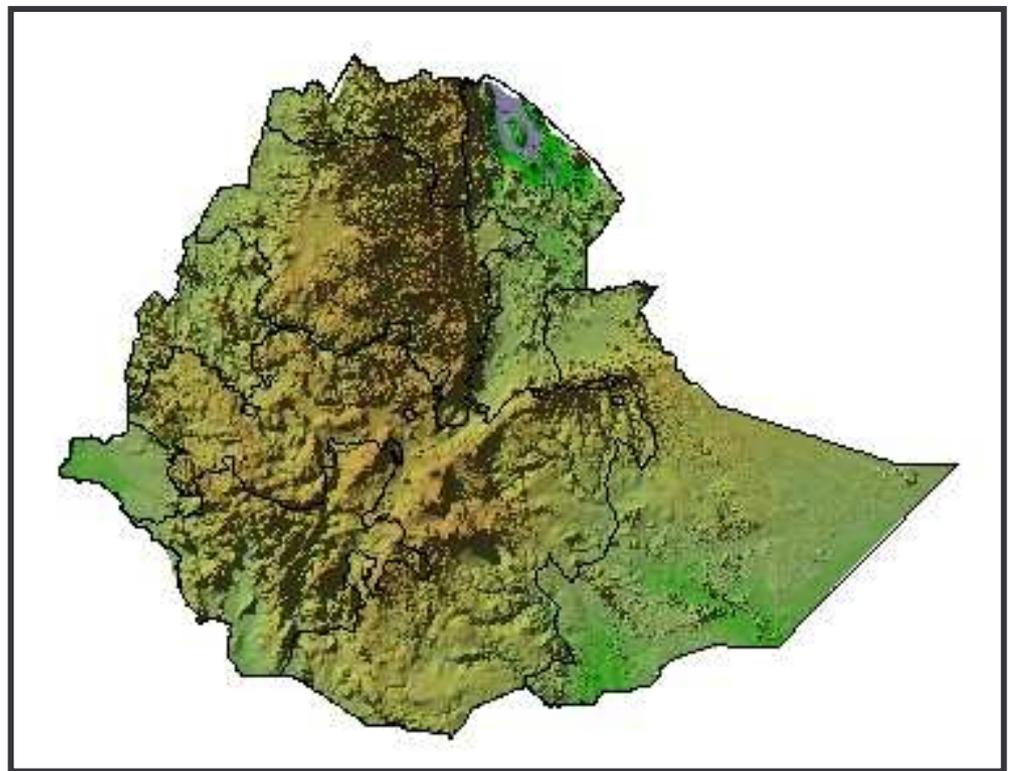
L'appui d'Inter Aide ne s'en est pas tenu qu'aux quatre mois de terrain, nous remercions chaleureusement Damien du Portal et Philippe Redon pour leur soutien à notre retour.

En Ethiopie, le Centre Français des Etudes Ethiopiennes et son directeur Gérard Prunier ont également grandement facilité notre séjour par leur appui institutionnel et leurs conseils. Nous leur en sommes reconnaissantes.

Nous tenons bien évidemment à remercier sincèrement Hubert Cochet, Professeur à l'Institut National Agronomique Paris-Grignon, qui a été de conseil avisé lors de notre retour et de la rédaction de ce mémoire. Il est pour beaucoup dans l'analyse de nos données.

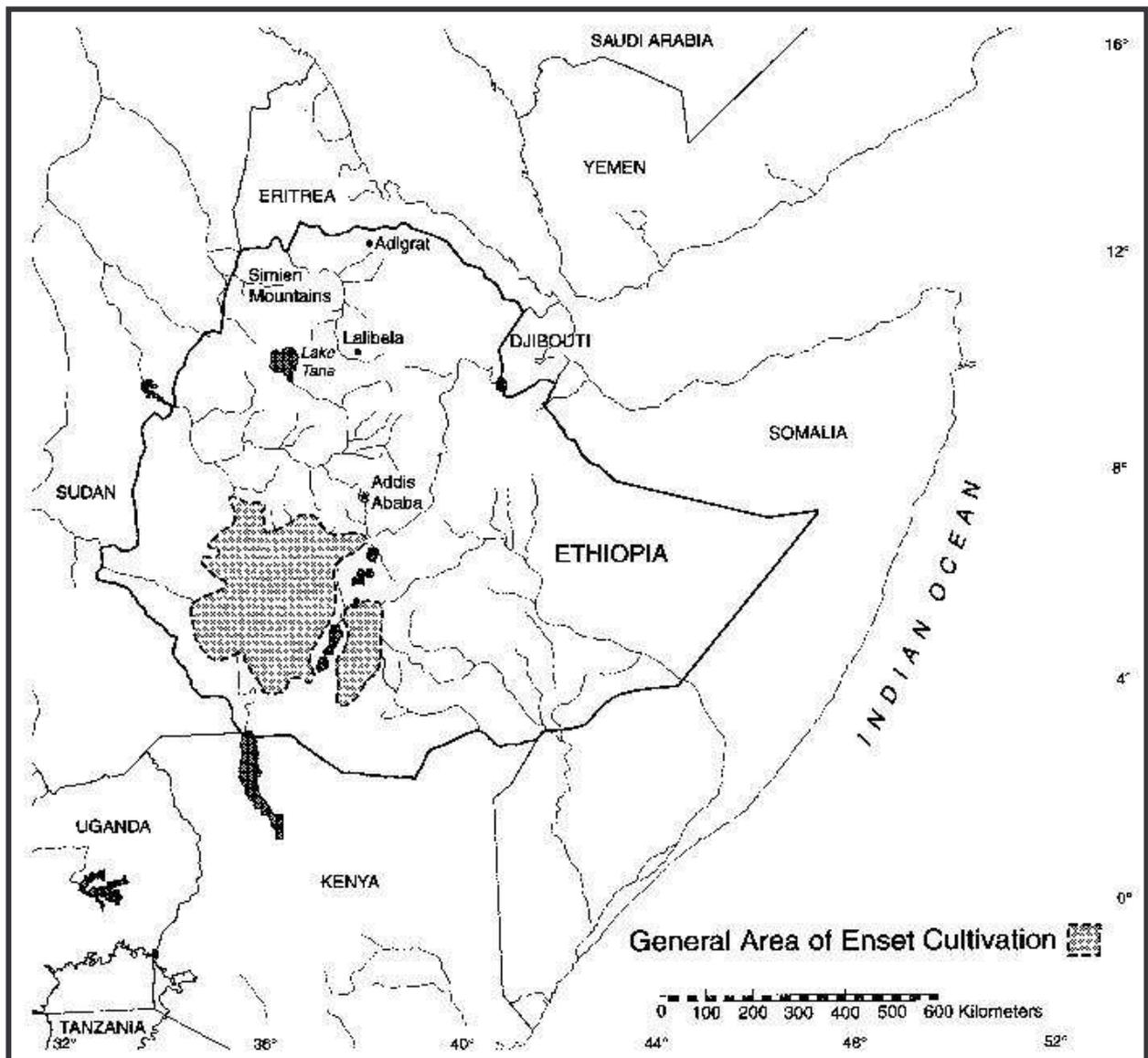
Enfin, nous ne pouvons dresser une liste exhaustive de tous les gens qui ont participé à ce rapport de près ou de loin, qui nous ont aidées et soutenues en Ethiopie comme en France. Qu'ils soient pourtant sûrs que nous nous souvenons d'eux au moment de vous présenter notre travail.

I. PRESENTATION GENERALE DE L'ETUDE ET DE LA REGION



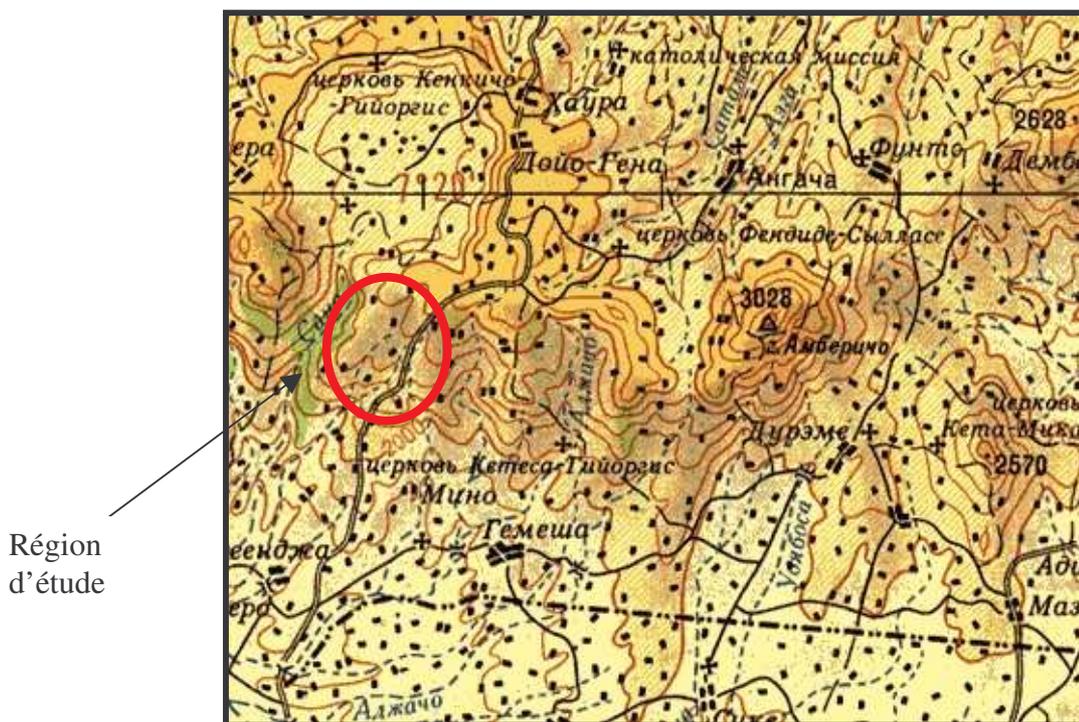
A droite : carte de topographie de l'Ethiopie.
 Source : www.fao.org

Ci-dessous : Zone de culture de l'ensète.
 Source : Steven, 1997.



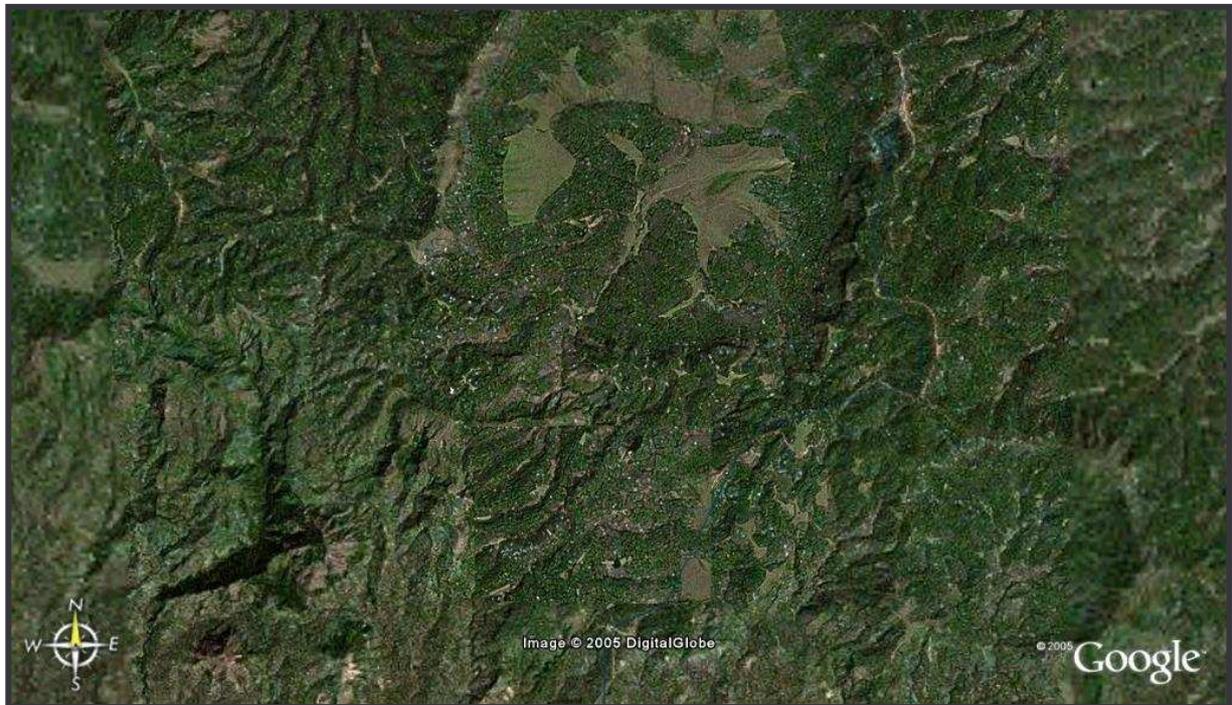


Ci-dessus : photo satellite du sud de l’Ethiopie. *Source* : www.earth.google.com
 Ci-dessous : carte détaillée de la région Kambatta. Carte fournie par Inter Aide.





*Photos satellites de la région d'étude.
Source : www.earth.google.com*



1 LA METHODE UTILISEE

Nous présentons dans ce mémoire les résultats du travail de terrain de quatre mois que nous avons mené en Ethiopie. Il entre dans le cadre de la spécialisation en développement agricole que nous suivons à l'Institut National Agronomique de Paris-Grignon. Cette étude est une analyse-diagnostic d'une région agricole du sud éthiopien. En d'autres termes, ce travail a porté sur la compréhension des systèmes agraires de cette région.

« Un système agraire est un mode d'exploitation du milieu, historiquement constitué et durable, un système avec des forces de production, adapté aux conditions bioclimatiques d'un espace donné et répondant aux conditions et besoins du moment » (Mazoyer, 1985 in Bedu et al., 1987)

Conformément à la méthode de diagnostic agraire développée par la chaire d'agriculture comparée de l'Institut National Agronomique de Paris-Grignon, nous avons réalisé ce diagnostic en trois grandes étapes :

- étude de paysage (morpho-géologie, occupation de l'espace...) nous permettant de nous familiariser avec la région d'étude et de déterminer en prime abord des zones homogènes du point de vue du mode d'exploitation du milieu.
- étude historique au travers d'entretiens avec les exploitants âgés de la région, nous permettant de retracer l'évolution des systèmes agraires et d'expliquer l'apparition du système agraire actuel.
- étude technique puis économique du système agraire actuel grâce à des entretiens approfondis d'exploitation avec les paysans de la région.

Au terme de ce diagnostic, nous sommes en mesure de donner une vision claire des pratiques agricoles de la région et du système agraire dans son ensemble. L'hétérogénéité des intérêts, des moyens de production et des conditions socio-économiques des paysans a été intégrée dans une typologie des producteurs et des systèmes de production agricole. Cette modélisation souligne la complexité des rapports sociaux de production qui lient les paysans dans la région. Elle apporte enfin à notre étude une autre argumentation dans l'identification des problèmes principaux de cette agriculture.

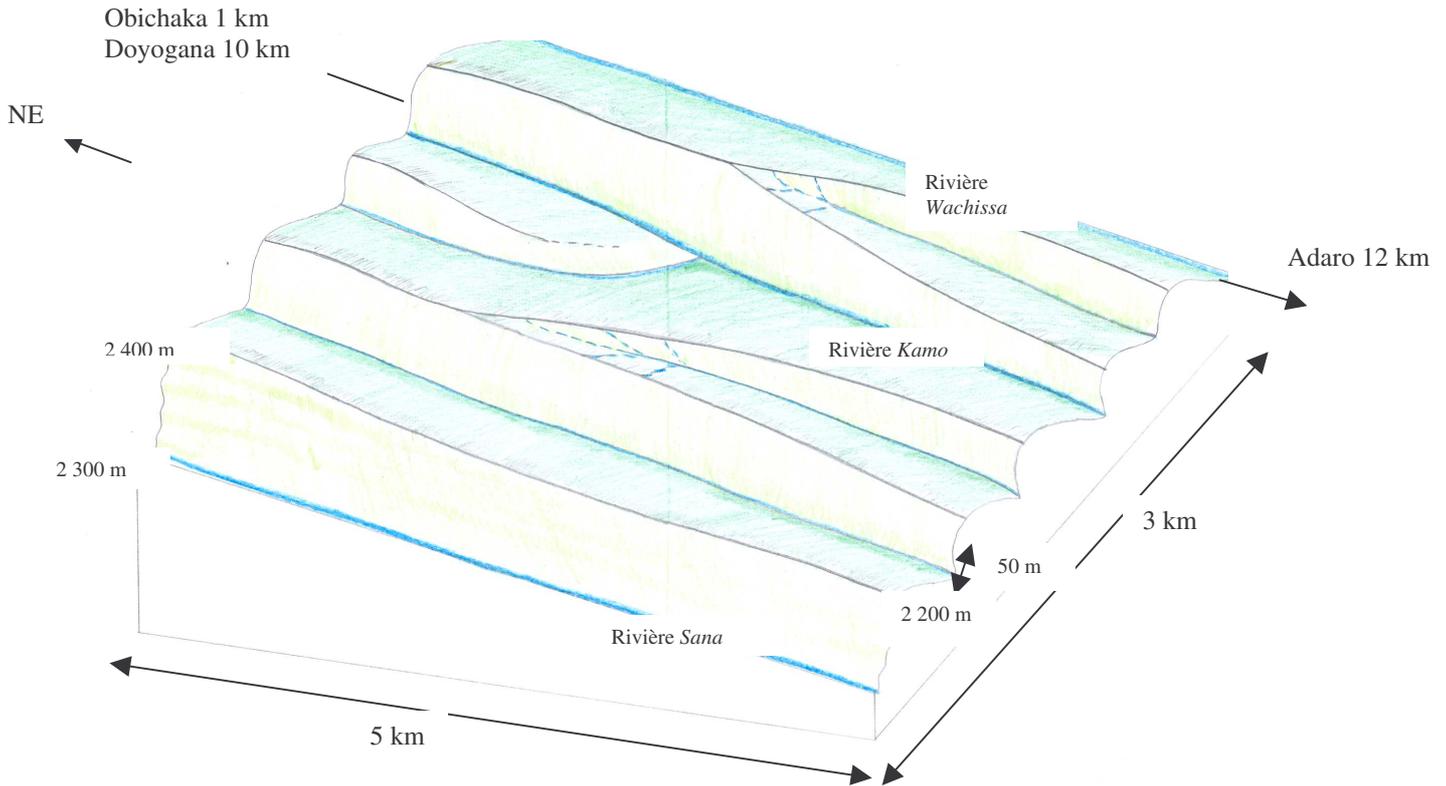
2 CONTEXTE DE L'ETUDE

L'Ethiopie est l'un des pays de la corne de l'Afrique. Grand comme deux fois la France (plus de 1 200 000 km²), le pays compte une population de plus de 48 millions d'habitants, inégalement répartie sur le territoire mais essentiellement rurale (plus de 80%).

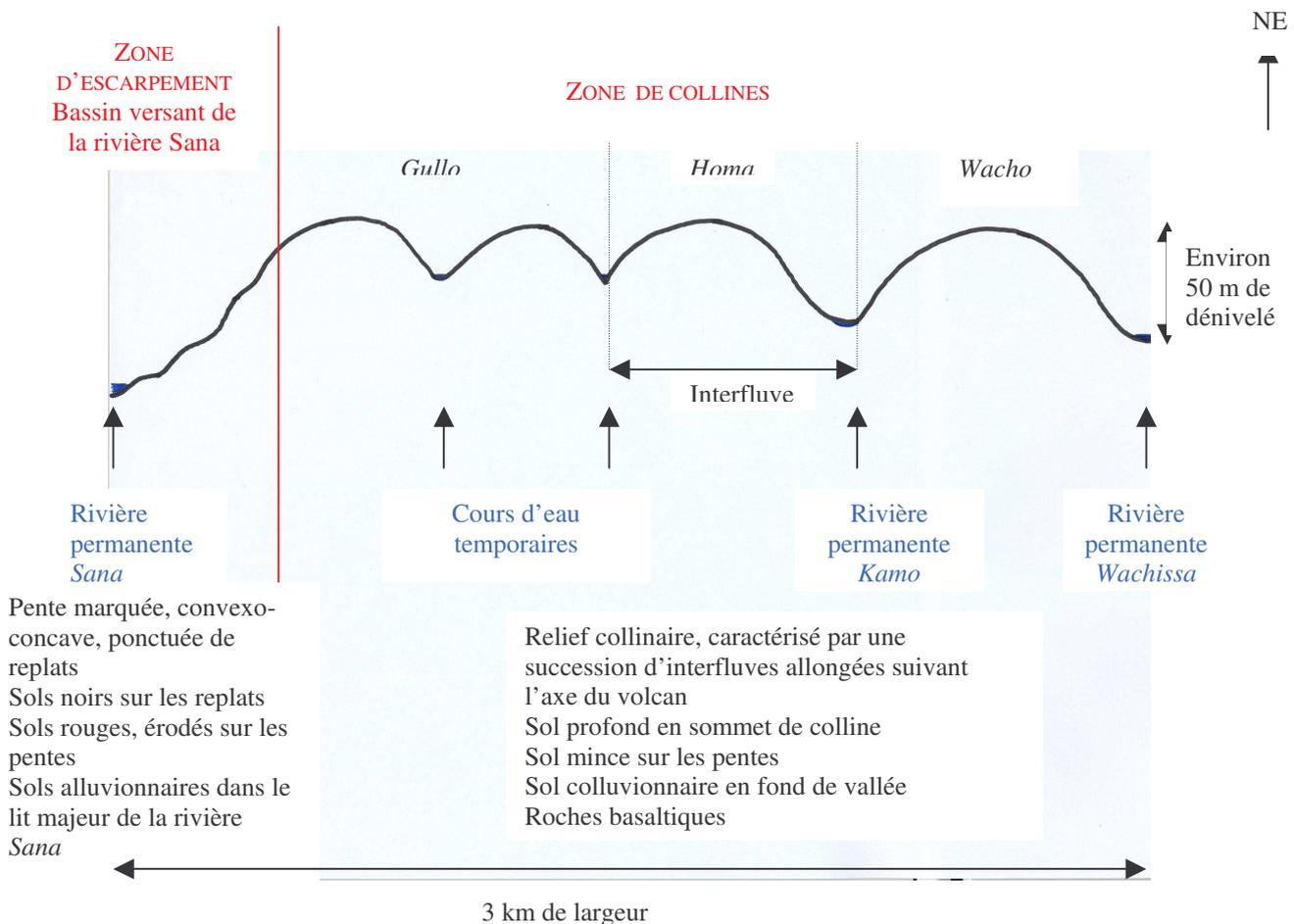
L'Ethiopie se caractérise par un large éventail d'écosystèmes : hauts plateaux dans les régions centrale et septentrionale, régions arides de la vallée du Rift, dépression désertique du nord-est du pays, collines verdoyantes du sud, pour ne donner que quelques exemples. Le foisonnement de ces écosystèmes et des systèmes agraires s'explique en partie par un étagement très marqué : l'étage alpin à plus de 3 500m, la montagne ou *dega* entre 2 500 m et 3 500 m, la *woïna-dega* ou « montagne de la vigne » de 1 500 à 2 500 m et la *kola*, basses terres en dessous de 1 500 m.

C'est dans la vaste région sud, à l'identité culturelle très marquée, que se trouve la région du Kambatta où nous avons mené notre étude. La culture d'une plante, l'ensète (*Enset Ventrisocum*), considérée souvent comme « plante miracle », y est attachée. C'est une plante de la famille des Musacées, ressemblant à un « faux bananier », consommée en une fois après un

BLOC DIAGRAMME DE LA REGION D'ETUDE



COUPE TANSVERSALE NORD-OUEST/SUD-EST DE LA REGION D'ETUDE, PERPENDICULAIRE A L'AXE DU VOLCAN



Source : V. Barthès et N. Boquien d'après les observations de terrain

cycle de 6 à 8 ans. Présentant une bonne résistance aux aléas climatiques, elle est très largement cultivée dans cette région et est la base du régime alimentaire de la population.

Cette région sud qualifiée souvent d'« Ethiopie heureuse » (Gascon, 2000), de part des conditions agro-climatiques favorables à l'agriculture, n'est pourtant pas à l'abri de problèmes d'insécurité alimentaire, comme nous le prouve la récurrence des famines.

C'est donc dans ce contexte d'insécurité alimentaire chronique qu'interviennent des ONG telles qu'Inter Aide, ACF, SOS Sahel. Notre région d'étude nous a été proposée par l'ONG française Inter Aide. A notre arrivée en Ethiopie, elle était sur le point d'ouvrir un nouveau projet de sécurité alimentaire recouvrant différents volets - agriculture, hydraulique et santé – et répondant à un appel d'offre de l'Union Européenne.

3 LA REGION ETUDIEE

3.1 Localisation de la région

Notre région d'étude appartient à la grande région SNNPR (Southern Nation and Nationalities People's Region) du sud éthiopien. Plus précisément, l'analyse-diagnostic a porté sur le *kébélé* ou commune de Homa, dans le département ou *woreda* de Kacha Bira, localisé lui-même dans la petite région du Kambatta. Cette commune, d'une superficie d'une dizaine de kilomètres carrés, est elle-même subdivisée en plusieurs « villages » ou *sub-kébélés* : Wacho, Homa, Gullo, Wella, Birro.

Cette petite région est située dans les hautes terres (de 2200 à 2400 mètres d'altitude), à une vingtaine de kilomètres de Shishinsho, à proximité de la petite ville d'Obichaka. Elle est desservie par la route non asphaltée Shishinsho-Hossana. Hormis la petite ville d'Obichaka, les principales villes sont Doyogana et Hossana au nord, Shishinsho, Adaro, Areka au sud.

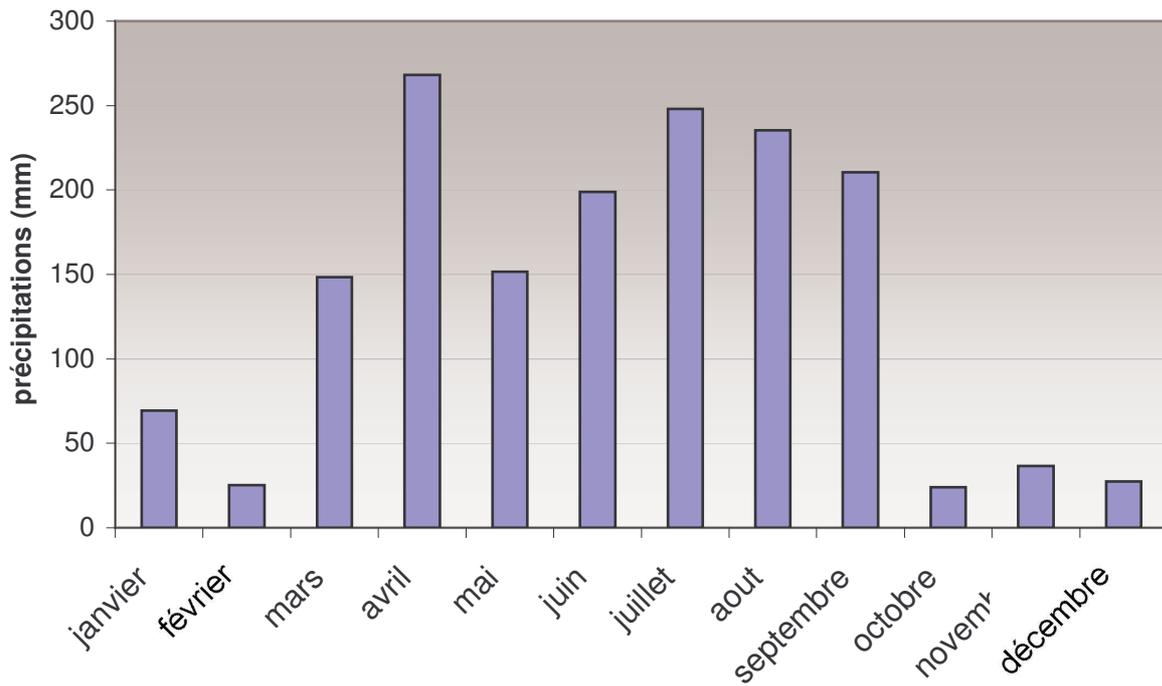
Nous avons délimité notre région d'étude avec l'aide d'Inter Aide. Leur souhait était de choisir une petite région caractéristique des hautes terres où s'implante leur projet. Les limites de la zone retenues sont:

- A l'est et à l'ouest les vallées de deux rivières permanentes, la rivière Sana (marquant la frontière entre la région Kambatta et la région Hadiya) et la rivière Wachissa.
- Au sud, la courbe de niveau 2200 mètres. En dessous de celle-ci, du fait de l'altitude, de nouveaux systèmes agraires basés, non plus sur l'ensète et les céréales, mais sur la culture du maïs, du café et du gingembre apparaissent.
- Au nord, une limite fixée par notre propre capacité à étudier à pied cette région dans le temps imparti à cet effet.

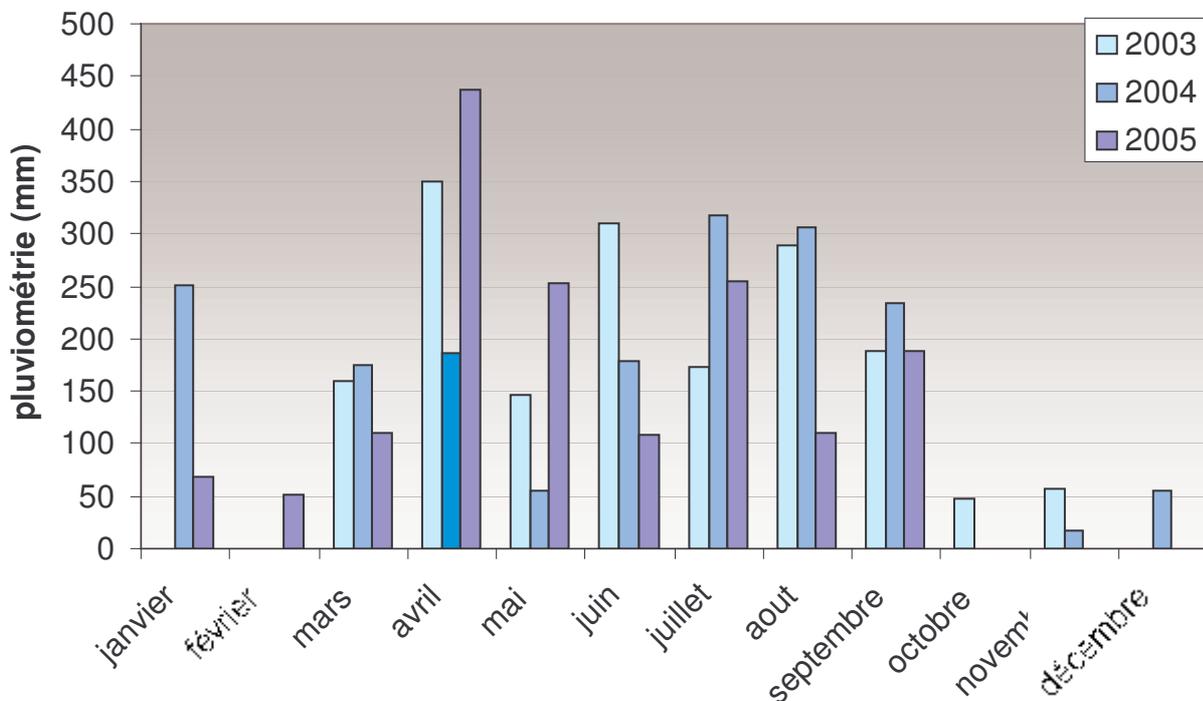
3.2 Le relief

Notre région d'étude se trouve sur le versant sud d'un volcan. Ce volcan est assimilable à une vaste dépression d'un diamètre d'une dizaine de kilomètres. Nous pensons que cette dépression est en réalité une *caldera*, un volcan qui, après éruptions successives, s'est effondré, engendrant ainsi une dépression. La pente sud de ce volcan où nous nous trouvons est douce. Le réseau hydrographique dessine une succession d'interfluves allongés dans la direction nord-ouest/sud-est, dans le sens de la pente. Il en découle un relief de type collinaire, les interfluves étant séparés par des vallées en V pour la plupart, parallèles les une aux autres. Plusieurs rivières sont permanentes (Sana, Wachissa, Kamo), et une multitude de cours d'eau temporaires se forme en saison des pluies, assurant un bon drainage de la région.

DIAGRAMME PLUVIOMETRIQUE,
WORDA DE KACHABIRA, ANNEE MOYENNE



VARIABILITE INTERANNEELLE DE LA PLUVIOMETRIE,
EXEMPLE DES ANNEES 2003 A 2005



Source : données recueillies auprès de la Chambre d'Agriculture de Shinshinsho

A l'origine de la formation de ce relief se trouve le soulèvement du socle à l'éocène supérieur. Des fissures dans la croûte terrestre permirent l'ascension d'un magma puis le dépôt de roches basaltiques. Ce relief fut ensuite repris par l'érosion, les rivières entaillant de nombreuses vallées.

La majeure partie des sols de la région s'est donc formée sur substrat basaltique. Ce sont des sols noirs, de nature argileuse, profonds en sommet de colline et plus minces sur les pentes. On trouve également, sur les pentes les plus marquées, notamment sur le bassin versant est de la rivière Sana, des sols rouges, lessivés.

Des colluvions résultant de l'érosion peuvent s'accumuler en fond de vallée. Quelques sols alluvionnaires sont présents en bordure de rivière.

Des roches que nous avons estimé être de nature sédimentaire sont présentes en fond de vallée. D'autres affleurements rocheux sont visibles sur le versant est du bassin versant de la rivière Sana. Ils pourraient s'agir de cendres volcaniques indurées.

3.3 Quelques données climatologiques

La moyenne annuelle des précipitations se situe aux alentours de 1700 mm de pluie, et les températures fluctuent entre 14 et 26°C.

Le régime des pluies est bi-modal peu marqué, avec trois saisons caractéristiques :

- une petite saison des pluies entre fin janvier et mai (*Belg*), durant laquelle il peut tomber entre 150 et 200 mm de pluies par mois
- une grande saison des pluies entre juin et début septembre où il tombe en moyenne 55% des précipitations moyennes annuelles (*Keremt*), et durant laquelle les précipitations mensuelles moyennes se situent entre 200 et 300 mm.
- Une saison sèche entre le mois de septembre et de décembre, durant laquelle les précipitations sont très faibles (autour de 25 mm de pluies par mois)

Ce régime bi-modal permet une saison végétative utile de 8 mois, répartie en deux saisons de culture : de fin janvier à mai-juin, puis de juillet à novembre-décembre.

Il existe une forte variabilité inter-annuelle des précipitations, basée sur deux facteurs :

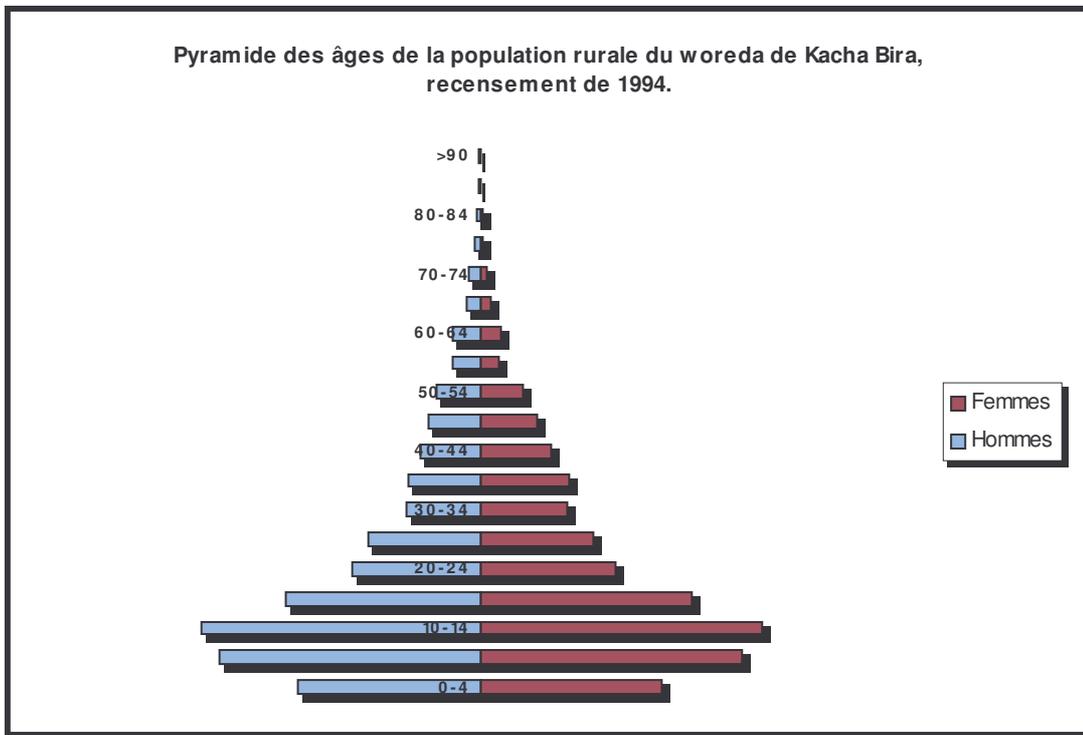
- la répartition des précipitations entre les deux saisons des pluies
- la date de l'arrivée des premières pluies (plus ou moins précoces, entre début janvier et fin février)

Cette variabilité a des conséquences considérables sur les systèmes de culture. En particulier, une implantation tardive de la culture de petite saison des pluies peut perturber le travail du sol et les semis de deuxième saison des pluies, la durée séparant la récolte des cultures de première saison et les semis des cultures de grande saison ne dépassant pas un mois.

3.4 Quelques données de démographie

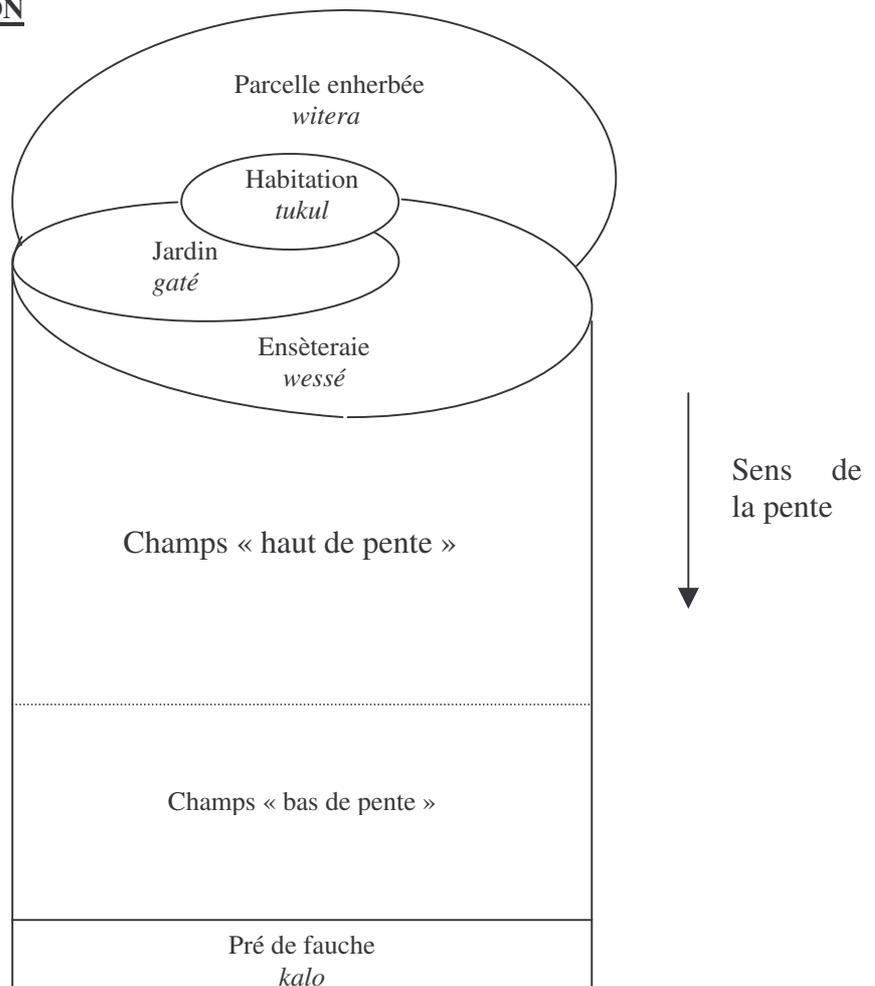
La population de ce *kébélé* est composée de 555 foyers, soit 4 000 habitants, pour une densité qui, d'après les données statistiques, serait de 600 habitants/km² pour l'ensemble du département. Cette densité nous semble cependant improbable, au vu du peuplement de la région et en comparaison avec la région voisine du Wolayta (département de Damot Gale). Nous l'estimons davantage autour de 300 habitants /km².

L'unité de travail et de vie de cette population est la famille nucléaire, les familles étant en moyenne composées de 6 à 7 personnes. La population rurale de cette région est par ailleurs très jeune, puisque 60% a moins de 20 ans, selon le recensement de 1994.



Source : Population and housing census of Ethiopia, 1994

**SCHEMA TYPE D'ORGANISATION
D'UNE EXPLOITATION :**



Source : V. Barthès et N. Boquien d'après observations sur le terrain.

L'ensemble de cette population est originaire de la région du Kambatta, très peu de migrations ont lieu depuis ou vers Homa, puisque la région est difficile d'accès et n'offre aucune opportunité d'emploi. Il existe cependant quelques familles originaires du nord de l'Éthiopie, installées dans la région lors de la conquête du Royaume par les troupes de Ménélik II.

La totalité de la population active est agricole, et pratique une agriculture familiale, tournée vers l'autoconsommation. Il existe cependant quelques habitants pratiquant des activités extérieures telles que la poterie ou la forge. Certains exploitants sont également négociants ou ont de petites activités spéculatives sur les marchés, aux périodes de récolte et de semis. De nombreuses autres activités, plus ponctuelles, sont pratiquées par les paysans pendant les périodes de creux de travail, telles que la construction, le travail du bois, l'artisanat (vendu sur les marchés des régions voisines).

3.5 Le mode d'exploitation du milieu

3.5.1 Le paysage de la région : un paysage anthropisé

Dans cette région si densément peuplée, l'écosystème peut être caractérisé d'entièrement cultivé. L'habitat y est, comme dans tout le sud éthiopien, de nature dispersée. La répétition de cette unité de paysage qu'est l'exploitation agricole crée le paysage de la région, relativement homogène.

Historiquement, la localisation préférentielle de l'habitat était en sommet de colline, endroit où les sols sont les plus profonds, et donc les plus propices aux cultures. Cependant, avec l'accroissement démographique et le morcellement des exploitations qui en résulte, on retrouve aujourd'hui beaucoup d'habitations sur les pentes. En effet, à chaque génération, tous les fils d'une même famille se divisent les terres de leur père.

Commençons par décrire l'élément unitaire de ce paysage, l'exploitation agricole. Chaque exploitation est organisée selon le même schéma, et seules les proportions relatives des différents éléments de l'exploitation varient d'une exploitation à l'autre. On y retrouve :

- L'**habitation de la famille** ou *tukul*. Elle est construite en bois d'eucalyptus et de bambou liés par des fibres d'ensète. Le toit est en chaume et les murs en torchis. Elle abrite à la fois la famille, les récoltes, et les animaux pour qui une petite stabulation est réservée.
- Le *witera* ou **parcelle enherbée**. Elle est localisée d'un côté de la maison et sert de « pâturage d'appoint » pour le bétail conduit au piquet, de lieu de réception et de battage/vannage des céréales.
- Le **jardin vivrier**, *gaté*, et la **plantation d'ensète**. Ils sont situés en contrebas de la maison, pour faciliter le transport et l'épandage des déjections animales.
- Les **champs**. Ils sont localisés sur les pentes, en contrebas de la plantation d'ensète.
- Une petite parcelle enherbée, le *kalo*, servant de **pré de fauche et de pâturage**, jamais mise en culture. Elle est présente en bas de pente, seulement chez les exploitants disposant de vastes superficies.
- La **plantation d'eucalyptus et de bambous**, est située généralement en bas de pente ou en bordure de parcelle.

Dans l'espace, ces différentes unités se suivent les unes les autres dans le sens de la pente. Ainsi la maison, la parcelle enherbée et le jardin sont situés en sommet de colline ou sur un replat à mi-pente, les autres unités se situent en aval et se succèdent dans la pente.

ZONAGE DE LA REGION D'ETUDE



Paysage du bassin versant de la rivière Sana



Source : V. Barthès et N. Boquien, photos prises sur le terrain

Dans cet écosystème où la quasi-totalité des terres disponibles est actuellement cultivée, peu de pâturages communs subsistent (ils représentent aujourd'hui moins de 1% de la surface du *kébélé* de Homa). Les forêts primaires ont, quant à elles, toutes été défrichées.

L'arbre tient néanmoins une place majeure dans le paysage. Si certaines espèces locales persistent de manière isolée (*Syzygium guinsense*, *Juniperus procera* ...), l'eucalyptus est l'espèce la plus communément utilisée. Son temps de croissance rapide a fait de lui le principal arbre de la région. Eventuellement associé à du bambou et à un cèdre (*Juniperus procera*), il est présent dans la parcelle enherbée à proximité de la maison, en bordures latérales de champs, et en bas de pente. Il est utilisé dans la construction des toitures et pour les clôtures.

Si ce paysage a été dans un premier temps déforesté, il n'en est donc pas moins boisé.

Des haies vives d'essences locales (*Cordia africana*, *Justicia schimperiana*, *Juniperus lustranica*, ...) destinées principalement à protéger les cultures des animaux d'élevage, et servant de fourrage d'appoint pour le bétail en période de soudure, délimitent les pourtours du jardin, de l'ensèteraie et des champs de chaque exploitation. Le foisonnement des exploitations et donc l'abondance des haies créent ainsi un embocagement de ce paysage.

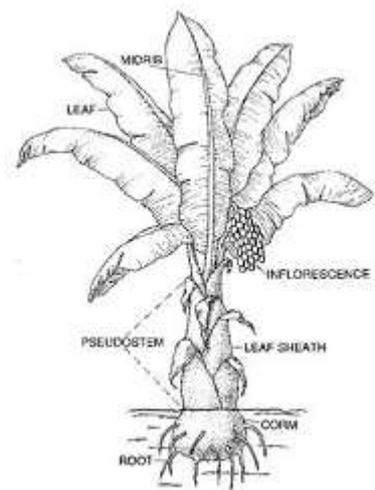
3.5.2 Le bassin versant est de la rivière Sana, une exploitation du milieu particulière

Seule exception à ce paysage, la zone en bordure ouest de notre région relève d'un mode d'occupation de l'espace différent. Cette zone constitue le versant est du bassin versant de la rivière Sana. Ce versant est entrecoupé par plusieurs replats, une unité située entre deux replats présente un profil convexo-concave. Ces replats pourraient être dus à une alternance de couches dures et friables. Les pentes sont plus marquées que dans le reste de la région, favorisant l'érosion et laissant apparaître ainsi certains affleurements rocheux. La pente est telle qu'elle rend ces versants inaptes à toute habitation. Cet espace est donc entièrement occupé par les champs, avec peu d'arbres et de haies. Cette zone, peu propice à l'habitat était dans le passé une zone de pâturage commun. Au fil des générations, comme nous le détaillerons par la suite, toutes ces terres ont été attribuées à des paysans.

3.6 L'agriculture de la région

Située à plus de 2 000 mètres d'altitude, dans les «hautes terres» du sud éthiopien, le *kébélé* de Homa fait partie de ce qu'on appelle la « zone ensète », c'est à dire l'aire de culture et de consommation de l'ensète. Les systèmes de production de la région sont basés sur l'ensète et sur les céréales.

L'**ensète** est une plante endémique de l'Éthiopie, généralement caractérisée de « faux bananier ». L'ensète représente dans la région l'essentiel de l'apport calorique dans le **régime alimentaire** de la population. Son premier rôle est d'être autoconsommé, quotidiennement, sous forme de pulpe fermentée (*kocho*) et de racine bouillie. Bien que le *kocho* représente le principal produit obtenu lors de la transformation de l'ensète, le *bullà* et le *merero* sont deux autres produits de cette transformation.



Plant d'ensète
Source : Steven, 1997.

OCCUPATION DE L'ESPACE AU NIVEAU D'UN INTERFLUVE



Exemples d'interfluve avec habitat et plantation d'ensète en haut de pente, champs sur les versants et plantation d'eucalyptus en fond de vallée



Source : V. Barthès et N. Boquien, photos prises sur le terrain

- Le *bullā* est « la partie de choix » issue de la transformation de l'ensète en *kocho*. La pulpe de la partie interne du pseudo-tronc est râpée puis pressée avec les pieds pour en recueillir le jus, qui est mis à décanter. Le *bullā* est le produit de cette décantation, fermenté pendant plusieurs semaines. Il est servi lors d'occasions particulières (fêtes religieuses, traditionnelles) ou en l'honneur de certains invités.
- Enfin le *merero* est le produit obtenu à partir du tiers inférieur du pseudo tronc qui est transformé et mis à fermenter séparément des deux tiers supérieurs. Il est préparé généralement en juin et juillet pour être dégusté exclusivement à l'occasion de la fête traditionnelle de *Meskel* (fête de la Croix) en septembre.

L'ensète joue également de multiples rôles dans les systèmes de production de cette région. On peut notamment souligner son importance dans les systèmes d'**alimentation du bétail** (les feuilles constituent le principal fourrage en période de pénurie, les racines et le pseudo-tronc sont utilisés pour l'engraissement des bovins). Sa production régulière lui confère enfin une place capitale dans la **trésorerie** des ménages, par la vente hebdomadaire de *kocho* et autres produits dérivés, comme les cordes et cordelettes obtenues à partir des sous produits fibreux issus de la transformation de l'ensète en *kocho*.

Concernant les **cultures en champs**, la saison végétative utile de 8 mois et la répartition des pluies durant l'année permet la pratique de deux saisons de culture. Des céréales (blé, orge, tef, avoine), ainsi que des légumineuses (divers haricots, fèves et pois) sont cultivées en grande saison des pluies, de juillet à décembre, alors que le maïs et la pomme de terre se retrouvent en première saison de culture, de janvier à juin. Parmi les céréales cultivées, le tef est une céréale endémique à l'Éthiopie. Principalement cultivé en Éthiopie du nord, il l'est aussi dans la région sur des terres peu fertiles. Cette céréale est consommée sous la forme d'une grande galette fermentée appelée *injera* et constitue le plat de fête dans la région.

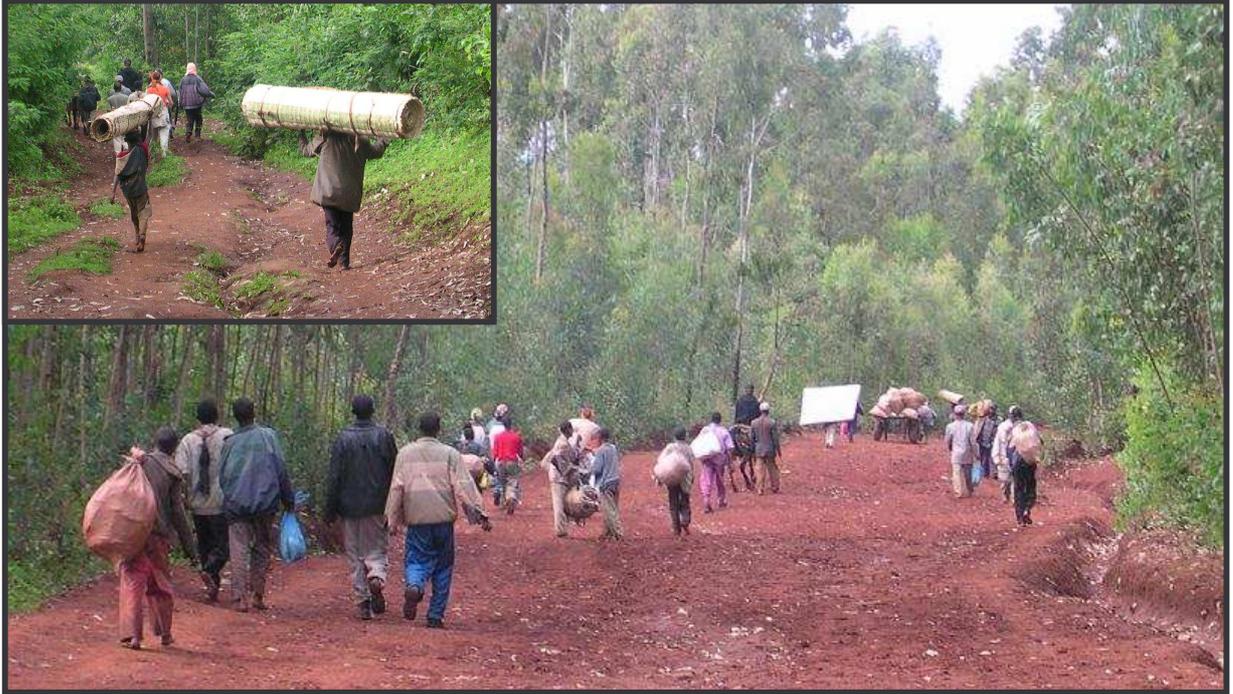
Le maïs est quant-à lui consommé frais, bouilli ou grillé, de même que le pois, le haricot rouge et la pomme de terre. Le blé et l'orge sont majoritairement consommés sous forme de graines grillées ou *kollo*.

Les cultures en champs ont un double rôle : autoconsommation pour les cultures de petite saison des pluies, et culture de rente pour les cultures de grande saison des pluies.

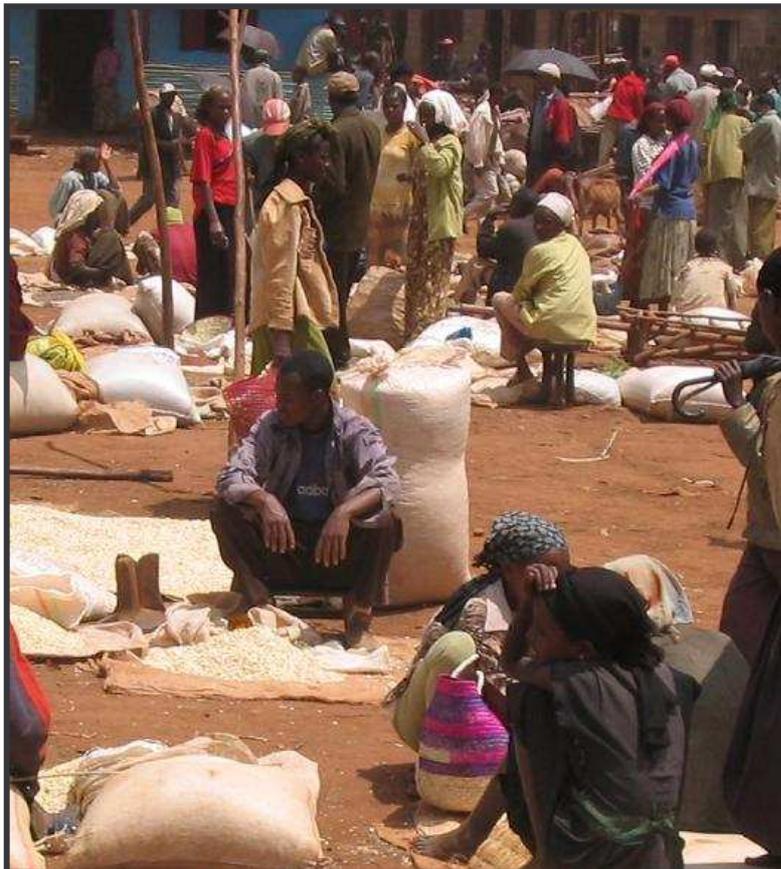
Nous le verrons par la suite, le système de culture ensète est fortement dépendant de l'épandage régulier de matière organique, et donc du maintien d'un petit élevage sur l'exploitation agricole. Les animaux présents sont surtout les bovins, les ovins, les asins et équins pour le transport des marchandises, et la volaille. On peut trouver quelques caprins, mais leur élevage est rare. Outre leur rôle dans la fumure organique, les produits dérivés de l'élevage constituent un complément précieux dans la trésorerie de l'exploitation : vente de jeunes animaux et d'animaux réformés, vente de beurre et de fromage, d'œufs, mise en location des animaux de bât pour le transport des marchandises... Toutefois, leur alimentation, quasi exclusivement composée de fourrages produits sur l'exploitation, est devenue aujourd'hui un enjeu majeur pour la plupart des paysans.

Contrairement à la région voisine du Wolayta, le Kambatta et notamment le *kébéle* de Homa n'ont jamais bénéficié de programmes gouvernementaux de vulgarisation de nouvelles variétés ou de tout « paquet technique ». Les services dispensés par le bureau du ministère de l'agriculture se limitent à des programmes de vaccination du bétail, une fois par an, et par l'introduction de quelques nouvelles variétés céréalières et de cultures maraîchères. Ces programmes n'ont été mis en œuvre qu'auprès de quelques paysans sélectionnés sur des critères assez « flous » par les agents de développement rural.

LES MARCHES

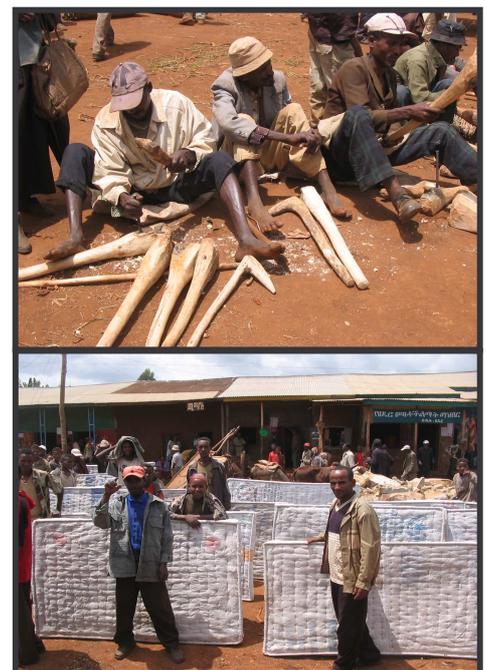


Ci-dessus : Transport des marchandises au marché



A gauche : étals de céréales au marché d'Adaro

Ci-dessous : vente de manches en bois pour les houes, et de matelas de paille



3.7 Les circuits de commercialisation

Chaque exploitant vend une partie de ses produits agricoles et d'élevage, de façon hebdomadaire pour assurer des revenus réguliers, et de façon plus ponctuelle pour les dépenses importantes. Tous les produits sont commercialisés sur les marchés locaux. Les femmes vendent elles-mêmes, régulièrement et au détail tout au long de l'année, de petites quantités sur les marchés. Par contre, au moment de la récolte des céréales, la vente directe à des négociants est courante. Les prix qu'ils proposent sont inférieurs à ceux du marché mais les exploitants dont la récolte est importante se trouvent confrontés à la difficulté de transport de ces marchandises.

Les différents marchés hebdomadaires se situent à une dizaine de kilomètres de Homa, mis à part les petits marchés de Wadollé et d'Obichaka. Ils sont accessibles par des routes non goudronnées difficilement praticables en saison des pluies.

Situés pour la plupart à des altitudes plus basses (Adaro, Shishinsho, Doyogana), ces marchés rassemblent des agriculteurs et négociants venus des régions alentours : Kambatta, Hadiya, Wolayta. Les produits qu'ils s'y échangent sont donc variés, fonction de l'offre dans les différents bassins de production :

- ensète, bambou, jeunes bovins en provenance des plus hautes altitudes comme Homa.
- café, gingembre, tubercules, bœufs en provenance des régions de plus basse altitude comme dans le sud du Kambatta, le Wolayta, la région Hadiya.

Les fluctuations saisonnières des prix y sont très marquées, particulièrement pour les cultures de plein champ, avec par exemple un doublement des prix du blé et de la fève entre la récolte et les semis.

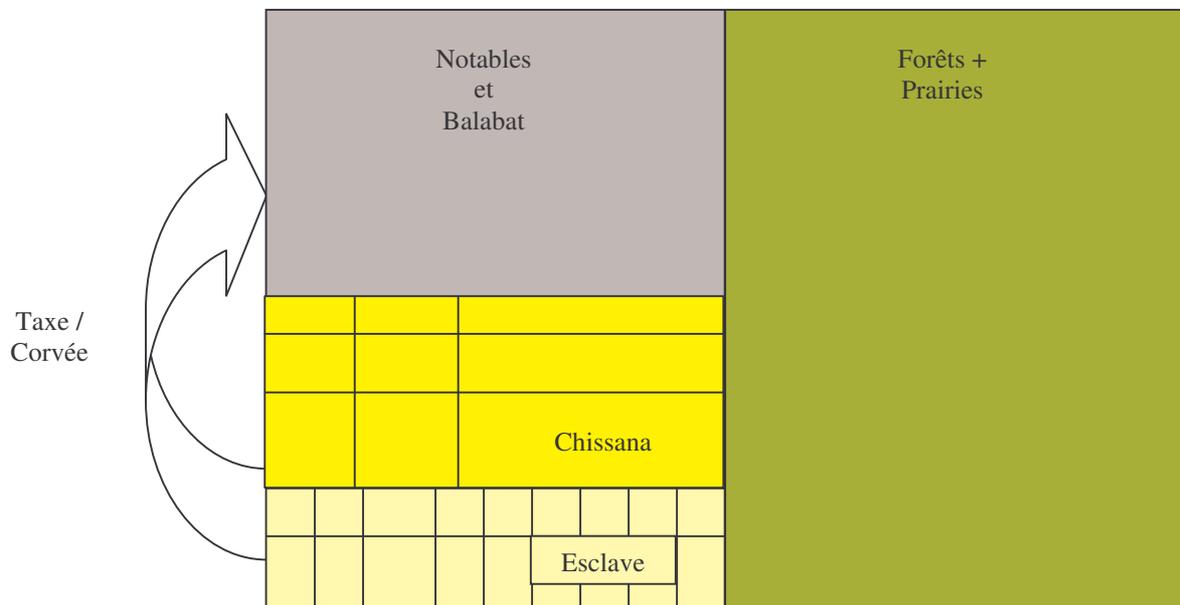
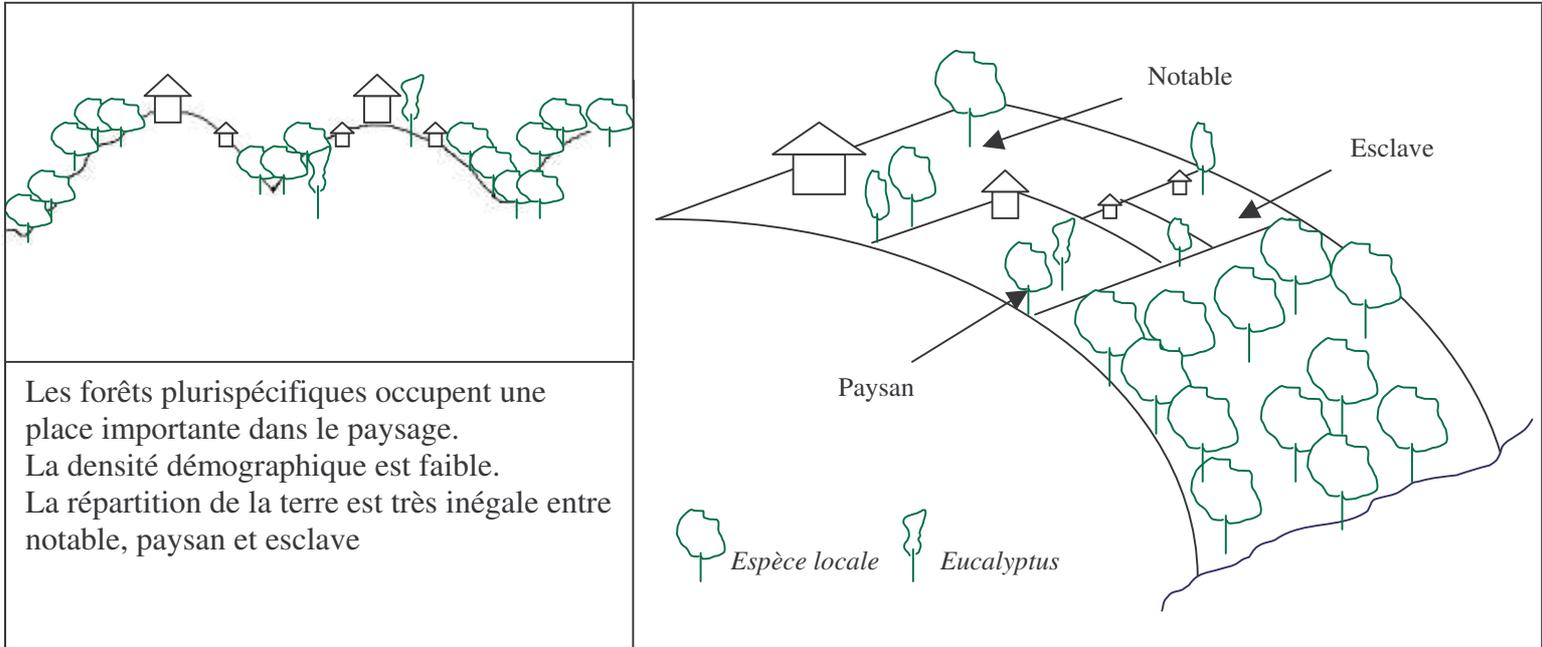
ROUTE SHISHINSHO-HOSSANA, VILLAGE D'OBICHAKA



Source : V. Barthès et N. Boquien, photo prise sur le terrain

II. HISTOIRE ET EVOLUTION AGRAIRE

OCCUPATION DE L'ESPACE ET RAPPORTS SOCIAUX DE PRODUCTION,
EPOQUE IMPERIALE (JUSQU'EN 1974)



Source : V. Barthès et N. Boquien, d'après les entretiens avec les agriculteurs

1 L'EPOQUE IMPERIALE, DE LA CONQUETE AMHARA A LA REVOLUTION DE 1974

L'histoire du Kambatta, à l'exemple de celle de l'ensemble du sud éthiopien, a été marquée par la conquête amhara de la fin du XIX^{ème} siècle. L'empereur Ménélik II, poursuivant son rêve de réalisation de la Grande Ethiopie, conquiert les uns après les autres les royaumes indépendants du sud. Le Royaume du Kambatta est vaincu et intégré l'un des derniers en 1894.

Avec l'arrivée des Amharas, l'organisation de la société se trouva en partie bouleversée. Le pouvoir amhara se manifesta différemment dans les divers territoires conquis. Deux types de terres se distinguèrent alors:

- les terres *gasha* : territoire Amhara, divisé en de multiples propriétés individuelles, lots de terre octroyés par Ménélik II à des Amharas en récompense de loyaux services rendus à la couronne (guerre etc...). Ces terres étaient intégralement placées sous domination amhara, les chefs locaux étaient démis de leurs fonctions.
- les terres *gimita* : territoire chapeauté par Ménélik II mais restant aux mains des chefs traditionnels autochtones. Notre région d'étude faisait partie de ce territoire.

(Ces données lues dans un premier temps dans la bibliographie ont été confirmées par nos discussions avec les paysans de la région.)

Rentrons en détail dans l'explication de la gestion et du fonctionnement du territoire *gimita*.

1.1 L'écosystème et l'occupation de l'espace

Durant toute l'époque impériale, la densité de population resta faible dans la région. A la chute de l'empire, en 1974, le nombre de foyers aurait été deux fois plus faible qu'aujourd'hui (d'après le premier chef du *kébélé*). L'habitat occupait le sommet des interfluves.

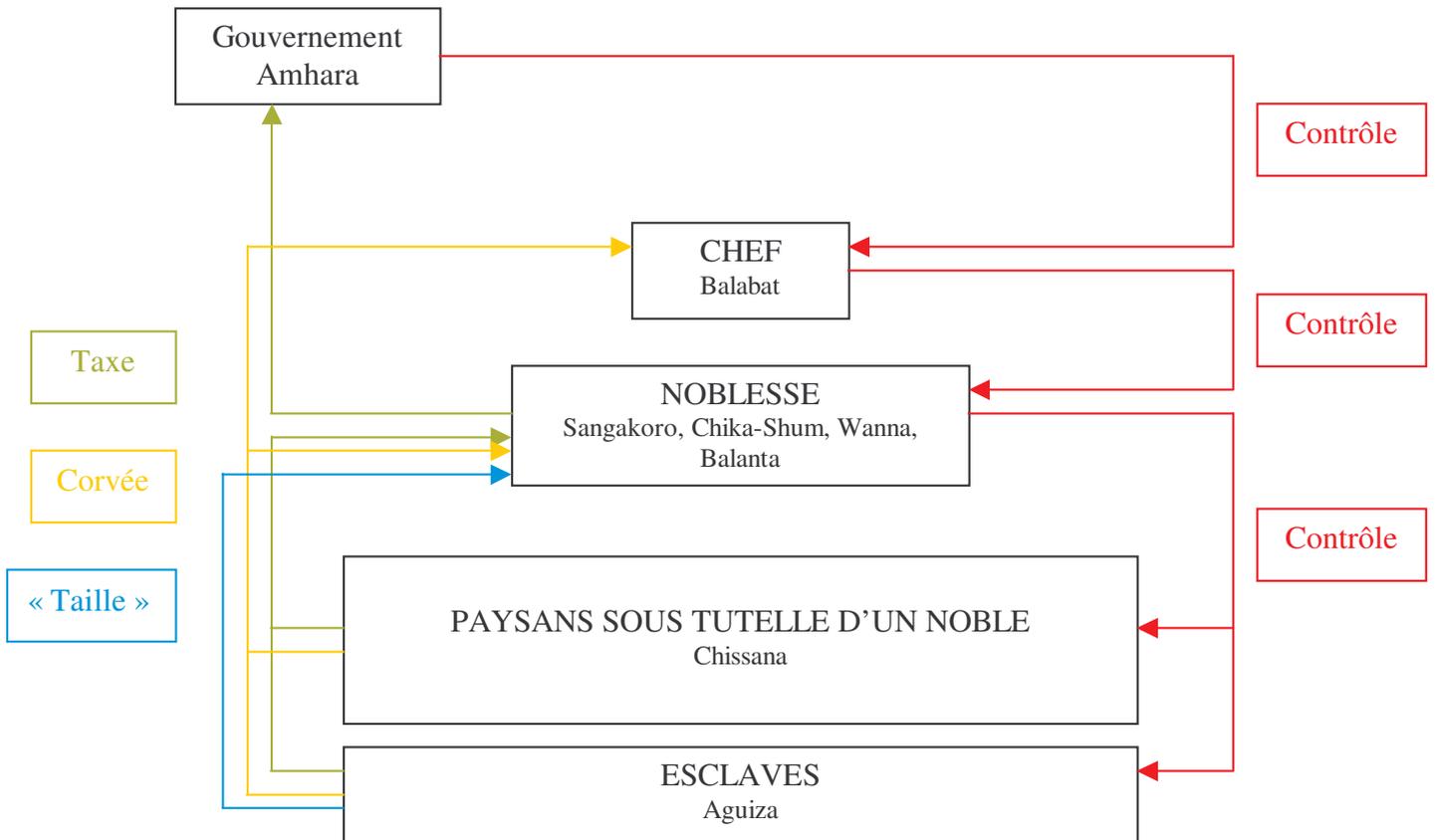
Les espaces de forêt étaient vastes. La forêt occupait l'intégralité de la zone de Garbe - le versant est du bassin versant de la rivière Sana. Ailleurs, elle occupait systématiquement les bas des pentes, et pouvait occuper la totalité de l'espace de certains interfluves. La pratique de la chasse et de la cueillette y semblait peu répandue. De nombreux prédateurs étaient présents dans ces forêts : renards, hyènes, cochons sauvages, singes,...

D'après nos entretiens avec les paysans âgés de la région, cette forêt primaire aurait été plurispécifique. Des espèces telles que *Cordia africana*, *Acacia albida*, *Syzygium guinsense*, *Hagenia abyssinica*, *Juniperus procera*, y étaient présentes. Les animaux broutaient les feuilles de certaines espèces telles que *Justicia schimperiana*, *Juniperus lustanica*, le *Ficus*...

Certaines espèces d'arbres présentes dans cette forêt étaient préférentiellement utilisées pour fabriquer la partie en bois des outils. D'autres servaient de bois d'œuvre, le *masana* pour les portes, les tables ou les cercueils, l'espèce *Ficus*, de moins bonne qualité était utilisée par les esclaves et les paysans pour ces mêmes usages. Le *Syzygium guinsense*, le *Hagenia abyssinica* et le bambou étaient utilisés préférentiellement pour la construction des maisons. Le *Ficus* et le *Juniperus procera* servaient aussi de bois de chauffe. Les eucalyptus étaient absents des forêts, seuls quelques-uns étaient plantés dans les exploitations agricoles pour servir de bois d'œuvre et de construction.

Il existait également de vastes espaces de prairies, servant à la fois de réservoir foncier et de zone de pâturage en libre accès. Nous n'avons pu en déterminer l'origine.

ORGANISATION SOCIALE A L'EPOQUE IMPERIALE :



Source : V. Barthès et N. Boquien, d'après les entretiens avec les agriculteurs de la région

1.2 Organisation de la société et rapports sociaux

La société de l'époque était organisée de manière pyramidale.

Au sommet de cette société se trouvait le **Balabat, chef autochtone** de ce territoire mais sous tutelle amhara. Il aurait été de tribu *Oyeta*, tribu dont étaient issus tous les rois du royaume du Kambatta avant l'arrivée des Amharas. Le *Balabat* possédait plus de 60 hectares de terres cultivées, sans compter les vastes espaces de forêts.

Venait ensuite l'**aristocratie locale** (*wannas, balantas, chika-shum, sangakoro*), nobles propriétaires de leurs terres et maîtres des paysans *chissanas* qui s'y trouvaient. Ils avaient en commun les devoirs de contrôler les paysans se trouvant sur leurs terres et de collecter la taxe, ainsi que le privilège de faire travailler leurs terres par leurs esclaves (*aguizas*) et leurs paysans (*chissanas*) sans contrepartie.

La tâche principale du *wanna* était la collecte de la taxe parmi ses propres paysans et auprès des *balantas, chika-shum* et *sangakoro* auxquels il était lié, et qui l'avaient eux-mêmes collectée auprès de leurs propres paysans, dépendants et esclaves. Les *wannas* devaient par la suite remettre la totalité de cette taxe (en théorie) à un office du gouvernement, situé à Hossana, chef-lieu actuel de la région Hadiya.

Le titre de *wanna* était transmissible de père en fils. Avant sa mort, un *wanna* divisait le nombre de paysans qu'il contrôlait et dont il percevait le tribut équitablement entre tous ses fils. Il cédait son titre de *wanna* à l'un d'entre eux, ses autres fils devenant alors *balantas*.

A la fin du règne d'Hailé Sélassié, les *wannas* auraient détenu chacun entre 1.25 et 2.5 hectares de terres cultivées, en plus des forêts privées, du jardin vivrier, de l'ensèteraie, des prés de fauche. Chacun d'eux contrôlait entre 0 et 15 familles de paysans.

Le **Chika-Shum**, qui contrôlait les *wannas*, était élu parmi les *wannas* par les paysans de la région, pour une durée n'excédant pas 10 ans. Etant élu, l'ex-*wanna* nouvellement *chika-shum* conservait ses privilèges et le contrôle sur ses propres paysans mais concédait son titre de *wanna* à l'un de ses frères. Un *chika-shum* aurait par ailleurs été responsable d'une cinquantaine de *wannas*, contrôlant leur travail et leur ordonnant de collecter la taxe.

Le **Sangakoro**, "supérieur hiérarchique" du *Chika-Shum*, était élu parmi les *wannas* par les *wannas*, pour une durée excédant 10 ans. Conservant de la même façon son contrôle sur ses propres paysans, il était également chargé de contrôler les *chika-shum* qui lui étaient affiliés (au nombre de 3 environ). Officier du *Balabat*, il avait enfin traditionnellement le devoir d'aller se battre en cas de guerre.

Les **paysans ou chissanas**, étaient tous sous la tutelle d'un noble. Les impositions ou devoirs auxquels ils étaient soumis envers celui-ci étaient multiples : corvée obligatoire, acquittement d'une taxe annuelle, versement de la taille (*asrata*) jusqu'à l'invasion italienne. Nous les détaillerons par la suite.

Seuls quelques **paysans étaient libres** : ils possédaient leurs propres terres et n'étaient soumis ni à la taxe ni à la corvée. Nous n'avons pu recueillir que très peu d'informations sur ce groupe social, il aurait représenté un nombre très restreint de personnes, et nous n'avons pu établir son origine.

Les **dépendants** étaient des paysans à ceci près que, sans terres ni ressources, ils étaient venus à l'origine se placer volontairement sous la protection d'un noble. En quête de terres à travailler, ces paysans et leurs familles acceptaient de travailler gratuitement sur les terres du noble pendant plus de cinq ans en échange du logis et de la nourriture uniquement. A l'issue de cette période, ils pouvaient espérer se voir attribuer un petit lopin de terre, au maximum de 0.25 hectare, transmissible à leurs fils sous réserve d'acceptation du noble. Ils étaient l'objet de prélèvements identiques au reste de la paysannerie. A la différence des autres paysans, la femme et les enfants de ces dépendants devaient travailler pour leur maître : gardiennage du bétail pour les enfants, entretien de l'ensète, préparation du *kocho* et cuisine pour les femmes. Cependant, les dépendants pouvaient se libérer de leur maître.

Enfin, tout en bas de cette société se trouvaient les **esclaves** ou *aguizas*. Ils étaient capturés dans d'autres régions ou étaient faits prisonniers au cours de guerres, puis faisaient l'objet d'échanges marchands. Une fois achetés par un noble, ils en devenaient sa possession, devant travailler pour lui à plein temps, et ne pouvaient se libérer de lui. S'ils possédaient une famille, ils bénéficiaient alors d'un petit lopin de terre n'excédant pas 0.25 hectare et pour lequel ils devaient s'acquitter de la taxe et de la « taille ».

Dans cette société majoritairement agricole, quelques artisans avaient également leur place : menuisiers et forgerons étaient également agriculteurs, avaient les mêmes droits et étaient soumis aux mêmes impositions que les paysans. Par contre, les potiers et les tanneurs ne cultivaient pas de terre, ils étaient itinérants d'un territoire à l'autre et n'étaient contrôlés par aucun noble.

Les prélèvements auxquels les paysans et dépendants étaient soumis étaient les suivants :

- corvée obligatoire sur les terres du noble deux jours par semaine
- versement de l'*asrata* ou « taille » soit $1/10^{\text{ème}}$ de la récolte au noble dont il dépendait
- versement d'une taxe annuelle en argent au noble dans un premier temps qui la faisait lui-même remonter jusqu'au gouvernement amhara.

Selon certaines enquêtes, l'équivalent en nature de cette taxe aurait représenté 40% de la récolte d'un paysan. Si on lui prélevait la taille et s'il conservait ses semences, il lui restait entre 20 et 30% de sa récolte pour lui et sa famille.

La taille aurait été supprimée dans les années 1940, avec l'arrivée des italiens, les autres prélèvements restant identiques.

Tout l'écosystème était attribué en propriété aux nobles, chacun d'eux possédant environ la moitié de leur domaine en forêt. Un quart environ de ce même domaine était occupé par leurs paysans, dépendants et esclaves, et le quart restant constituait leurs terres personnelles cultivées.

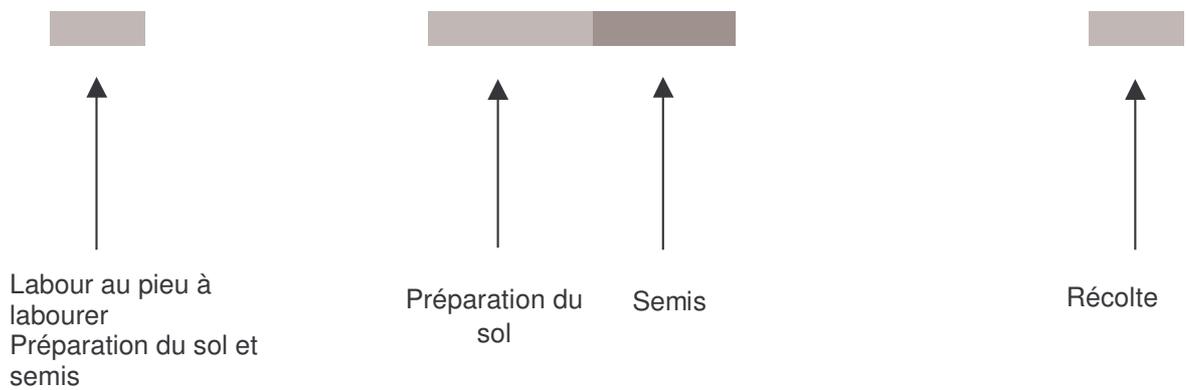
Toute parcelle de forêt était la propriété d'un noble, et toute défriche devait se faire avec son accord. Le droit de pâture sur ces terres était cependant accordé gratuitement à toute la population.

Seuls les nobles et les paysans libres étaient propriétaires de leurs terres. Au contraire, les autres paysans ne possédaient qu'un droit d'usufruit sur leurs terres, et donc aucune sécurité de tenure. Ce droit était attribué par les nobles, ce qui rendait la répartition de la terre fortement inégale d'une catégorie sociale à l'autre.

Un moyen d'accéder au foncier pour les paysans ne cultivant pour leur propre compte que trop peu de terres, était la recherche de terres à cultiver en contrat de métayage. Ces paysans les contractaient auprès de paysans aisés disposant de trop de terres pour les cultiver eux-mêmes, compte tenu du temps consacré à la corvée sur les terres du noble.

Calendrier des cultures principales présentes dans la zone:

	Janv.	Fév.	Mars	Avril	Mai	Juin	Juillet	Août	Sept.	Oct.	Nov.	Déc.
Gate												
Maïs		■	■	■	■	■	■					
Adungare		■	■	■	■	■						
Chou	■					■	■	■	■	■	■	■
Deneka												
Champ												
Potatoe		■	■	■	■	■	■					
Maïs		■	■	■	■	■	■					
Adungare		■	■	■	■	■						
Blé							■	■	■	■	■	■
Orge							■	■	■	■	■	■
Teff							■	■	■	■	■	■
Fèves fraîches						■	■	■	■	■	■	■
Fèves sèches						■	■	■	■	■	■	■
Pois frais						■	■	■	■	■	■	■
Pois sec						■	■	■	■	■	■	■



Source : V. Barthès et N. Boquien, d'après les entretiens avec les agriculteurs

1.3 Les systèmes de culture sous l'époque impériale

Deux grands types de systèmes de culture étaient pratiqués à l'époque : en **culture manuelle** et en **culture attelée légère**.

Les paysans en culture attelée légère (araire) pouvaient avoir recours à un attelage complet de plusieurs manières :

- Paysans possédant en propriété une paire de bœufs
- Paysans possédant en propriété un seul bœuf et ayant recours à un contrat de partenariat ou contrat *taja* pour former une paire : ce contrat était souscrit par deux propriétaires respectifs d'un bœuf qui se couplaient pour former un attelage. Ils utilisaient cette paire à tour de rôle, trois jours par semaine chacun.
- Paysans ne possédant aucun bœuf mais ayant recours au contrat d'attelage *agazu*. Le paysan sans bœuf s'engageait à travailler gratuitement les terres d'un paysan propriétaire d'un attelage complet pendant deux jours, en échange de quoi il obtenait la paire de bœufs pour travailler ses terres pendant une journée.

Nous n'avons pu avoir de certitude sur la date d'introduction de l'araire dans la région. En revanche, bien avant l'arrivée des Amharas, le pieu à labourer et la houe étaient les outils de culture manuelle.

Le pieu à labourer est l'outil traditionnel de labour, caractéristique de l'Ethiopie du sud. Il est toujours utilisé de nos jours. Le pieu à labourer permet un labour profond, sur une trentaine de centimètres, ce qui permettrait ainsi une meilleure lutte contre les adventices. Trois personnes sont nécessaires pour réaliser ce labour, les exploitants s'organisent entre eux pour labourer les trois parcelles alternativement (système *gézima*) : ils travaillent ensemble pendant une journée le champ de l'un d'entre eux, puis la journée suivante le champ d'un second, puis le troisième jour le champ du dernier paysan, et ainsi de suite par rotation. Les trois hommes, placés du même côté en amont du pieu, manient simultanément le pieu à labourer et parviennent ainsi à détacher de grosses mottes de terre qui se retournent dans le sens de la pente. La partie herbeuse, se retrouvant enfouie face contre terre, est détruite ensuite par enfouissement et pourrissement. Les trois hommes labourent dans le sens de la pente, en commençant par le bas de la parcelle. Une semaine est nécessaire pour labourer à trois 0,25 hectare. Ce labour doit intervenir avant les premières pluies.

Outil complémentaire du pieu à labourer, la petite houe ou *kalta* est utilisée au cours du deuxième passage, dans un champ labouré préalablement au pieu à labourer, après les premières pluies qui facilitent le travail du sol. Il a pour but de casser et d'émietter les mottes. Il peut être réalisé par le propriétaire du champ tout seul ou par le système *gézima* expliqué précédemment. La petite houe est également l'outil du labour manuel, en absence d'araire.

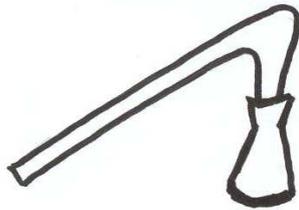
L'exploitation agricole de l'époque était organisée sur le même modèle que maintenant. Seules les proportions respectives des différents éléments constitutifs de l'exploitation variaient d'une classe sociale à une autre. Tous les systèmes de production de l'époque incluaient les systèmes de culture ensèterai et jardin vivrier. En revanche, la possession d'un champ était un critère de différenciation entre exploitations : les esclaves, dépendants et certains paysans, disposant d'une superficie d'exploitation restreinte (inférieur à 0,25 hectare), ne pouvaient en posséder.

En champs, une seule saison de culture était pratiquée. Les paysans y cultivaient sorgho, blé et orge sur une superficie n'excédant pas 0,5 hectare. Les cultures pratiquées par l'aristocratie étaient bien plus diversifiées en raison de la superficie disponible et de la force de travail dont ils bénéficiaient. Ils cultivaient tous généralement blé, avoine, orge, lin, orge précoce, tef, fève, pois, sorgho et maïs.

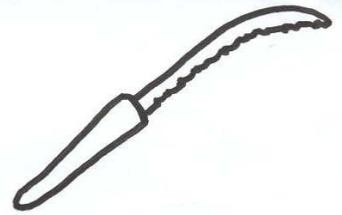
SCHEMA DES OUTILS



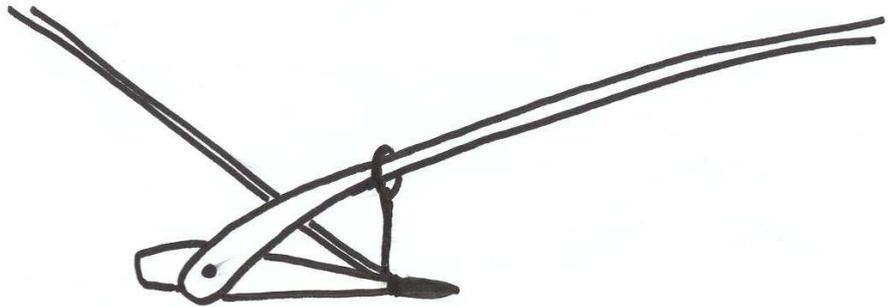
Pieu à labourer
(*Wonicho*)



Houe (*Woudjé kalta*)



Faucille (*Baché*)



Araire

Source : V. Barthès et N. Boquien, d'après nos observations sur le terrain

Ni les esclaves, ni les petits paysans ne pouvaient pratiquer des friches, leurs champs étant de surface trop réduite. Seuls la classe aristocratique ainsi que les paysans les mieux dotés en terre pratiquaient une jachère herbeuse pâturée de deux à quatre années après trois années de culture. Ni engrais ni fumure organique n'étaient utilisés dans les champs. La reproduction de la fertilité était assurée par la friche herbeuse pâturée de plusieurs années et par la friche de six mois qui séparait deux années de culture.

Les paysans en culture manuelle labouraient en janvier avant les premières pluies au pieu à labourer. Ils travaillaient ensuite ce même champ à la petite houe entre mi-mai et début juin. Le semis venait ensuite : le semis nécessitait préalablement un passage à la petite houe. Puis le paysan semait ses graines à la volée pour le blé et l'orge ou en lignes (effectuées lors du passage à la houe) pour la fève et le pois. Il recouvrait ensuite ses semis à l'aide de cette même houe.

Les paysans en traction attelée légère avaient recours à ce labour au pieu à labourer après une friche herbeuse pâturée ou après une culture de légumineuse. Ils utilisaient ensuite la petite houe au cours d'un seul passage puis pouvaient éventuellement arairer une fois avant le semis. Dans les autres cas, les entretiens historiques menés auprès des personnes âgées semblent attester de passages plus fréquents d'araire (jusqu'à 5 arairages) avant le semis. Ces passages répétés d'araire étaient sûrement destinés à détruire un maximum d'adventices. Cette pratique était donc peut-être à mettre en relation avec celle du désherbage manuel.

En effet, le désherbage des dicotylédones en septembre et octobre était manuel. Il requérait une semaine pour 0,25 hectare et pour une personne. Les paysans arrachaient ensuite la repousse des nouvelles adventices au fur et à mesure de leur croissance.

1.4 Les systèmes d'élevage sous l'époque impériale

Chaque exploitation agricole, tout comme aujourd'hui, possédait son propre élevage, indispensable notamment à la fumure de l'ensèteraiie et du jardin vivrier. Tous les animaux étaient en stabulation nocturne dans l'habitation même, où un espace leur était réservé. Cela permettait d'éviter les vols, et facilitait la récupération des déjections. Leur stabulation pouvait être paillée ou non selon les disponibilités en paille de la famille. Elle était curée une ou plusieurs fois par semaine par la femme, qui transportait ensuite ces déjections à l'aide d'un petit brancard vers les parcelles à fertiliser. Ceci est toujours observable aujourd'hui.

Toutefois, la possession de bétail représentait une très forte source de différenciation entre les différentes classes sociales et au sein d'une même classe :

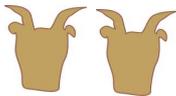
- Certains esclaves ne possédaient aucune tête de gros ou petit bétail, mais éventuellement quelques poules.
- D'autres pouvaient détenir au maximum deux ou trois vaches mais pas de bœufs.
- La différenciation la plus forte se trouvait au sein des paysans, qui pouvaient posséder de 0 à plus de 50 têtes de bétail (bovins, ovins, caprins, équins confondus).
- Chaque noble en possédait environ une quarantaine de têtes.

La possession de bétail sous l'époque impériale n'était pas corrélée à la surface de terres cultivées. Les forêts qui servaient de zone de pâturage étaient abondantes à cette époque et le droit d'accès à ces zones était octroyé gratuitement par le noble. Par ailleurs, les rotations faisaient intervenir des friches herbeuses qui étaient pâturées. Enfin, une seule saison de culture par an était pratiquée ce qui permettait la vaine pâture. L'affouragement du bétail n'était donc pas un facteur limitant sa possession.

TYPOLOGIE DES EXPLOITATIONS A LA FIN DES ANNEES 1960

Micro-exploitations en culture manuelle	
<i>Catégorie sociale:</i>	esclaves, dépendants, paysans les moins bien lotis
<i>Foncier:</i>	droit d'usufruit, aucune sécurité de tenure < 0,25 ha
<i>Elevage:</i>	1 à 3 vaches en contrat à parts de fruits volaille
<i>Main d'œuvre:</i>	familiale
<i>Systèmes de culture présents:</i>	ensèteraie, jardin
Prélèvements : - pour les paysans: corvée, taille, taxe - pour les esclaves / dépendants: obligation de travail au service du noble 7j/7, taxe	

Exploitations moyennes en culture attelée	
<i>Origine sociale:</i>	paysans 
<i>Foncier:</i>	droit d'usufruit, aucune sécurité de tenure éventuellement petite surface en contrat de métayage * de 0,25 à 1,25 ha
<i>Elevage:</i>	de 2 à 5 têtes de gros et petit bétail (vaches, brebis) 1 à 2 bœufs volaille
<i>Systèmes de culture présents:</i>	ensèteraie, jardin plein champ
<i>Main d'œuvre:</i>	familiale
Prélèvements: corvée, taille, taxe	

Grandes exploitations en culture attelée	
<i>Origine sociale:</i>	paysans libres et notables 
<i>Foncier:</i>	propriété, droit de vente et d'échange > 15 ha
<i>Elevage:</i>	de 5 à 50 têtes de bétail (bovin et ovin), confié en grande partie à des esclaves et paysans, sans partage de la valeur ajoutée volaille animaux de bât (ânes, mules, chevaux)
<i>Systèmes de culture présents:</i>	ensèteraie, jardin plein champ forêts
<i>Main d'œuvre:</i>	paysans corvéables et esclaves
Prélèvements: taxe	

* terre cédée par un paysan dans l'incapacité de la cultiver lui-même, par exemple pour cause de maladie, de vieillesse

Source: V. Barthès et N. Boquien d'après des entretiens avec les paysans

Les paysans ne possédant pas ou peu d'animaux pouvaient avoir recours à certains contrats de gardiennage ou contrats à part de fruit pour en bénéficier (toujours d'actualité aujourd'hui, cf. détails en annexe). Ils passaient ces contrats avec des paysans aisés ou des nobles qui disposaient de trop de têtes de bétail pour être en mesure de s'en occuper par eux-mêmes. Ces contrats permettaient ainsi à chacun d'avoir accès à de la fumure organique, à des produits laitiers (beurre et fromage) qu'ils pouvaient éventuellement commercialiser, et, à terme à des animaux en propriété pour certains. Toutefois, certains nobles obligeaient leurs paysans à garder leurs animaux gratuitement. Les paysans pouvaient dans ce cas uniquement bénéficier de la fumure organique.

1.5 Typologie des exploitations

En regard de toutes ces données, trois grands types d'exploitations se différençaient. Leur différenciation était établie essentiellement sur les distinctions sociales, de part les prélèvements et l'accès au foncier qui en découlaient :

- les micro-exploitations en culture manuelle
- les exploitations moyennes en culture attelée
- les grandes exploitations en culture attelée.

2 LE REGIME SOCIALISTE OU LA PERIODE DU *DERG* : 1974 – 1991

2.1 La réforme agraire de 1975

A la suite de la révolution de 1974 fut proclamée, le 4 mars 1975, une réforme agraire visant à démocratiser l'accès au foncier (cf. texte en annexe). Cette réforme marqua la fin des rapports sociaux traditionnels, et l'abolition des prélèvements qui pesaient jusqu'alors sur la paysannerie.

Localement, cette réforme fut organisée grâce à la constitution d'associations de paysans ou *kébélés*. Ces associations furent créées avec l'aide d'étudiants venus d'Addis Abeba, les *zemachas*. Chaque association regroupait environ 300 chefs de famille sur une surface d'approximativement 900 ha, et les frontières furent décidées en accord avec la population locale. La distribution du foncier fut organisée selon des critères définis au sein de chaque association. Un comité de 7 membres, élu par la population et issus de toutes origines sociales confondues, s'occupa de la gestion de cette réforme agraire.

A Homa, les critères d'attribution de la terre retenus furent les suivants :

- un lopin de terre est attribué à chaque famille nucléaire qui en fait la demande, en fonction de la taille de la famille (nombre de bouches à nourrir), et éventuellement de la qualité des sols. En effet, dans le cas de lopins de terre jugés peu fertiles, une surface double est attribuée.
- dans le cas de femmes vivant seules, ou de polygamie, une terre peut également être accordée à des femmes.
- les artisans, potiers et tanneurs, ne cultivant auparavant aucune terre, peuvent en recevoir une.
- les jeunes agriculteurs, s'installant à l'occasion de la réforme, se voient attribuer des terres à défricher, prélevées sur la forêt.
- enfin, des tentatives de remembrement sont effectuées, parfois entre plusieurs *kébélés*

Contrairement à d'autres régions du sud éthiopien, les moyens de production possédés par chaque paysan (bœufs, araire) n'étaient pas un critère retenu pour l'attribution de la terre.

A Homa, les surfaces attribuées variaient de 0,4 à 1,5 hectares par famille nucléaire, avec une moyenne autour d'un hectare. Les anciens esclaves, dépendants ou paysans ont pu en général conserver la terre qu'ils travaillaient jusqu'alors, et une terre supplémentaire a pu leur être attribuée, souvent prise sur les terres des anciens nobles expropriés. Même si plusieurs cas de corruption furent à noter (versement de pots de vin aux membres du comité, contre un quart ou un demi-hectare supplémentaire), les surfaces attribuées ont été relativement homogènes. Cette réforme fut donc radicale, aussi bien dans les textes que dans sa mise en place.

Parallèlement, tout mode de faire-valoir indirect (métayage, salariat, fermage) fut interdit, de même que toute transaction foncière. La terre devint propriété commune du peuple éthiopien et les paysans n'ont, à partir de ce moment, que droit d'usufruit sur celle-ci.

Des surfaces de forêts et de parcours furent conservées comme réservoirs fonciers, pour être peu à peu attribuées au fil des besoins et de l'accroissement démographique.

2.2 De nouvelles inégalités fondées sur la possession de bétail

Cependant, cette réforme ne modifia pas complètement les inégalités présentes auparavant, puisqu'aucune redistribution du bétail ne fut envisagée dans les textes. Regardons de plus près la situation avant la réforme.

A la fin de la période impériale, les inégalités étaient fondées autant sur la terre (grandes disparités entre catégories sociales, et au sein même de chaque catégorie), que sur la possession de bétail.

Au moment de la réforme agraire, sans qu'aucune loi ne soit émise concernant la redistribution du bétail, certains paysans, esclaves ou dépendants, ont conservé et se sont appropriés les animaux des nobles qu'ils gardaient jusqu'alors en contrat à part de fruit. Cela a permis à un grand nombre de paysans d'accéder à une tête de bétail, mais n'a pas suffi à gommer les inégalités préexistantes.

Au lendemain de cette réforme subsistaient donc toujours quelques paysans sans aucune tête de bétail, ainsi que d'anciens nobles possédant une quinzaine d'animaux. Ces nobles en cédaient une partie en contrat à part de fruit, selon les mêmes modalités que sous l'époque impériale.

2.3 L'abolition des prélèvements et l'amorce d'une phase d'intensification en travail des systèmes de culture et d'élevage

Les diverses taxations auxquelles la paysannerie était soumise (corvée, taxe) furent réduites à une taxe unique, versée à l'Etat éthiopien, d'un montant de 7 birrs par famille nucléaire, ce qui, d'après nos enquêtes, semblait dérisoire au regard des montants appliqués sous l'époque impériale. Cela se traduisit par une nouvelle répartition de la valeur ajoutée, dont les bénéficiaires furent désormais les paysans.

A cette époque, le gouvernement mit en place une politique d'accès aux intrants (engrais, herbicides), auxquels les paysans ont eu accès pour la première fois. L'engrais était subventionné sous forme de crédits de campagne, les paysans devant s'acquitter du prix du transport lors de l'achat (au moment des semis), et pouvant payer le prix de l'engrais au moment de la récolte. Cette politique a permis à tous les paysans, quelle que soit leur situation,

d'accéder à ces intrants. Le prix de l'engrais ne représentait en effet à cette époque qu'environ 5% du produit brut dégagé du champ, c'est à dire du prix que l'on pouvait tirer de la vente des céréales au moment de la récolte.

Cette libération de la paysannerie, qui bénéficia de temps de travail et de capacité d'investissement bien supérieurs, ainsi que l'accès à des intrants comme les engrais et les produits phytosanitaires, eurent pour conséquence l'amorce d'une phase d'intensification des systèmes de culture et d'élevage.

2.3.1 Le passage d'une à deux saisons de culture

Jusqu'à la révolution, la pratique de deux saisons de culture était très peu répandue. Seuls quelques nobles ou riches paysans cultivaient en petite saison des pluies un orge précoce (appelé *gulalo*). D'après des entretiens avec les agriculteurs, nous pouvons faire l'hypothèse que le renouvellement de la fertilité du sol limitait la pratique d'une double saison de culture. En effet, lorsqu'une seule saison de culture était pratiquée, une jachère, retournée plusieurs fois avant le semis, était pratiquée durant les six mois sans culture. Le passage à deux saisons de culture impliquait l'abandon de cette jachère et donc un moindre renouvellement de la fertilité organique des sols. C'est donc le développement de l'utilisation d'engrais, en parallèle avec l'accès aux désherbants (qui permettent de réduire le temps passé au désherbage, auparavant réalisé de façon manuelle), qui permit de lever ce premier facteur limitant à la double saison de culture.

De plus, il faut souligner qu'à cette époque seul l'orge précoce était cultivé en petite saison des pluies. Ce n'est donc qu'avec l'introduction de la pomme de terre et de nouvelles variétés de maïs que la double saison de culture a été mise en place. La culture de la pomme de terre débuta à la fin des années 1970, elle provenait de la région voisine du Wolayta (programme du WADU). C'est également du Wolayta que se transmirent de nouvelles variétés de maïs, plus adaptées aux conditions agro-écologiques des zones d'altitude.

Avec ces nouvelles variétés, la culture en petite saison des pluies commença donc à se développer chez certains paysans. Celle-ci accompagna le morcellement progressif des exploitations, dû à la croissance démographique, et permit d'augmenter la valeur ajoutée produite à l'unité de surface.

Les paysans qui avaient des parcelles proches des espaces encore forestiers ne purent toutefois cultiver maïs et pomme de terre, ravagés par les animaux sauvages tels que les singes et les cochons sauvages. C'est donc au fil de la défriche des forêts, provoquée par l'accroissement démographique, que cette pratique se généralisa.

2.3.2 La disparition progressive des friches dans les rotations

Au lendemain de la réforme agraire, les surfaces des exploitations étaient homogènes, autour d'un hectare par famille. Dans ces conditions, il n'était plus possible de pratiquer les rotations de type « trois années de culture/trois années de friche » qui étaient auparavant adoptées par les nobles et riches paysans. En effet, ce type de rotation nécessitait de laisser la moitié de la superficie des champs en friche, pratique désormais impossible au vu des petites surfaces dont ils disposaient. La mise à disposition d'engrais chimique permit en même temps d'abandonner les friches tout en assurant le renouvellement de la fertilité des sols. On assista donc à un rapide abandon des friches dans les rotations.

La disparition des friches et la généralisation de la double saison de culture réduisirent les sources de fourrage disponible pour le bétail, ce qui allait modifier les modes d'alimentation des animaux. Nous détaillerons ces conséquences par la suite.

2.4 L'alignement sur l'Union Soviétique : le durcissement du régime (1979-1991)

Quelques années après cette réforme agraire, l'alignement de l'Ethiopie sur l'Union Soviétique eut des conséquences considérables sur l'agriculture dans le pays. Des programmes de collectivisation furent mis en œuvre dans tout le pays. En voici le détail concernant la région de Homa.

Une partie des terres de la région fut cultivée collectivement par les paysans membres de l'association de paysans (i.e. tous les agriculteurs/rices ayant reçu un lopin de terre lors de la réforme agraire). Ces coopératives de production étaient gérées au niveau de chaque *kébélé*, et les paysans devaient y travailler deux jours par semaine, avec leurs propres moyens de production (outils, taureaux). Ces terres étaient situées sur d'anciennes zones de forêt défrichées, et le tef, le blé et le maïs y étaient cultivés. Les récoltes étaient vendues sur le marché et les recettes issues de la vente étaient gérées par le comité de l'association. Ce comité les utilisait à des fins administratives (construction de bureaux, frais de déplacement pour les réunions au niveau départemental, frais de transport pour les soldats du *kébélé* envoyés au front), et en reversait une partie aux structures publiques départementales.

D'autres travaux d'intérêt commun étaient gérés par chaque *kébélé*, et mobilisaient les paysans régulièrement :

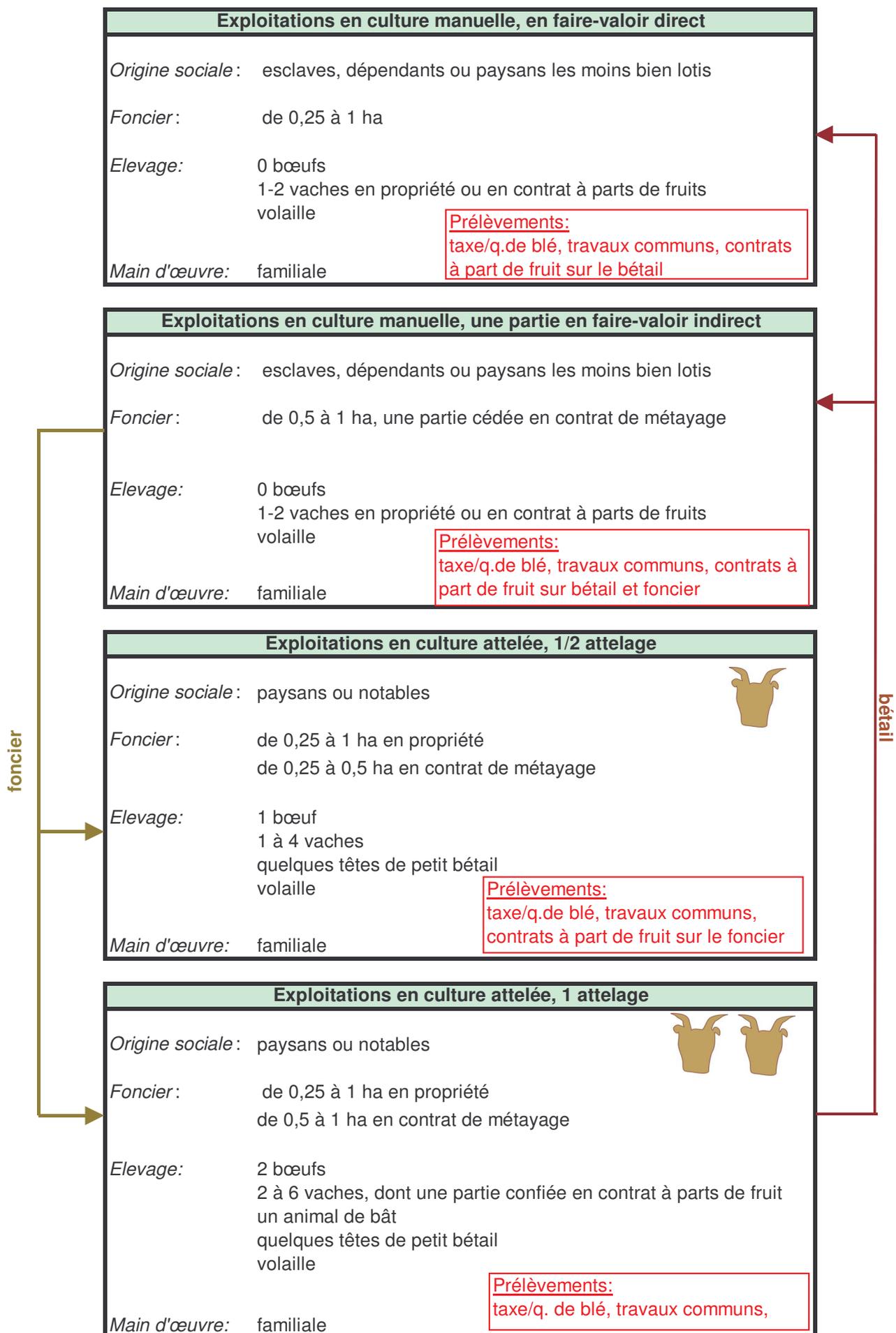
- construction et entretien d'infrastructures (pistes, ponts)
- participation à la mise en place des programmes de villagisation dans les *kébélés* voisins (situés plus au sud, à proximité des villes de Shishinsho et d'Adaro)

Ces programmes de villagisation furent mis en place dans une grande partie du sud éthiopien. Officiellement, ces programmes avaient des objectifs économiques et sociaux (collectivisation de l'agriculture permettant d'atteindre l'autosuffisance alimentaire, accès aux services de santé, à l'éducation, aux infrastructures, à l'énergie), mais ils permettaient aussi un meilleur contrôle de la population (Fontrier, 1999). Il faut toutefois souligner qu'aucun programme de villagisation n'a été mis en œuvre à Homa, la cause invoquée étant la difficulté à déplacer l'ensèteraie.

Des déplacements de population ont également été mis en œuvre, dans le but d' « adapter les densités de population aux capacités nutritionnelles offertes par l'environnement naturel » (Fontrier, 1999). Cela s'est traduit dans la région d'Homa par le transfert d'une centaine d'habitants vers la région de Gambela, proche de la frontière soudanienne, au sud du pays. Ces paysans ont été choisis, pour la plupart d'entre eux, par les élus du *kébélé*, sur des critères économiques : difficultés à payer taxe et autres prélèvements, à rembourser les crédits etc. Certains autres sont partis sur une base volontaire, les dirigeants du *kébélé* leur ayant promis des conditions de vie bien meilleures qu'à Homa. Les conditions d'accueil dans la région de Gambela se sont avérées catastrophiques, et seul un très faible nombre des déplacés a survécu.

A cette époque, l'Ethiopie était en guerre contre l'Erythrée et la Somalie. Des paysans quittèrent la région pour aller se battre, mais chaque famille restée sur place se devait de contribuer à sa manière à l'effort de guerre national. En plus des deux journées de travail obligatoire, les paysans étaient donc réquisitionnés une journée supplémentaire chaque semaine pour travailler les terres des soldats.

TYPOLOGIE DES EXPLOITATIONS A LA FIN DES ANNEES 1980



Source: V. Barthès et N. Boquien d'après des entretiens avec les paysans

Parallèlement, la taxe foncière, d'un montant très faible au moment de la révolution, s'accrût de façon importante. Cette taxe n'était pas liée à la superficie détenue par chaque paysan, mais dépendait du niveau de capital possédé par chacun. Trois classes furent créées, selon ce niveau de capital (estimé par le comité du *kébélé* au vu du nombre de têtes de bétail), et à chaque classe correspondait un niveau plus ou moins élevé de taxe à payer. Ainsi, en 1990, la taxe foncière représentait entre 200 et 300 birrs, contre 25 birrs en 1979 (birr constant).

Enfin, la politique de contrôle des prix agricoles au niveau national se traduit au niveau local par une taxation supplémentaire de la paysannerie : les prix agricoles des céréales furent maintenus bas (environ 50% du prix sur le marché libre), afin de favoriser la consommation des populations urbaines. Les paysans devaient s'acquitter du versement d'un quota fixe de céréales au *kébélé* (un quintal de blé par famille au prix de 35-40 birrs/quintal, birr courant). Les paysans dont la récolte n'était pas suffisante devaient alors se fournir sur le marché libre, à des prix bien supérieurs (75-80 birrs/quintal, birr courant). En pratique, une grande partie des paysans de la région ne recevait aucune rémunération en échange de ce quintal de blé.

En plus de ce quintal de blé, les peaux de tous les animaux abattus lors de la fête de Meskel devaient être livrées, gratuitement, au *kébélé*.

A la fin des années 1980, le montant des prélèvements en nature et en argent correspondait, si on le convertit en nature, à environ 3 quintaux de céréales :

- de 1 à 2 quintaux pour payer la taxe foncière
- 1 quintal de livraison obligatoire à la coopérative

Pour les plus petites exploitations (surfaces d'environ 0,4 hectare), ces prélèvements en nature et en argent représentaient **un tiers du produit brut des champs**. A ces prélèvements s'ajoutaient les prélèvements en temps de travail : 3 jours par semaine soit **50% du temps de travail**.

La somme de tous ces prélèvements a contribué à creuser les écarts entre les exploitations. Cette taxation a obligé les paysans à vendre petit à petit leur bétail, capital de l'exploitation.

Un exploitant nous a ainsi confié : « *On ne travaillait pas pour améliorer nos conditions de vie, on travaillait juste pour payer les taxes...* ».

La réforme agraire n'ayant pas redistribué les moyens de production de manière équitable, une nouvelle différenciation, fonction du nombre de têtes de bétail qu'ont pu conserver les paysans, s'est établie à cette époque.

2.5 Typologie des exploitations à la fin des années 1980

On distinguait à cette époque des exploitations de superficie variable, du fait du développement du faire-valoir indirect qui apparût très tôt dans la région, malgré son interdiction officielle.

En effet, la superficie maximum cultivable par un paysan est dépendante de la possession d'un ou plusieurs bœufs. La pointe de travail la plus importante se situe en juin-juillet, lors de la préparation du sol et du semis des céréales et légumineuses. C'est à ce moment que l'accès aux bœufs de trait est déterminant : il conditionne la surface maximale que peut cultiver chaque famille.

- 0 bœuf, travail du sol manuel : 0,5 hectare maximum
- ½ bœuf : 0,6 hectare maximum
- 1 bœuf : 1,25 hectares maximum
- 2 bœufs ou plus : jusqu'à 2,5 hectares

Or durant cette période, les paysans ne disposaient que de la **moitié de leur temps de travail**, ces limites étaient donc divisées de moitié, et certains paysans se trouvaient donc dans l'**incapacité de cultiver leurs propres terres**. Ainsi, des exploitants en culture manuelle, ne pouvant cultiver eux-mêmes la totalité de leurs terres, en cédaient une partie en contrat de métayage à des exploitants en culture attelée.

On distinguait ainsi 4 types d'exploitations :

- les exploitations en culture manuelle, avec des surfaces inférieures à 0,5 hectare
- les exploitations en culture manuelle, avec des superficies supérieures à 0,5 hectare, dont une partie était cédée en contrat de métayage à un autre exploitant
- les exploitations en culture attelée, avec un demi-attelage, pouvant cultiver une petite surface de terres en faire-valoir indirect
- les exploitations en culture attelée, avec un attelage complet, pouvant cultiver une plus grande surface de terres en faire-valoir indirect.

3 LA PERIODE LIBERALE : DE 1991 A NOS JOURS.

Durant cette période, les tendances amorcées pendant le *Derg* se poursuivirent : régression des pâturages communs, de la vaine pâture, généralisation de la double saison de culture, développement des contrats sur le foncier.

La fin de ce régime marqua par ailleurs l'arrêt des prélèvements réalisés par l'Etat sur la paysannerie, ainsi que l'arrêt des subventions sur les intrants agricoles.

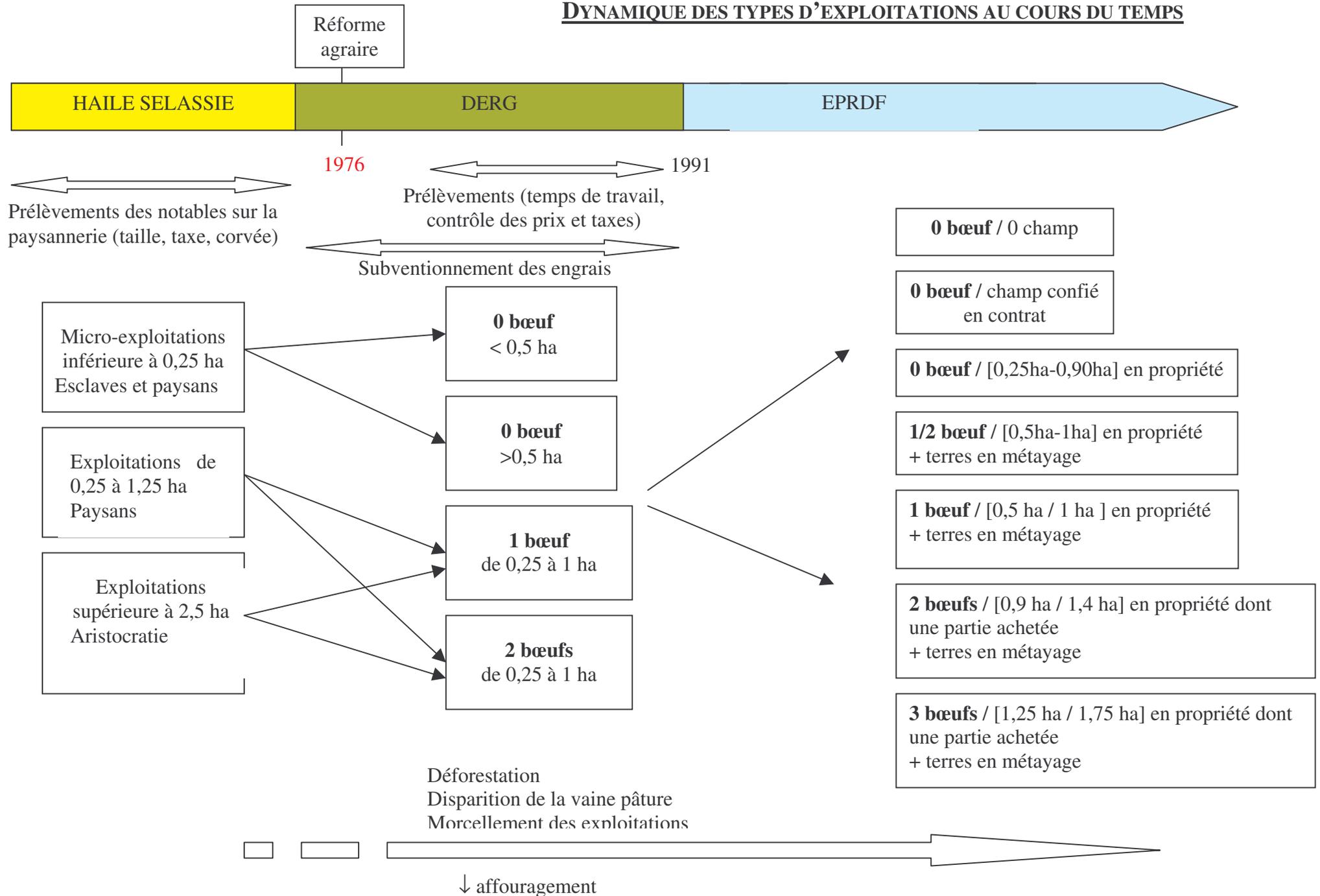
La suppression des subventions eut pour résultat une flambée du prix des engrais, qui a été multiplié par plus de six. Nous avons en effet pu estimer, avec les paysans, que l'achat d'un quintal d'engrais subventionné coûtait le prix de 75kg de blé (avec une marge allant de 60 à 125 kg selon les années). A l'heure actuelle, pour acheter ce même quintal d'engrais, un paysan doit vendre environ 5 quintaux de blé (prix du blé à la récolte). Dans ce contexte, la majorité des paysans a dû cesser l'utilisation d'engrais ou du moins diminuer les doses utilisées. Il en a résulté le développement de champs fumés (sans utilisation d'engrais mais avec épandage de fumier), et une baisse des rendements en champs. Un exploitant nous confiait ainsi : « *J'ai dû arrêter d'utiliser des engrais, leur prix étant devenu trop cher. Je dois maintenant prier Dieu pour faire pousser mon blé* ».

Depuis la réforme agraire de 1975, les exploitations ont été divisées au fil de l'accroissement démographique. Lors de cette réforme, 280 paysans ont bénéficié d'une terre, et la population totale du *kébélé* s'élevait à environ 2 000 habitants. Aujourd'hui, la population totale du *kébélé* a doublé (4 000 habitants au recensement local de 2005). Sans disposer de données plus précises quant à cet accroissement démographique, nous pouvons, d'après nos entretiens avec les paysans, en décrire les conséquences.

L'accroissement démographique s'est traduit dans le paysage par la colonisation progressive d'espaces forestiers allotés à de jeunes agriculteurs, et par une modification dans la localisation de l'habitat. Au fil des successions, un même lopin de terre est divisé et les nouveaux exploitants sont contraints d'installer leurs maisons sur les replats à mi-pente, lorsqu'ils existent, voire en milieu de pente.

Par ailleurs, l'allotissement de terres à de jeunes ou nouveaux agriculteurs a eu pour conséquence la défriche progressive des forêts. Le bois étant de plus en plus difficile à se procurer en grande quantité dans les forêts, les paysans ont donc commencé à produire eux-

DYNAMIQUE DES TYPES D'EXPLOITATIONS AU COURS DU TEMPS



Source : V. Barthès et N. Boquien, d'après les entretiens avec les agriculteurs de la région

mêmes le bois nécessaire à leur consommation quotidienne. Bien que de nombreuses espèces locales aient été conservées, notamment dans les haies entourant les parcelles des exploitations, c'est l'eucalyptus, et le bambou dans une moindre mesure, qui sont le plus couramment plantés pour les usages courants : bois d'œuvre, de chauffe, de construction.

De plus, l'abandon des jachères de courte durée, des friches herbeuses, conjugué à la régression des forêts, ont eu pour conséquence une modification du mode d'alimentation du bétail, qui ne correspondait plus au nouveau mode d'exploitation du milieu. Par conséquent, un nouveau mode d'affouragement, plus intensif en travail, est apparu, puis s'est généralisé à l'ensemble de la paysannerie.

L'alimentation du bétail n'est dorénavant plus basée sur la pâture, à l'extérieur de l'exploitation, des aires en libre accès mais sur l'affouragement en stabulation, à partir de fourrages créés sur l'exploitation. De nouvelles pratiques au niveau des systèmes de culture sont donc mises en œuvre pour répondre aux besoins des systèmes d'élevage :

- arrachage systématique des adventices de l'ensèteraie,
- coupe régulière des feuilles d'ensète,
- arrachage systématique des adventices des champs,
- fauche de l'herbe dans les espaces enherbés privés ou communs (bords des chemins)

Ces pratiques nécessitent un temps de travail très important, puisqu'il faut chaque jour prélever sur l'exploitation les unités fourragères nécessaires. Les paysans passent donc d'un système d'élevage extensif en travail, basé sur le pâturage d'aires en libre accès, à un système « zéro pâturage » très demandeur en travail.

Cette modification radicale de la conduite du bétail fut permise à cette époque par la libération de la force de travail, avec l'abolition des travaux communs et autres prélèvements.

En conséquence, le nombre de têtes de bétail possédées par un paysan est aujourd'hui limité par la capacité d'affouragement de l'exploitation. Les contrats sur le bétail, qui existaient déjà sans être généralisés, se développent entre des paysans ne pouvant alimenter tout leur bétail et d'autres ayant décapitalisé.

De nouveaux rapports sociaux de production se mettent alors en place, et conditionnent une nouvelle répartition inégale de la valeur ajoutée : contrats à part de fruit sur le bétail, mode de faire-valoir indirect sur le foncier, emprunts à taux usuraire...

Rentrons en détail dans l'explication du système agraire actuel.

III. LE SYSTEME AGRAIRE ACTUEL

4 LES SYSTEMES DE CULTURE ET D'ELEVAGE

4.1 Systeme de culture ensète

4.1.1 L'ensèteraie occupe une place centrale dans l'exploitation agricole

Rappelons brièvement les multiples rôles de l'ensète qui lui valent sa place primordiale dans l'exploitation.

Base du régime alimentaire de la population, l'ensète produit énormément de matière fraîche par unité de surface. Il est difficile de donner un chiffre vu le large éventail de rendements de *kocho* frais produit par hectare que l'on trouve dans la littérature. A la confrontation des données recueillies sur le terrain et de celles lues dans des ouvrages, nous retiendrons comme ordre de grandeur un rendement de 10 tonnes de *kocho* frais par hectare. D'après la littérature, le *kocho* perdrait 60% de son poids lors de la cuisson, ce qui implique un rendement de 6 tonnes de *kocho* cuisiné par hectare. Un autre avantage de cette culture pour l'alimentation humaine est sa récolte et sa transformation en *kocho* échelonnées tout au long de l'année.

L'ensète rentre aussi dans l'alimentation du bétail. Les feuilles constituent le principal fourrage en période de pénurie. Les racines et le pseudo-tronc sont quant-à eux particulièrement utilisés pour l'engraissement et l'alimentation des bœufs en période de travail du sol.

Il tient enfin un rôle indispensable dans la trésorerie des ménages. La vente de *kocho*, ainsi que des autres produits dérivés de l'ensète (cordes, cordelettes et nattes), est en effet la source principale de revenus hebdomadaires, que la femme peut ensuite employer pour ses achats réguliers tels que huile, sel, café, savon etc.

L'ensèteraie occupe une proportion variable dans l'assolement de l'exploitation suivant la SAU totale de celle-ci et sa capacité de fumure.

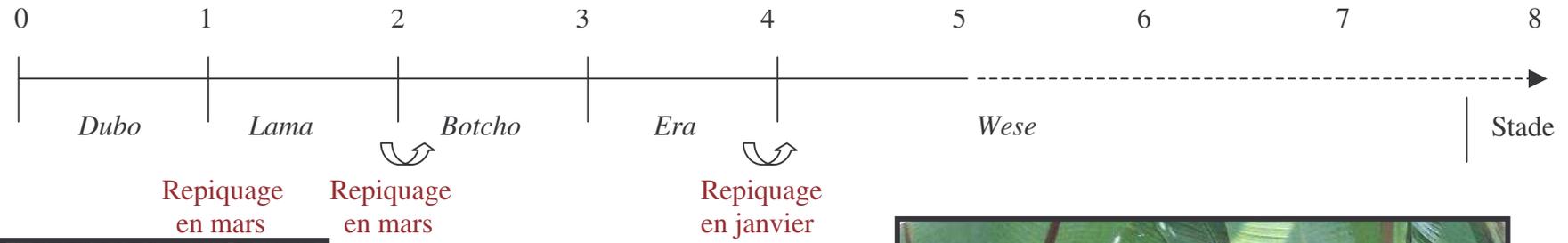
Pour des gammes d'exploitations agricoles inférieures à 0,6 hectare, la surface d'ensèteraie augmente proportionnellement à la surface totale de l'exploitation. A surface réduite, les exploitations privilégient donc leur ensèteraie du fait des multiples rôles que cette plante remplit dans l'exploitation.

Si l'exploitation dépasse 0,6 hectare, l'ensèteraie reste bloquée à 0,25 hectare et ces exploitations augmentent alors la superficie de leurs champs. La limite maximale de la surface d'ensèteraie est la capacité de fumure de l'exploitation.

Le rôle de l'ensèteraie est tel dans une exploitation qu'une maladie de l'ensète peut mettre en péril la viabilité des exploitations les plus précaires : le paysan perd avec son ensèteraie son alimentation de base et une source de revenu. L'histoire a justement été marquée par le retour cyclique de cette maladie, la maladie bactérienne de l'ensète (appelée localement *Aloya*). Cette maladie se transmet très rapidement au sein d'une plantation. Or l'assainissement de celle-ci requiert un changement de culture pour une durée minimum de trois ans, méthode qui s'avère difficile voire impossible pour les plus petits paysans.

Une modélisation de la perte de 75% de l'ensèteraie montre une perte de VAB de 20%, et de revenu agricole de près de 50%, pour certaines petites exploitations où l'ensèteraie représente le tiers de la surface de l'exploitation détenue en propriété.

CYCLE DE L'ENSETTE



Dubo, ensète de 1^{ère} année



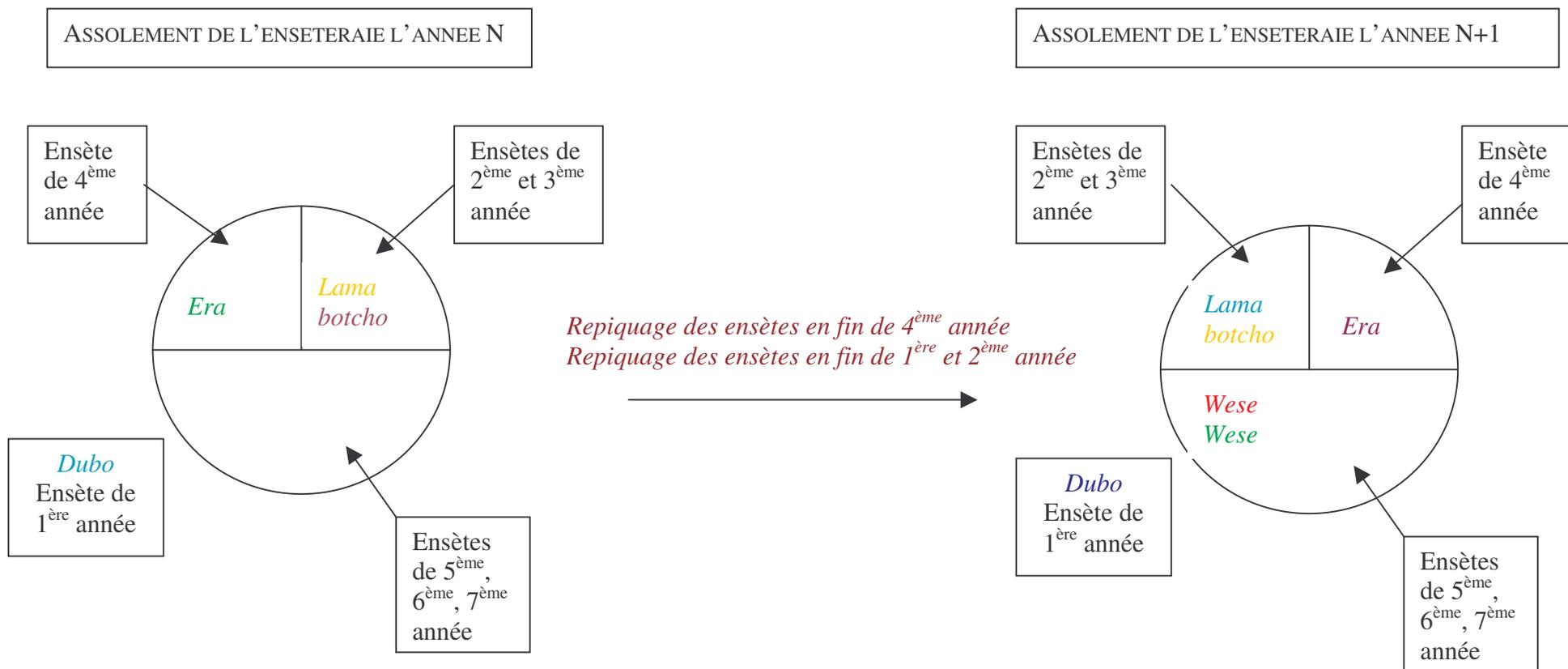
Sima : ensètes de 2^{ème} et 3^{ème} année (*lama* et *botcho*)
plantés au sein de la même parcelle



Plantation d'ensètes
de plus de 4 ans,
(*wese*)



ASSOLEMENT DE L'ENSETERAIE



Source : V. Barthès et N. Boquien, d'après les entretiens avec les agriculteurs

TRANSFORMATION DE L'ENSETE



*Ci-dessus et à gauche :
femme préparant le
kocho*



*Ci-dessous : le bulla, un des
produit issu de la
transformation de l'ensète*



4.1.2 Les variétés d'ensète

Chaque ensèteraie est constituée d'un échantillon de plusieurs variétés d'ensète, chaque variété remplissant des rôles spécifiques, et leur combinaison relevant des priorités de chaque paysan :

- quelques variétés sont reconnues pour donner un *kocho* de très bonne qualité gustative (*Gimbo, Itine, Sabara, Argama, Tasa, Gobmorsa, Wochamada...*)
- certaines résistent mieux à l'*Aloya*, la maladie du flétrissement bactérien de l'ensète (*Dirbo, Wolantche*)
- d'autres sont réputées pour la résistance des sous produits fibreux obtenus lors de la fabrication du *kocho*, qui seront utilisés préférentiellement pour la fabrication de cordes (*Siskela, Guichira*)
- certaines sont cultivées pour leurs vertus médicinales

Parmi ces variétés, les paysans reconnaissent deux genres, mâle et femelle. Les ensètes mâle donneraient des rendements plus élevés de *kocho* par ensète, arriveraient à maturité plus rapidement que les ensètes femelles et seraient plus résistants à la maladie du flétrissement bactérien de l'ensète ou *Aloya*. Les ensètes femelles donneraient au contraire un *kocho* de meilleure qualité gustative et seraient les seuls dont la racine peut être consommée bouillie.

4.1.3 Le cycle de l'ensète

L'ensète est coupé une seule fois au bout de 6 à 8 ans. **La croissance de l'ensète** se fait en plusieurs étapes successives et fait intervenir trois repiquages:

- Le stade *dubo* : il concerne la première année du cycle de l'ensète. En janvier, des ensètes de plus de 6 ans sont coupés. Leurs racines sont replantées intactes puis abondamment fumées. Elles rejèteront durant l'année à venir.
- Le stade *lama* : La transplantation des *dubos*, jeunes ensètes de un an, a lieu à l'issue de cette première année, en mars. Ils prennent alors le nom de *lama*.
- Le stade *botcho* : les lamas en fin de deuxième année sont transplantés en mars et parviennent alors au stade *botcho*. Ils y resteront pendant une année. Les ensètes au stade *lama* et *botcho* sont plantés au sein de la même parcelle, deux *botchos* étant intercalés par deux *lamas* plantés ensemble. L'ensemble constitue les *sima*.
- Le stade *era* : il correspond aux ensètes de quatrième année
- Le stade *wese* : les *era* en fin de quatrième année sont transplantés en janvier et prennent alors le nom de *wese*. Ils resteront à ce stade jusqu'à leur transformation en *kocho*.

4.1.4 L'ensèteraie : un système de culture manuel et très intensif en travail

C'est un système de culture très intensif en travail. Au cours d'une année, **les repiquages de l'ensète au stade *dubo*** (ensète de un an), ***lama*** (ensète de deux ans) **et *era*** (ensète de quatre ans) constituent les pics de travail masculins de ce système de culture en janvier et en mars. L'entraide est alors souvent pratiquée. Autre pic de travail, le **labour au pieu à labourer** dans certaines parties de la plantation en janvier est réalisé aussi grâce à l'entraide.

Le **désherbage des adventices** a lieu en mai et juin. D'août à fin octobre, le paysan **replie les feuilles extérieures** de chaque pied d'ensète, qui se dessècheront au cours de la période sèche. Les femmes utilisent la nervure centrale asséchée de ces feuilles ou *wodaro* pour réaliser des nattes. Ces deux opérations ne constituent pas une pointe de travail, elles sont réalisées quotidiennement sur plusieurs mois.

L'**épandage des déjections animales** est une tâche féminine, chaque plant d'ensète est en moyenne fumé une fois au cours de l'année.

Les pointes de travail féminines ont lieu au cours des mois de **transformation de l'ensète en kocho**. Cette transformation est toujours réalisée à plusieurs : femmes et jeunes filles de la famille, association de femmes de plusieurs familles différentes faisant tour à tour le *kocho* dans chaque plantation, femme du chef de la famille aidée par une ou plusieurs femmes payées en nature (*kocho*) et en argent.

4.1.5 L'ensèteraie : un critère de différenciation des exploitations agricoles

Une différenciation sur l'ensèteraie entre exploitations est observable sur les critères suivants :

- **Fréquence annuelle de préparation du kocho**

Les meilleures saisons de préparation du *kocho* sont juin, juillet, août en saison des pluies, ainsi que décembre et janvier en saison sèche. Le *kocho* préparé en ces mois sera bien plus savoureux, une explication apportée par un certain nombre de paysans étant que les feuilles d'ensète ne sont pas (ou moins) coupées à ces périodes. En saison des pluies, les paysans désherbent uniquement à l'intérieur de la plantation et à l'entrée en saison sèche, le fourrage est encore suffisamment abondant dans les autres champs pour ne pas ou moins couper les feuilles d'ensète. La transformation de l'ensète en juin, juillet et août donnerait également un rendement de *kocho* plus élevé, en liaison avec une teneur en eau du *kocho* qui serait plus importante. Cependant, certains foyers préparent du *kocho* tous les mois de l'année : ce sont généralement des familles disposant d'une faible superficie d'ensèteraie et de peu d'ensètes chaque mois en âge d'être coupés.

- **Age des ensètes entrant dans la fabrication du kocho.**

Le *kocho* le plus savoureux, et donnant les meilleurs rendements, serait préparé avec des ensètes coupés après la floraison (âgés de 8-9 ans). Seuls les paysans les plus aisés, ayant une ensèteraie de taille importante et pour qui le *kocho* ne représente pas la nourriture de base, peuvent se permettre d'attendre aussi longtemps. La plupart des paysans transforme leurs ensètes une fois âgés de 7 à 8 ans, mais tous les cas de figure se présentent. Certains paysans ne peuvent attendre que leurs ensètes dépassent l'âge de 5-6 ans pour les couper et les transformer. Dans ce cas, les rendements de *kocho* par ensète sont très faibles et le goût bien moins savoureux.

- **Temps de fermentation du kocho.**

Une fois préparé et avant d'être consommé, le *kocho* est laissé à fermenter dans un trou, dans le sol de l'ensèteraie. Du temps de fermentation dépend également la qualité gustative du *kocho*. Une durée supérieure ou égale à trois mois est généralement reconnue comme minimum pour obtenir un « bon » *kocho*. Cependant certaines familles en période de soudure ou d'autres de façon chronique ne peuvent excéder un mois voire quinze jours de fermentation. Ils mangent en permanence le *kocho* préparé le mois précédent, n'ayant d'autre nourriture et préparant chaque mois un nombre limité d'ensètes (2 à 4 ensètes/mois). La superficie de leur ensèteraie et l'âge des ensètes ne permettent pas d'en préparer un nombre supérieur.

- **Consommation des racines d'ensète.**

Le *kocho* représente la principale forme de consommation de l'ensète. Toutefois, la racine de l'ensète ou *amitcho* peut être consommée séparément, sans transformation ni fermentation préalable, le reste de l'ensète étant donné comme fourrage aux animaux. Elle est mangée bouillie, comme accompagnement du colostrum après vêlage. Elle peut être également consommée en période de soudure, de février à fin mai. Le nombre d'ensètes coupés à cet effet

varie grandement d'une famille à l'autre, fonction de la disponibilité en *kocho* ou de la possibilité d'acheter d'autres produits sur le marché. Les familles disposant d'une ensèteraie inférieure à 0,25 hectare consomment ainsi la racine bouillie de l'ensète en quantité importante en période de soudure. Toutefois ils ne peuvent consommer ces racines durant la totalité de cette période, le nombre d'ensètes de leur plantation étant trop faible pour le permettre.

- **Préparation et vente de *merero***

Le *merero*, consommé traditionnellement à l'occasion de la fête de Meskel, est obtenu à partir d'un mode particulier de transformation de l'ensète. Toutefois, les paysans dont l'ensèteraie est de taille très réduite ne peuvent en préparer.

Parmi les paysans en réalisant, seuls ceux en préparant une quantité importante pourront en vendre sur le marché. Or, le *merero* se vend à haut prix en septembre pour la fête de *Meskel* (plus de quatre fois le prix du *kocho*, à quantité égale). La vente de *merero* constitue donc un revenu important avec lequel les femmes peuvent acheter d'autres produits nécessaires à la fête, et notamment le beurre.

- **Vente de *kocho***

Les paysans possédant une superficie d'ensèteraie généralement supérieure à 8 ares vendent hebdomadairement (de 1 à 3 fois par semaine) du *kocho* sur le marché. Cette vente de *kocho* assure un revenu régulier qui permet à la femme de subvenir aux autres dépenses alimentaires quotidiennes : café, huile, piment...

- **Réalisation de nattes en *wodaro*** (nervure centrale de feuille desséchée)

Seules les familles disposant de suffisamment d'ensètes pour utiliser les feuilles dans ce but et non uniquement pour l'alimentation animale se livrent à cette tâche. La vente de ces nattes constitue pourtant un revenu non négligeable (de 0,6 à 0,8 € par natte, de novembre à mars sur le marché d'Adaro, dans une zone non productrice d'ensète).

Voici une idée de la combinaison de ces différents critères suivant la superficie de l'ensèteraie :

	Surface de l'ensèteraie en ares		
	<8	[8-12]	[12-25]
Fréquence annuelle de préparation du <i>kocho</i>	6 à 12 (1 si très peu d'ensètes)		4 à 6
Age des ensètes entrant dans la fabrication du <i>kocho</i>	6-7 ans		7-8 ans
Temps de fermentation du <i>kocho</i>	1 mois	1-3 mois	3 mois
Vente de <i>kocho</i> (hebdomadairement)	0	1 à 2	3
Consommation des racines d'ensète	+++		+
Préparation et vente de <i>merero</i>	0	+	+++
Réalisation de nattes en <i>wodaro</i>	0	+	+++

Ainsi pour les ensèteraies de taille inférieure à 8 ares, les feuilles d'ensète sont gardées exclusivement pour l'alimentation des animaux, des racines sont consommées durant toute la période de soudure, les ensètes sont coupés à 6 ans pour préparer le *kocho* et ceci tous les mois et le *kocho* reste moins d'un mois à fermenter dans le sol. Enfin, ils préparent trop peu de *kocho* pour en vendre et ne préparent pas de *merero*.

4.1.6 Evolution de ce système de culture dans le temps

Au cours des dernières décennies, certains points de l'itinéraire technique de ce système de culture ont été modifiés :

- généralisation du désherbage des adventices de l'ensèteraie en mai et juin pour l'affouragement du bétail, due à la raréfaction des fourrages
- généralisation de la coupe des ensètes avant la floraison
- diminution du temps de fermentation qui pouvait avant atteindre un an.

Ces deux derniers points sont causés par la diminution progressive de la superficie totale de l'exploitation et donc de l'ensèteraie, avec le morcellement des exploitations agricoles.

4.2 Système de culture jardin vivrier

Les cultures produites dans le jardin vivrier sont destinées exclusivement à l'autoconsommation de la famille. Les principales cultures sont le maïs et le chou vert, aliment accompagnant traditionnellement le *kocho* et complétant ainsi le régime alimentaire.

Ce chou est cultivé en rotation avec du maïs, cultivé autant pour l'autoconsommation que pour l'affouragement du bétail. Le maïs est semé en janvier (après les premières pluies) et récolté en juin pour la variété venant du Kenya et en août pour la variété locale.

En juin et en juillet, au fur et à mesure de la récolte du maïs si celle-ci n'est toujours pas finie, le chou est repiqué. Les jeunes plantules peuvent être achetées sur le marché ou provenir de la pépinière du paysan. Le repiquage du chou ne constitue pas une pointe de travail, cette tâche est effectuée quotidiennement par l'homme avant ou après sa journée de travail.

Le sarclo-binage du chou débute un mois après son repiquage et est généralement effectué quelques jours par semaine pendant une faible durée (une demi-heure à une heure), par l'homme, avant ou après sa journée de travail. Un même plant est travaillé à quinze jours d'intervalle. Cette tâche se poursuit ensuite jusqu'à la fin de la récolte.

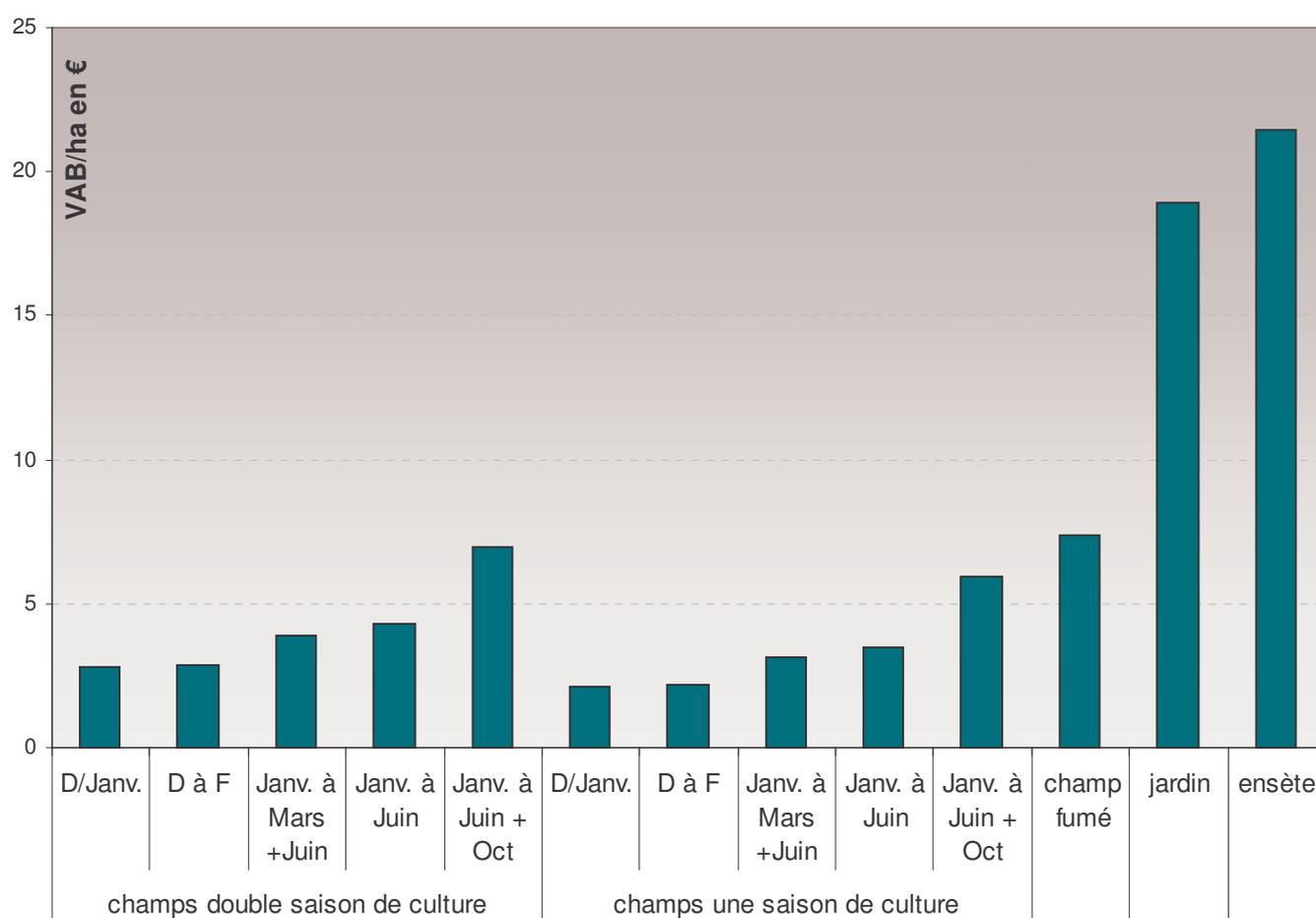
La récolte intervient deux mois après le repiquage et dure généralement jusqu'à janvier si le chou est fréquemment fumé et désherbé, date à laquelle le paysan doit libérer la parcelle pour cultiver le maïs. Les rendements chutent de moitié entre les mois de pleine récolte (de septembre à fin novembre) et les mois de décembre et janvier. La culture continue du chou sur une même parcelle est réalisable à condition de réserver une parcelle à cet effet, donc pour les paysans disposant d'un jardin de superficie importante.

Tous les travaux dans le jardin vivrier sont réalisés manuellement.

Plus la superficie du jardin vivrier (comprise entre de 2,5 et 12 ares), corrélée avec la superficie totale de l'exploitation agricole, augmente, et plus une diversification des cultures est pratiquée. Dans un petit jardin vivrier, inférieur à 5 ares, sont cultivés généralement :

- le maïs et le chou
- un ou deux caféiers (généralement cultivé pour ses feuilles entrant dans la préparation d'infusion avec de l'ail et du gingembre)
- deux à cinq plants de piment
- un plant de haricot
- un ou deux plants de canne à sucre
- un plant de potiron
- deux plants de tabac
- éventuellement quelques plants d'oignon et des tubercules (taro, igname).

COMPARAISON DES VALEURS AJOUTÉES BRUTES A L'HECTARE
DE QUELQUES SYSTEMES DE CULTURE



Source : V. Barthès et N. Boquien, modélisation d'après les enquêtes de terrain.

Si la superficie augmente, la superficie plantée en maïs et chou s'accroît, le nombre de caféiers, de plants de canne à sucre, de plants d'oignon, de piment augmente et quelques cultures maraîchères peuvent apparaître : betterave, chou blanc, ail, carotte. Mais la récolte est pour chaque culture insuffisante pour satisfaire la totalité de la consommation familiale.

Les récoltes sont échelonnées tout au long de l'année, et sont, comme pour l'ensète, gérées par les femmes en fonction des besoins alimentaires de la famille.

Au sein du jardin vivrier, le chou est abondamment fumé, durant trois mois de l'année (de juillet à fin septembre). Le maïs étant semé sur la même parcelle que le chou, un seul épandage de matière organique est généralement pratiqué au moment de l'unique travail du sol précédent le semis.

4.3 Les systèmes de culture « champs »

4.3.1 Place des systèmes de culture « champs » dans l'exploitation agricole

Une différenciation très nette existe entre exploitations sur le critère superficie de champs cultivés. Cette superficie est très variable (de 8 ares à 1.5 hectares) et dépend :

- de la surface totale d'exploitation héritée du père. Nous l'avons déjà expliqué, tant qu'un paysan est en mesure d'étendre la superficie de l'ensèteraie, il l'étendra au détriment de sa surface en champ. L'ensèteraie peut créer jusqu'à sept fois plus de richesse par unité de surface que les systèmes de culture « champs » (cas de paysans dans l'obligation de vendre tous leurs grains à la récolte, au prix le plus bas).
- de la superficie éventuellement cultivée ou cédée en mode de faire-valoir indirect (fermage, métayage). Les contrats de métayage sont fortement répandus dans la région : partage à part égale des intrants et de la récolte, terre et travail apportés chacun par l'un des partis.
- de la superficie vendue en cas de gros « coup dur » (funérailles, maladies,...)/de la superficie achetée par les exploitants disposants d'une capacité d'investissement importante et ayant les moyens de production pour la cultiver.

Les cultures en champs tiennent néanmoins des rôles multiples dans l'exploitation :

- d'autoconsommation pour les cultures de petite saison des pluies (maïs, haricot rouge, pomme de terre) et pour les cultures de grande saison des pluies (céréales et fève) dans une certaine mesure (pour les paysans les plus aisés).
- de culture de rente pour les céréales et la fève : ils représentent les premières productions agricoles vendues en janvier pour faire face aux différentes dépenses de cette période, nous y reviendrons ultérieurement.

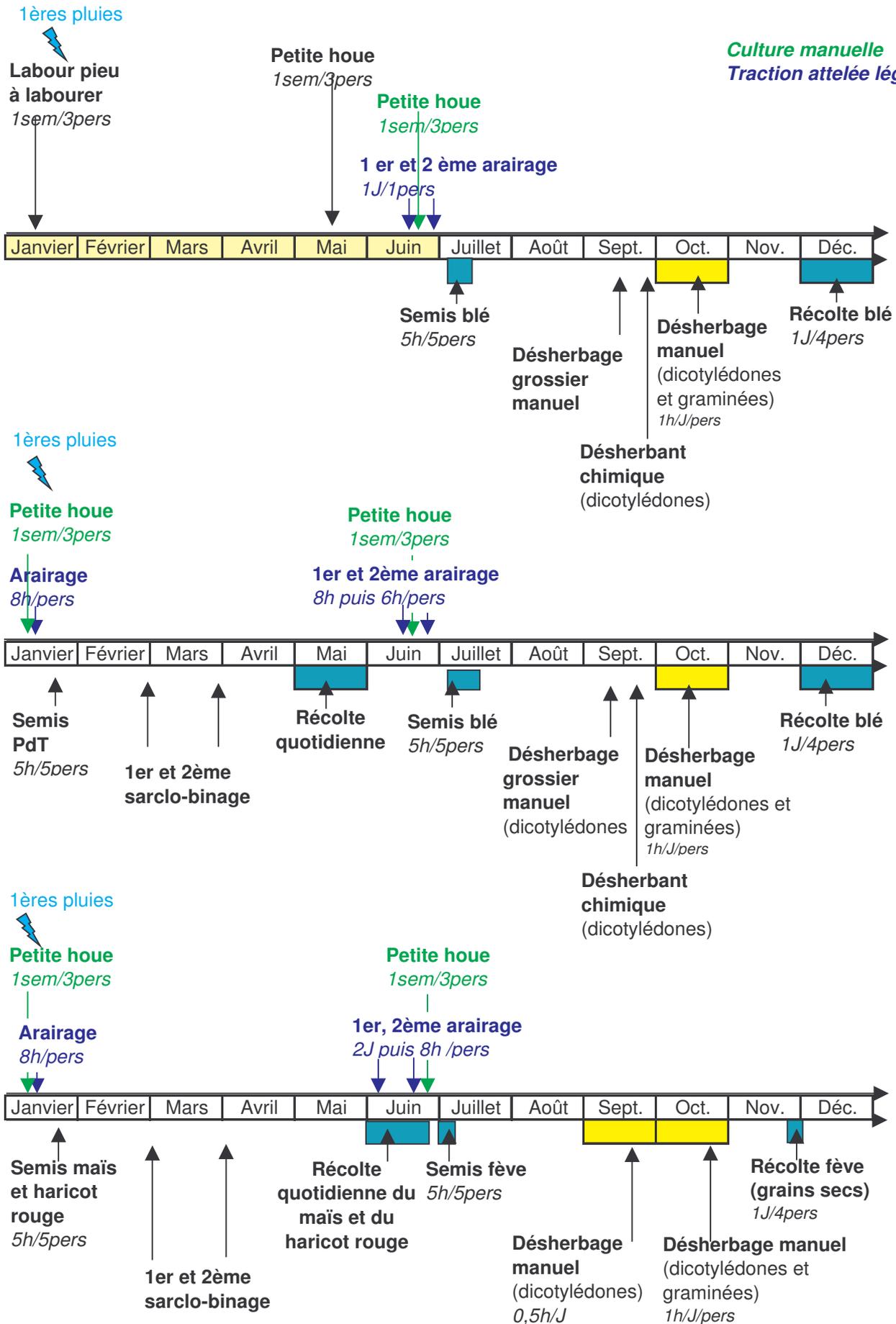
Par ailleurs, les résidus de culture (pailles), ainsi que les adventices, sont utilisés comme fourrage pour le bétail en saison de faible disponibilité fourragère (saison sèche). La paille est aussi largement utilisée pour la confection des toits des maisons et leur réfection annuelle.

4.3.2 Rotation et assolement

Nous l'avons vu, la suppression de la jachère et l'apparition pendant le *Derg*, puis la généralisation lors de l'FPDRE (Front Populaire Démocratique Révolutionnaire Ethiopien), de la double saison de culture en champs modifient les rotations. Les friches sont totalement abandonnées sauf exception. On retrouve ainsi, de manière généralisée dans toutes les exploitations, des rotations en trois ou quatre ans. Ces rotations comportent dorénavant un **double saison de culture** sur les parcelles localisées en haut de pente, proches de l'ensèteraie,

ITK -/blé//PdT/blé//maïs+haricot rouge/fève (parcelle de 0,25 ha, en haut de pente)

Culture manuelle
Traction attelée légère



et une **simple saison de culture** (de juin à décembre) sur les parcelles en bas de pente ou isolées. Les cultures de ces parcelles sont en effet soumises à un plus haut risque de destruction par les ravageurs (singes, porcs-épics). Ce sont généralement aussi des sols plus pentus et plus érodés. La culture de tef y est possible.

Le **type de rotation** rencontré est :

- sur les parcelles en haut de pente :
 - /blé // pomme de terre/blé // maïs+haricot rouge/fève ou pois *ou*
 - /blé // pomme de terre/orge // maïs+haricot rouge/fève ou pois
- sur les parcelles en bas de pente ou isolées
 - /blé // -/blé // -/fève
 - /blé // -//tef// -/fève
 - /blé // -/orge // -/fève

Des rotations en quatre ans sont également possibles, avec la succession de trois années de céréales suivies d'une année de légumineuse. L'inclusion dans les rotations d'une légumineuse est indispensable. Elle permet une augmentation de la teneur en azote du sol. Ainsi, un blé suivant une fève a un rendement environ une fois et demi supérieur à un blé suivant une autre céréale (de 11 à 16 quintaux par hectare).

Le maïs est cultivé en association avec du haricot rouge, et précède généralement la culture de fève. Si le maïs est tardif (pluies tardives en petite saison), le pois est alors semé à la place de la fève, sous le maïs qui lui sert de tuteur.

L'orge, plus sensible à la verse, peut être cultivé sur des sols moins fertiles.

Chacune de ces rotations, pratiquée en culture manuelle ou en traction attelée légère, correspond à un système de culture distinct.

L'**assolement** correspond rarement à la rotation pratiquée par le paysan. De nombreux paysans nous ont avoué leur incapacité à planifier leur rotation et leur assolement, probablement en raison de leur faible marge de liquidités, qui ne peut les assurer chaque année d'acheter les semences voulues en temps opportun. L'assolement correspondrait plus à une logique de trésorerie (difficulté d'achat de semences) qu'à une stratégie anti-risque (éventail de cultures chaque année).

4.3.3 Les variétés

Deux variétés de maïs sont cultivées en champs :

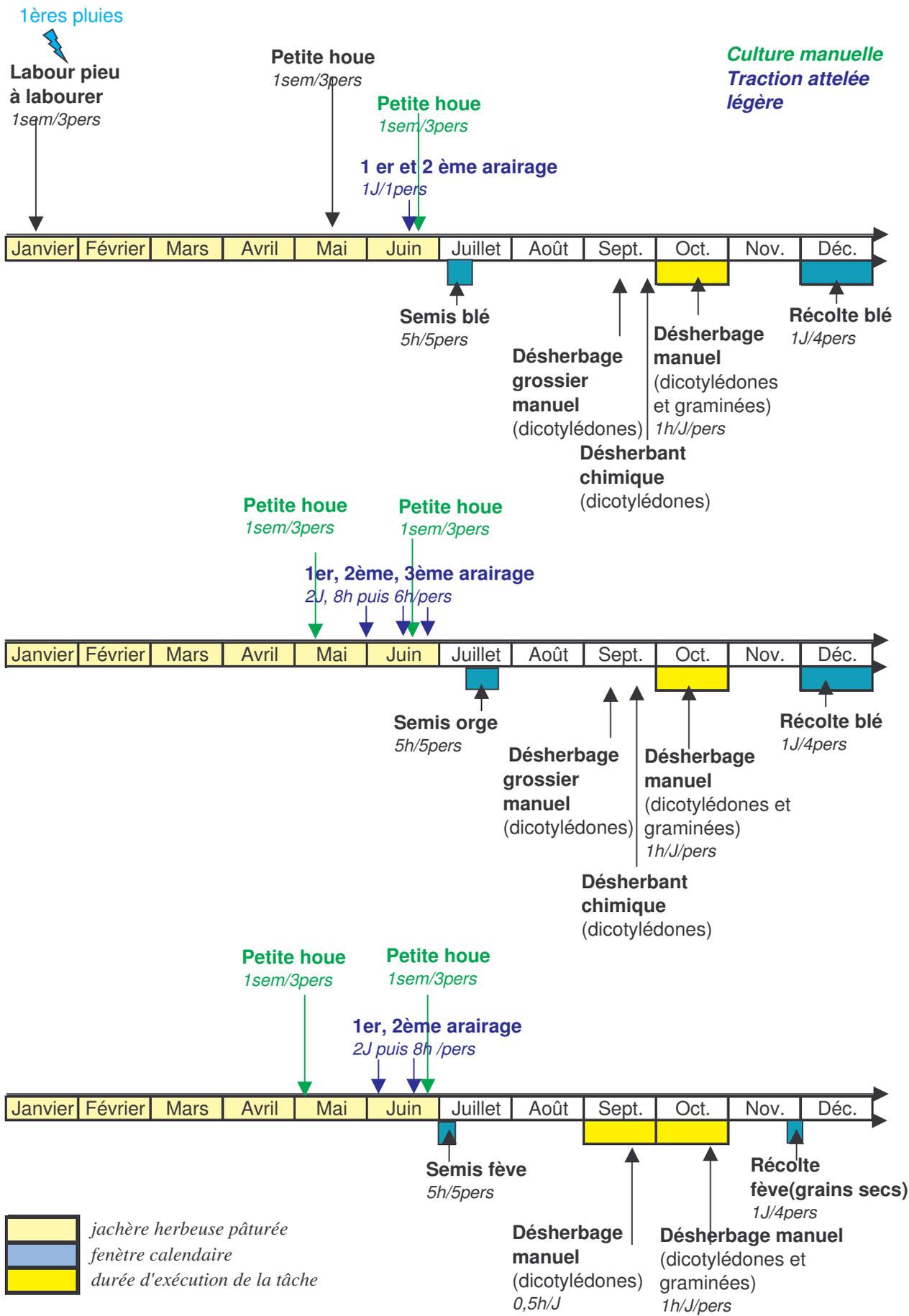
- variété locale, à cycle long (6 mois) et à tige longue, choisi comme apport fourrager pour le bétail
- variété provenant du Kenya, à cycle court (4 mois) et à tige courte, choisie pour des rendements en grains plus élevés

En général, les deux variétés sont cultivées sur une même exploitation, cela permettant à la famille d'étaler la période de récolte.

Une seule variété de fève est cultivée en champs, le *horse bean*. Au contraire, plusieurs variétés de pois existent et sont cultivées : *akouri atter*, *abasha atter*...

Concernant le blé, la principale variété cultivée est le blé *legamo*. Quelques nouvelles variétés ont été distribuées par le bureau du Ministère de l'Agriculture de Shishinsho, mais les bénéficiaires sont peu nombreux et les surfaces emblavées avec de telles variétés très faibles.

ITK -/blé//-/orge//-/fève (parcelle de 0,25 ha, en bas de pente)



4.3.4 Les grands points des itinéraires techniques

Les deux niveaux d'équipement, manuel et en traction attelée légère, prévalent encore aujourd'hui. Le **travail du sol**, activité exclusivement masculine, est donc réalisé à l'araire pour ceux qui disposent de bœufs, ou manuellement à l'aide du pieu à labourer et d'une petite houe.

□ Les parcelles situées en haut de pente :

▪ En traction attelée légère :

Pour la première saison de culture, un seul arairage est pratiqué avant le semis.

Au contraire, plusieurs arairages sont réalisés avant chaque semis de deuxième saison de culture – en général un pour le pois, un ou deux pour la fève, deux pour le blé et l'orge. Leur rôle principal est la lutte contre les adventices. Ils sont réalisés à deux semaines d'intervalle, le premier arairage intervenant après levée des adventices et le dernier arairage intervenant une semaine avant le semis.

Après la culture de la fève uniquement et avant les arairages précédents le semis du blé, le labour au pieu à labourer et un passage à la petite houe sont la règle. Aucune culture de première saison n'est donc pratiquée après une culture de fève. Une friche herbeuse pâturée de six mois revient donc dans les rotations tous les trois ou quatre ans.

▪ En culture manuelle :

Un seul passage à la petite houe est réalisé avant les semis de première saison de culture.

Après la culture de la fève, le labour au pieu à labourer puis généralement deux passages à la petite houe sont pratiqués. Les autres années, après la récolte du maïs ou de la pomme de terre, un seul passage à la petite houe avant le semis de blé et de l'orge est pratiqué, le temps disponible à cet effet étant court (moins d'un mois). La fève et le pois peuvent être semés directement sans travail du sol préalable avant le jour du semis.

□ Les parcelles situées en bas de pente ou isolées

Sur ces parcelles, une seule saison de culture est pratiquée de juin à décembre. Durant 6 mois de l'année, ces terres en bas de pente ou isolées sont laissées en friche. Toutes les adventices sont ensuite détruites à l'araire ou à la petite houe. Cette friche herbeuse pâturée de six mois chaque année joue donc un rôle dans la reproduction de la fertilité de ces parcelles.

▪ En traction attelée légère :

Les arairages sont plus nombreux que ceux intervenant avant le semis de deuxième saison de culture sur les parcelles en haut de pente : en général deux pour le pois, la fève et le tef, trois pour le blé et l'orge. Deux arairages sont généralement séparés de deux semaines, le dernier arairage intervenant une semaine avant le semis.

L'année suivant la culture de la fève, la parcelle est retournée au pieu à labourer en janvier puis travaillée à la petite houe deux mois plus tard et enfin une fois à l'araire une semaine avant le semis.

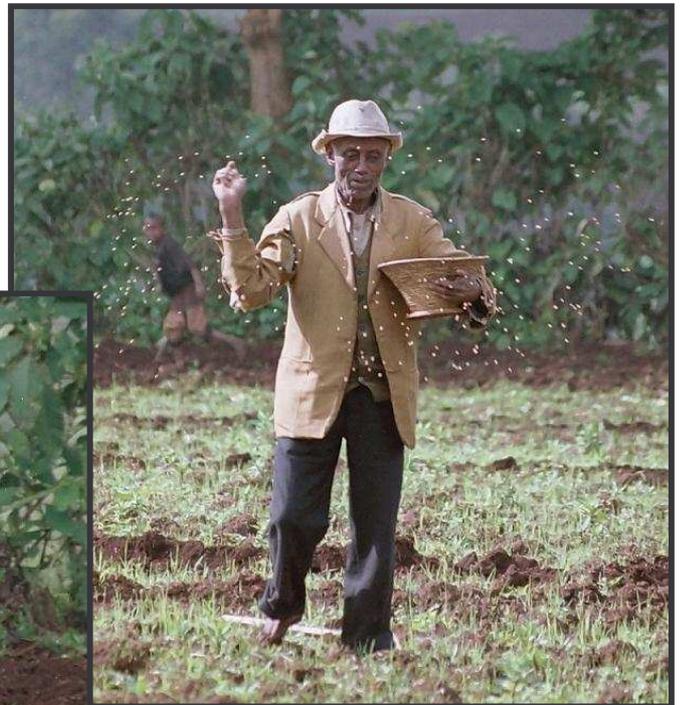
▪ En culture manuelle :

Un ou deux passages à la petite houe précèdent le semis de l'orge et du blé en mai et juin. Un labour au pieu à labourer intervient en janvier après une culture de la fève uniquement.

QUELQUES TRAVAUX DES CHAMPS



Passage de l'araire



*Ci-dessus : semis du blé
A gauche : jeunes garçons travaillant
à la petite houe ou kalta*



Le **semis** est un travail collectif. Les personnes participant au semis peuvent être des membres de la famille ou des paysans travaillant conjointement et à tout de rôle dans chacune de leurs parcelles. Le semis nécessite en général au moins 5 personnes :

- une personne passant l'araire
- une autre semant les graines à la volée
- une personne épandant l'engrais
- deux personnes travaillant à la houe pour recouvrir les grains semés en bordure de parcelle.

La couverture des grains, excepté pour le maïs qui est recouvert manuellement, se fait au passage de l'araire dans le sens retour.

La date des semis des cultures de petite saison des pluies est fonction de la pluie : les semis interviennent immédiatement après les premières pluies conséquentes, généralement à partir de mi-janvier.

Les fenêtres calendaires pour le semis des cultures de deuxième saison sont quant-à elle bien définies et de durée restreinte : du 29 juin au 7 juillet pour le semis de la fève, puis le blé du 5 au 12 juillet et l'orge du 14 au 25 juillet et début août pour le tef. Le semis d'une parcelle de 0,25 hectare (un *timad*) prend en général entre 4 et 6 heures.

La **fertilisation** des champs est réalisée uniquement par un apport d'engrais chimique (diammonium phosphate, urée), excepté pour la culture de pois qui ne bénéficie d'aucune fertilisation. Il n'y a aucun apport organique sur la parcelle.

En première saison de culture, deux **sarclo-binages** à la petite houe sont réalisés à un mois d'intervalle pour le maïs et la pomme de terre. Le premier intervient un mois après le semis, fin février-début mars généralement. Ils sont réalisés uniquement par l'homme.

Le **désherbage** des champs de céréales est réalisé en septembre, pour les dicotylédones, grâce à un désherbant chimique, alors que d'autres adventices de la famille des graminées sont arrachées à la main quotidiennement après leur floraison en octobre. Il se peut également que certains paysans désherbent les dicotylédones manuellement. Le désherbage des champs de légumineuses se fait manuellement en septembre.

La **récolte** est effectuée généralement par les membres de la famille (adultes et enfants). L'entraide entre paysans peut aussi être pratiquée. Une journée de 8 heures de travail est en général nécessaire pour récolter une surface de 0,25 hectare.

Les récoltes de deuxième saison de culture sont échelonnées à partir du début du mois de novembre. Le pois et les fèves peuvent être récoltés frais quotidiennement à partir de début novembre. La récolte des grains secs intervient à partir de mi-novembre. Arrivent ensuite les récoltes du blé, de l'orge et du tef à partir de début décembre.

Les récoltes de première saison de culture sont de la même manière échelonnées. Le haricot rouge arrive à maturité en premier mi-mai, à la fin de la période de soudure. Interviennent ensuite les récoltes du maïs et de la pomme de terre. Ces deux cultures sont récoltées quotidiennement, par la femme en général, en fonction des besoins alimentaires de la famille.

Le **battage et vannage** des céréales et légumineuses ont lieu devant la maison ou dans un espace réservé à cet effet dans les champs lorsque ces derniers sont loin de la maison.

Le battage est réalisé par le piétinement de trois ou quatre chevaux ou mules, ou peut également faire intervenir des bœufs. Trois paysans possédant chacun un cheval ou une mule s'associent, chacun d'entre eux bénéficiant des trois chevaux simultanément pour battre ses céréales à tour de rôle. Un paysan ne possédant pas de cheval ou de mule pourra soit les obtenir gratuitement auprès d'amis ou de parents, soit travailler gratuitement pendant une journée dans les champs du propriétaire d'un cheval pour obtenir celui-ci pendant une journée.

Le vannage est réalisé grâce à une pelle en bois qui permet de lancer en l'air grains, glumes, glumelles, le vent se chargeant alors de les séparer.

Les paysans pouvant conserver leurs grains les entreposent dans un *kafo* ou grand cylindre en bambou, placé dans la maison. S'ils veulent les conserver plus de six mois, ils utilisent alors un insecticide.

Les pointes de travail de ce système de culture sont le labour au pieu à labourer, le travail du sol à l'araire pour la deuxième saison de culture en mai et juin, le semis fin juin et juillet, et la récolte en novembre et décembre. Cependant le travail du sol à l'araire est la seule pointe de travail limitant la superficie cultivable par actif.

4.3.5 Différenciation des exploitations agricoles sur les systèmes de culture « champs »

▪ Possession de bœufs et superficie totale cultivée

Ces deux critères de différenciation sont étroitement corrélés. Nous venons de le souligner, la pointe de travail limitant la superficie cultivable par actif est le travail du sol pour la deuxième saison de culture. La possession de bœufs est donc un critère déterminant dans l'accès à la terre et dans la différenciation entre exploitations agricoles.

▪ Devenir des récoltes

Le blé, l'orge et la fève sont, selon les exploitations, entièrement ou partiellement vendus. Or, chaque famille en consomme quotidiennement sous forme de *kollo* (grains grillés). Certains exploitants se trouvent donc dans la situation paradoxale de vente de leur récolte, puis d'achat de grains tout au long de l'année. La conservation des semences de fève et céréales s'avère donc difficile pour un grand nombre d'exploitants.

Le maïs et le pois sont consommés frais, il n'y a donc jamais de conservation de semences. Le tef est également autoconsommé à l'occasion des fêtes.

Concernant la pomme de terre, la majeure partie des paysans pratique une seconde saison de culture, qui est une alternative à la conservation de semences (rendement récolte/semences entre 1 et 2).

Les proportions relatives céréales vendues/ céréales autoconsommées/ céréales conservées pour les semences de la prochaine saison de culture sont un critère de différenciation entre exploitations agricoles, révélateur de leur situation financière.

▪ Les rendements

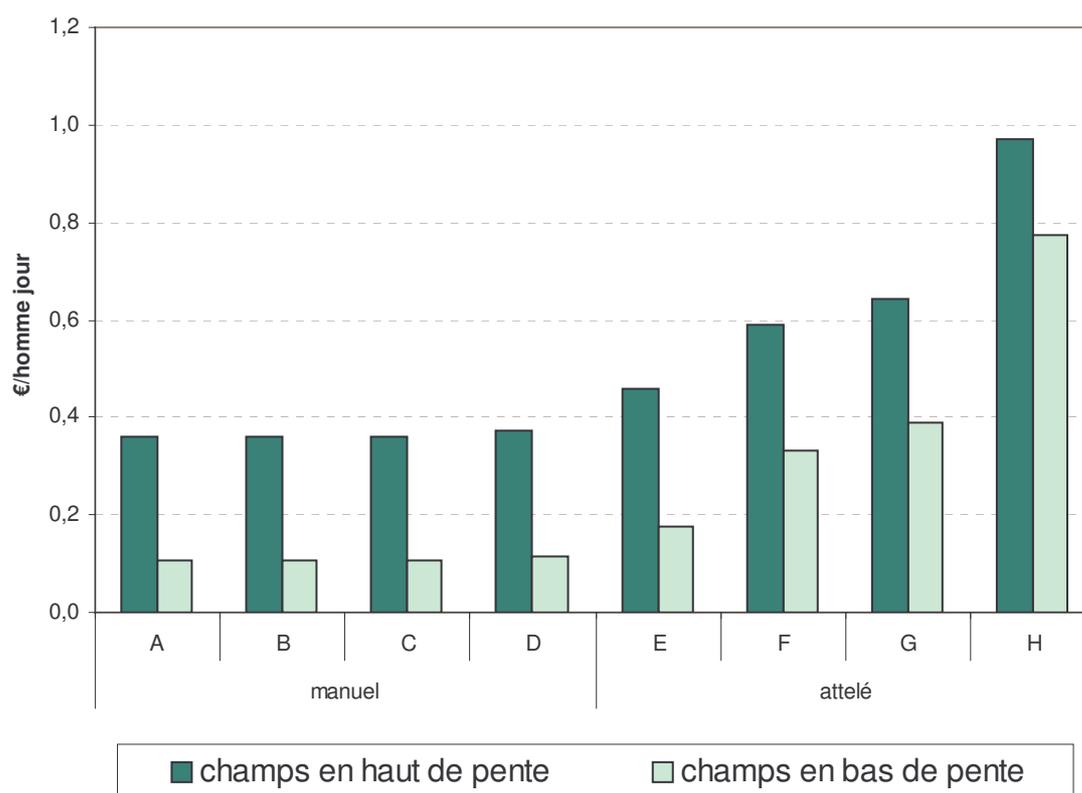
Nous avons été sur ce point confrontées à deux difficultés de mesure.

Tout d'abord, il a été difficile de mesurer précisément les quantités récoltées, puisque celles-ci sont estimées en unité de mesure locale ou sac de grains (par exemple 1 *shala* ou sac de blé équivalait à 75 kg et à 240 verres en métal).

Ensuite, les surfaces cultivées nous ont été difficiles à estimer : elles sont estimées par les paysans en *timad* (0,25 hectare en théorie) qui est la surface que peut arairer un bœuf en une journée. Or le temps nécessaire pour labourer une même surface et donc l'équivalent en unité de mesure internationale d'un *timad*, varie fortement entre le premier et le dernier arairage (de deux jours à 6 heures), ainsi que selon la puissance des bœufs et la nature du sol.

Compte tenu de ces imprécisions, nous avons été impuissantes à estimer précisément la différence des rendements en grains, en systèmes de culture manuelle ou en traction attelée

COMPARAISON DE LA PRODUCTIVITE DU TRAVAIL
DES SYSTEMES DE CULTURE PLEIN CHAMPS



Source : V. Barthès et N. Boquien, modélisation d'après les entretiens avec les agriculteurs

légère pour chaque système de culture, et pour chaque catégorie d'exploitation identifiée. Il est cependant certain que, suivant les capacités d'investissement des exploitants, chacun d'eux n'utilise pas la même quantité de DAP, d'urée voire de semences : les rendements devraient donc être différents, d'autant plus que la nature du sol (profondeur, degré d'érosion) rentre aussi en jeu. Certains paysans nous ont d'ailleurs confié que la quantité d'engrais qu'ils épandaient était inférieure à la quantité théoriquement nécessaire.

Pourtant, lors de notre modélisation économique, en raison des difficultés évoquées, nous avons considéré uniquement deux rendements pour chaque culture dans nos calculs (détails en annexe) : un rendement pour toutes les cultures implantées sur les champs en haut de pente et un deuxième pour celles en bas de pente (sols plus minces, pente plus accentuée donc sols plus érodés).

▪ Les prix

Les prix auxquels les paysans vendent leurs récoltes varient énormément d'un exploitant à l'autre, selon plusieurs critères :

- *Vente directe sur le marché/ vente à un négociant :*

La vente des produits directement sur le marché assure une meilleure rémunération à l'exploitant, mais implique la location d'un âne ou d'une mule lorsque les récoltes sont en quantité importante. Dans ce cas, les paysans préfèrent alors avoir recours à un négociant.

- *Période de vente, variations saisonnières très fortes des prix sur les différents marchés :*

Les prix à la récolte, moment où la majeure partie des exploitants vend ses grains, sont les plus bas, puis ils évoluent selon la disponibilité des grains sur les marchés. On assiste ainsi à un doublement des prix entre la période de récolte (décembre à janvier) et les semis (juin à juillet). Les prix des céréales sont également élevés au moment des fêtes, durant lesquelles la population en consomme massivement (mai pour Pâques, septembre pour *Meskel*, décembre pour Noël).

- *Lieu de vente :*

Sur les marchés situés dans les « basses terres », à Shishinsho par exemple, les prix du blé, orge, fève sont en général plus élevés, ces régions n'en étant pas productrices.

4.3.6 Une point sur les performances économiques de ces différents systèmes de culture

Le choix d'un paysan pour l'un des systèmes de culture plein champ est fondé principalement sur la localisation de sa parcelle et la nature du sol. La VAB/ha des systèmes qui incluent deux saisons de culture est environ deux fois plus élevée que les systèmes « bas de pente », les paysans pratiquent donc ce système prioritairement.

Les périodes de vente et de consommation, très variables d'un paysan à l'autre, engendrent de très nettes différences dans les VAB/ha, pour un même système de culture. Prenons les cas extrêmes :

- d'un paysan dans l'obligation de vendre la totalité de sa récolte en décembre et janvier, à prix bas
- d'un paysan ne vendant que 10% de sa récolte à cette période et qui en autoconsomme 30% sur quatre mois, en garde 50% pour ses semences et 10% à vendre en octobre au prix le plus haut.

En ne considérant que les variations dans l'affectation des récoltes, la différence de VAB/ha pour un même système de culture est de plus du double. Nous y reviendrons par la suite mais il est dès à présent important de noter que les systèmes de culture « champs » représentent une

CALENDRIER DE FERTILISATION:

FREQUENCE D'EPANDAGE DES DEJECTIONS ANIMALES SUR LES DIFFERENTES CULTURES

	Janv	Fév	Mars	Avr	Mai	Juin	Jt	Août	Sep	Oct	Nov	Déc
Wese (4/5 ans)	6J/sem											
Sima (1/3 ans)			7J/sem									
Era (3/4 ans)					7J/sem							
Wese (5/8 ans)								5J/sem		7J/sem		
Chou vert								2J/sem				
Maïs (jardin)	1J/sem											

Source : V. Barthès et N. Boquien, d'après les entretiens avec les agriculteurs

faible part de la VAB totale créée sur l'ensemble de l'exploitation. Dans ces conditions, les variations de prix des cultures de plein champ influent peu sur les résultats économiques de l'exploitation dans son ensemble (avec des nuances selon le type d'exploitation, cf. 6. *Typologie actuelle des exploitations*).

4.4 Système de culture champ fumé

D'après nos entretiens, le système de culture champ fumé se serait développé à la suppression des subventions sur les engrais chimiques. La forte augmentation du prix des engrais qui en a résulté empêche certains paysans de fertiliser chimiquement la totalité de leurs champs, d'où l'apparition du champ fumé.

De nos jours, cette petite parcelle de céréales et légumineuses est, comme le jardin, située à proximité de l'habitation et abondamment fumée. Dans ce cas la fumure disponible est répartie entre le champ fumé, l'ensèteraie et le jardin, au détriment de ces derniers. Dans les exploitations ne disposant pas de champs, son rôle est fondamental car il y représente la seule source de céréales. On y retrouve des rotations en deux ou trois ans, de type :

pomme de terre/blé // maïs + haricot rouge/fève

Dans les exploitations de surface plus importante, on y retrouve essentiellement des légumineuses avec des rotations de type :

maïs +haricot rouge/pois // maïs + haricot rouge/fève

Les itinéraires techniques de ces systèmes de culture sont identiques aux systèmes de culture champs haut de pente en culture manuelle, à la fertilisation près. Généralement un épandage de matière organique est pratiqué avant le travail du sol préalable au semis qui permet son enfouissement. Un deuxième épandage peut avoir lieu le jour du semis.

La totalité des récoltes est autoconsommée

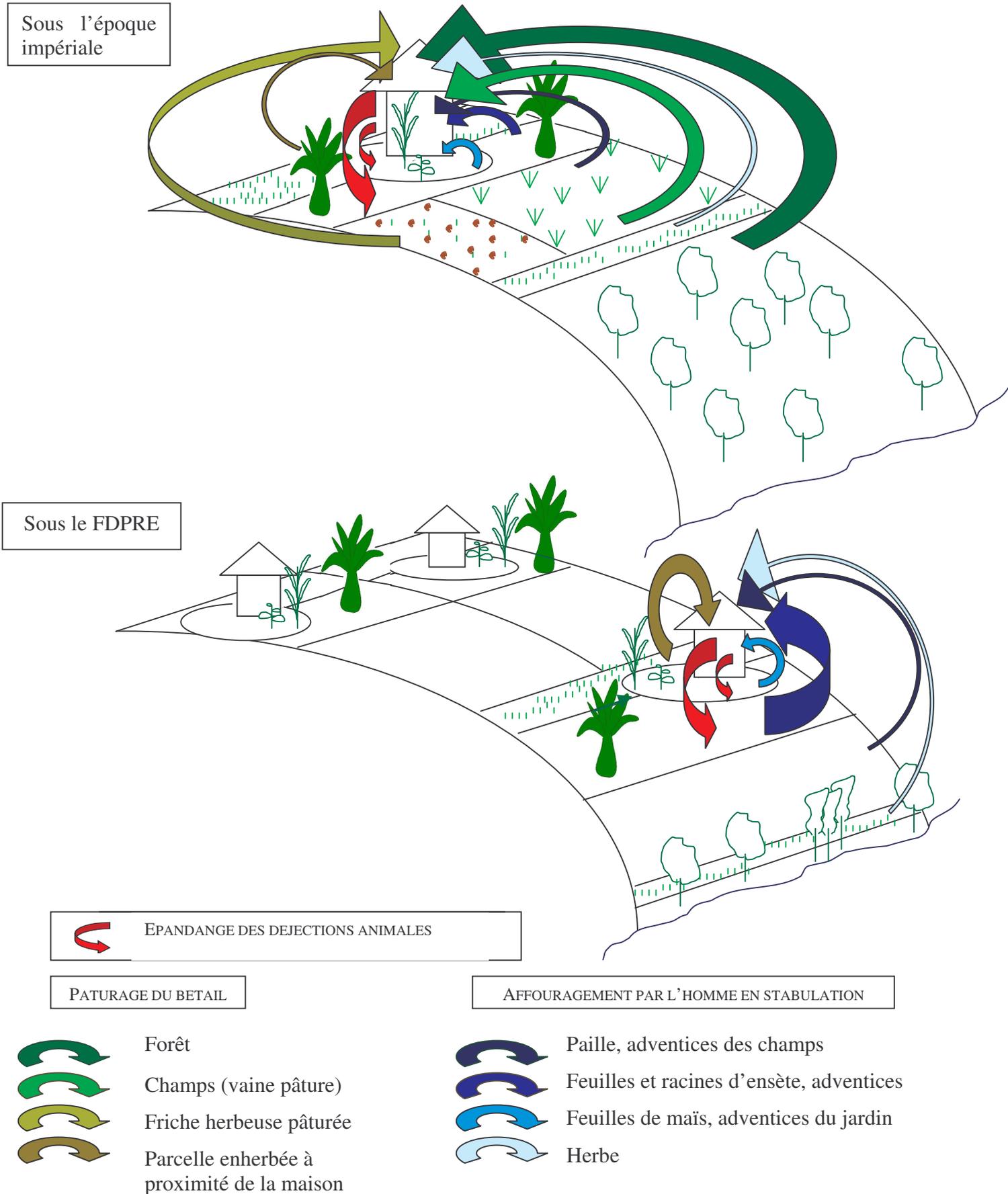
4.5 Système de culture pré de fauche et plantation d'eucalyptus

Dans ce contexte de disparition des forêts et des pâturages communs, deux ressources sont de plus en plus difficiles à se procurer dans les espaces communs : le bois et les fourrages.

Deux systèmes de culture ont donc dorénavant leur place à part entière dans l'exploitation:

- ❑ Le **pré de fauche** sert à l'affouragement en herbe du bétail et notamment des bœufs à partir du mois de mai. Il n'est pas semé. L'herbe y est généralement fauchée une fois, la repousse est pâturée. Il est présent sur les exploitations de taille suffisante.
- ❑ **Les plantations d'eucalyptus et de bambou** dont le nombre d'arbres possédés par un paysan est en corrélation directe avec la superficie totale de l'exploitation. Beaucoup de paysans disposent d'une pépinière d'eucalyptus. Toutefois le problème soulevé unanimement par les agriculteurs est la baisse de fertilité de sols en bordure de plantation d'eucalyptus. Pour cette raison, certains agriculteurs tendent à stopper leur plantation. Les eucalyptus plantés étant dans le meilleur des cas suffisants pour couvrir les besoins en bois de la famille, la vente d'eucalyptus dans la région est rare.

EVOLUTION DE LA REPRODUCTION DE LA FERTILITE



Source : V. Barthès et N. Boquien d'après les entretiens avec les paysans

4.6 Un point sur les transferts de fertilité

La plupart des éléments de l'ensèteraie est exportée :

- la totalité de l'ensète : pour l'alimentation animale (feuilles et racines), pour l'alimentation humaine (racine, pulpe du pseudo tronc) et pour la réalisation de nattes et de cordes (feuilles desséchées, produits fibreux)
- les adventices

Seuls quelques résidus obtenus lors de la transformation en *kocho* sont laissés sur place.

Au vu de ces exportations massives, l'équilibre du bilan organique de ce système de culture est fragile et ne peut se maintenir que grâce à des apports organiques très réguliers. L'ensèteraie est le système de culture qui reçoit la majorité de la fumure organique (cf. calendrier de fertilisation).

Via l'alimentation du bétail et l'épandage des déjections animales, des transferts de fertilité se créent au sein de l'exploitation agricole. La plupart de ces transferts profite à l'ensèteraie au détriment :

- des champs, via les adventices et les pailles exportées
- du jardin vivrier, via les feuilles de maïs et les adventices exportées
- du pré de fauche, via l'herbe exportée

Il existe par ailleurs une reproduction de la fertilité au sein même de la plantation d'ensète via les feuilles et les racines d'ensètes qui sont données comme fourrage au bétail.

En considérant ces transferts de fertilité au sein de la plantation, il est important de noter que le bilan organique des champs est largement négatif. Les adventices et les pailles, coupées à une dizaine de centimètres au dessus du sol, sont exportées et aucune restitution organique n'est effectuée. Seuls quelques résidus de culture en champs sont pâturés par les animaux le mois suivant la récolte, les champs sont alors amendés. Mais dans l'ensemble, la fertilisation pratiquée dans les champs est uniquement minérale.

L'analyse de ces transferts de fertilité met bien l'accent sur la priorité que le paysan donne à l'ensèteraie et, dans une moindre mesure, au jardin vivrier. Cette priorité se comprend par les rôles multiples que l'ensète joue dans la plantation et le rôle d'autoconsommation du jardin vivrier.

L'épandage de la fumure organique est donc une tâche essentielle, exclusivement féminine. Plusieurs fois par semaine, la fréquence dépendant du nombre de têtes de bétail possédées, la femme collecte une à une et à mains nues toutes les déjections animales de l'étable ainsi que celles de la parcelle enherbée à proximité de la maison. Elle les place ensuite sur un brancard qui lui permet de les transporter à l'extérieur, avec l'aide de sa fille généralement. C'est une tâche laborieuse mais que la femme remplit avec un soin méticuleux, vu le faible nombre de têtes de bétail possédées et l'importance que revêt alors chacune de ces déjections.

Dans l'histoire, ces transferts de fertilité ont toujours profité à l'ensèteraie et au jardin vivrier. Toutefois, jusqu'à la fin du *Derg*, ces transferts de fertilité n'étaient pas seulement internes à l'exploitation agricole comme aujourd'hui. Ils provenaient également des pâturages communs et des forêts. D'autre part, une reproduction de la fertilité était également assurée dans les champs via la vaine pâture et le pâturage des friches de longue et courte durée. Une forte intensification de ces transferts « intra-exploitation » est apparue avec la modification du mode de conduite des animaux et le passage progressif à un système « zéro pâturage ».

Calendrier d'alimentation pendant l'époque impériale

		Jan	Fév	Mars	Avril	Mai	Juin	Juil	Août	Sept	Oct	Nov	Déc	
<i>Tous animaux</i>	Pâturages communs													
	Vaine pâture													
	Feuilles d'ensète													
	Adventices d'ensèteraie													
	Feuilles de maïs													
Adventices de plein champ														
Paille														
<i>Bœufs et vaches en lactation</i>	Complément en maïs grain et racine d'ensète													

*Pâture en dehors de l'exploitation : de 9h à 18h en saison des pluies,
de 8h à 12h puis de 14h à 18h en saison sèche*

Stabulation nocturne

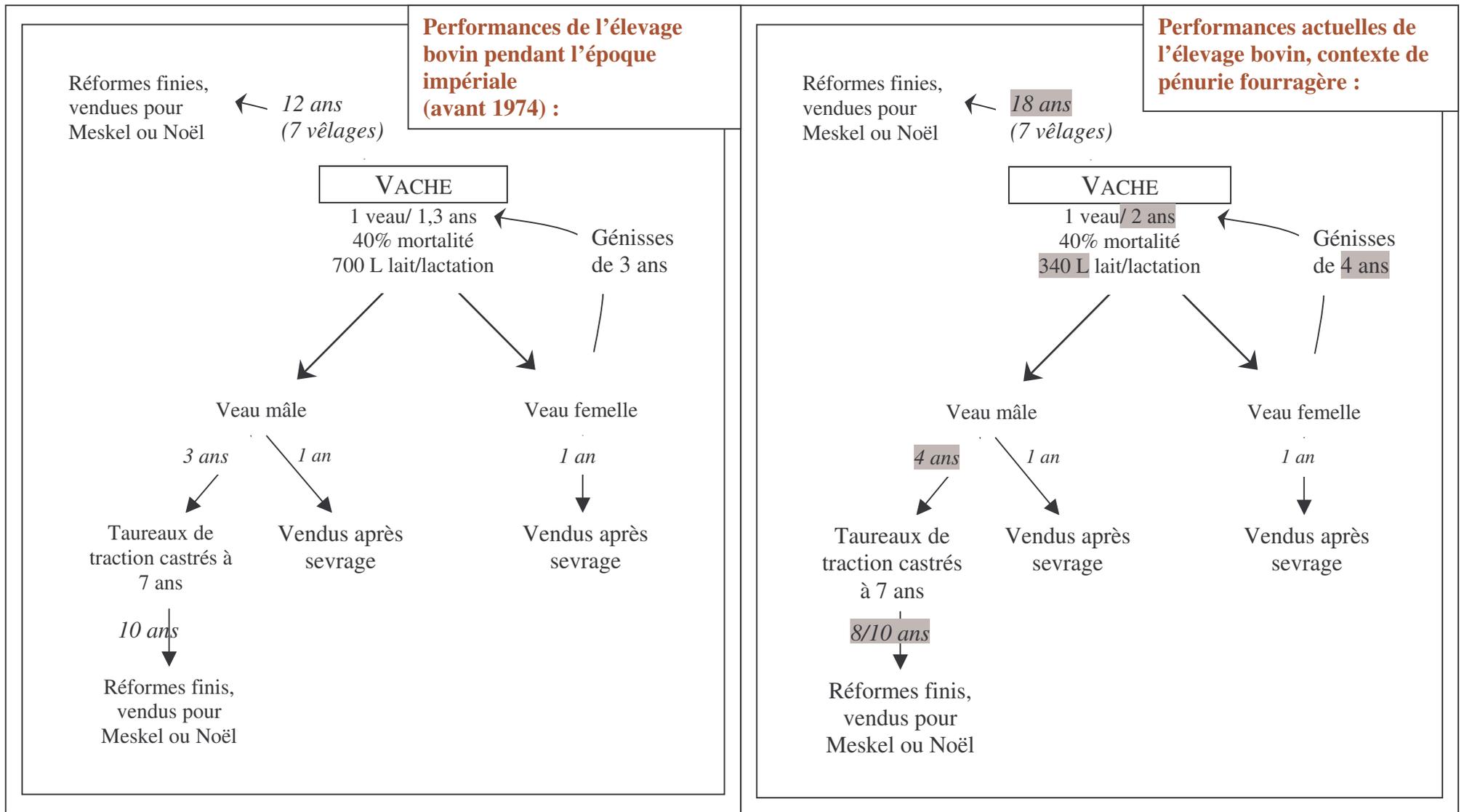
Calendrier d'alimentation actuel

		Jan	Fév	Mars	Avril	Mai	Juin	Juil	Août	Sept	Oct	Nov	Déc
<i>Tous animaux</i>	Pâturages communs												
	Vaine pâture												
	Feuilles d'ensète												
	Adventices d'ensèteraie												
	Feuilles de maïs												
Adventices de plein champ													
Paille													
<i>Bœufs et vaches en lactation</i>	Complément en maïs grain et racine d'ensète												

Conduite au piquet principalement, dans la parcelle enherbée aurour de la maison

Abreuvement 2 fois par jour à la source

Source : V. Barthès et N. Boquien, d'après les entretiens avec les agriculteurs



Source : V. Barthès et N. Boquien, d'après les entretiens avec les agriculteurs

PATURAGE DU BETAIL



Ci-dessus et à droite : animaux pâturant dans un witera (parcelle privée en herbe)



Ci-dessous : bovins conduits par des enfants



4.7 Systèmes d'élevage

Comme nous l'avons déjà évoqué au cours de l'histoire, l'élevage tient un rôle primordial dans les systèmes de production actuels. Le bétail constitue en effet le capital de l'exploitation, pouvant être vendu en cas de problème, il permet le renouvellement et les transferts de fertilité, et assure des revenus réguliers grâce aux produits comme les œufs, le lait etc. Rentrions en détail dans le fonctionnement de chacun des systèmes.

4.7.1 Système d'élevage bovin

Les bovins présent dans cette région de l'Ethiopie sont issus d'un croisement entre les genres *bos taurus* et *bos indicus*. Chaque exploitant possède ou garde, en contrat à part de fruit, au moins une vache, mais le nombre de bovins de chaque exploitation est directement lié à la capacité d'affouragement de l'exploitation, donc à sa superficie.

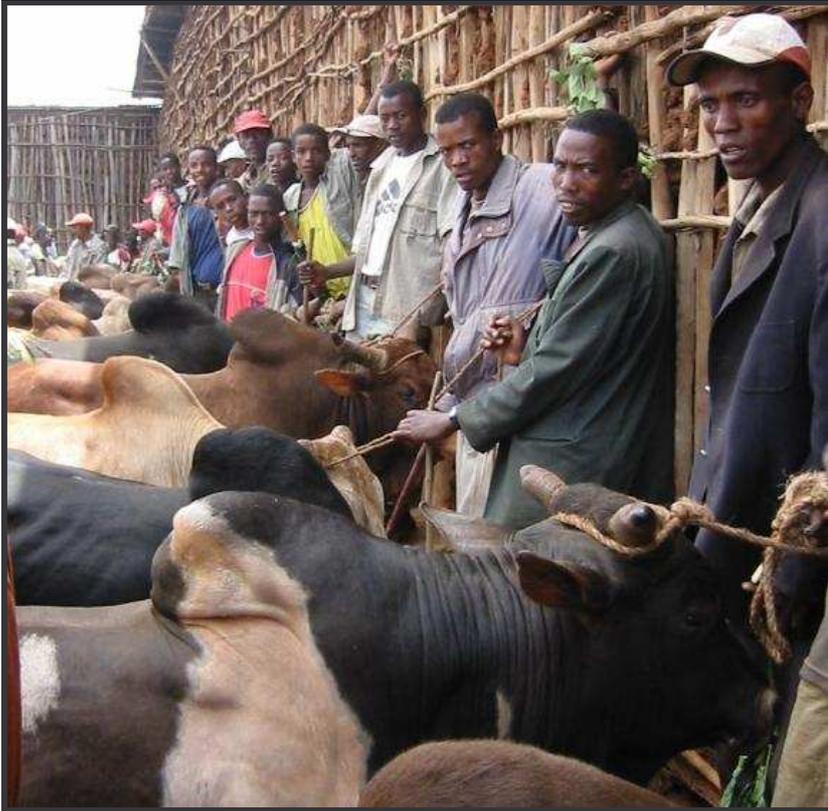
Outre leur rôle dans les transferts de fertilité, les bovins ont, nous l'avons déjà souligné, de multiples rôles dans l'exploitation. Les vaches permettent d'assurer des revenus réguliers à l'exploitant, par la production de lait. Elles permettent également à l'exploitant d'avoir, à intervalles plus ou moins grands, un veau à vendre, source de capital plus conséquent. Les mâles sont quant à eux utilisés pour la traction, en particulier le passage de l'araire et le battage des grains après la récolte. Ils sont en général castrés un an ou deux avant leur réforme, dans l'objectif de les engraisser.

Tel que nous l'avons déjà souligné au cours de l'histoire, les bovins sont désormais conduits en système quasi « zéro pâturage ». Les prairies, ou friches herbeuses sont désormais très réduites en superficie (moins de 6 hectares, soit de l'ordre de 1% de la surface totale du *kébélé*). Les animaux sont sortis de l'exploitation deux fois par jour pour leur abreuvement. Ils sont alors conduits par les enfants de la famille aux sources ou cours d'eau les plus proches. Le reste du temps, ils sont attachés au piquet ou surveillés par les enfants dans la parcelle enherbée devant la maison. Ils sont rentrés en stabulation à l'intérieur de la maison en fin de journée.

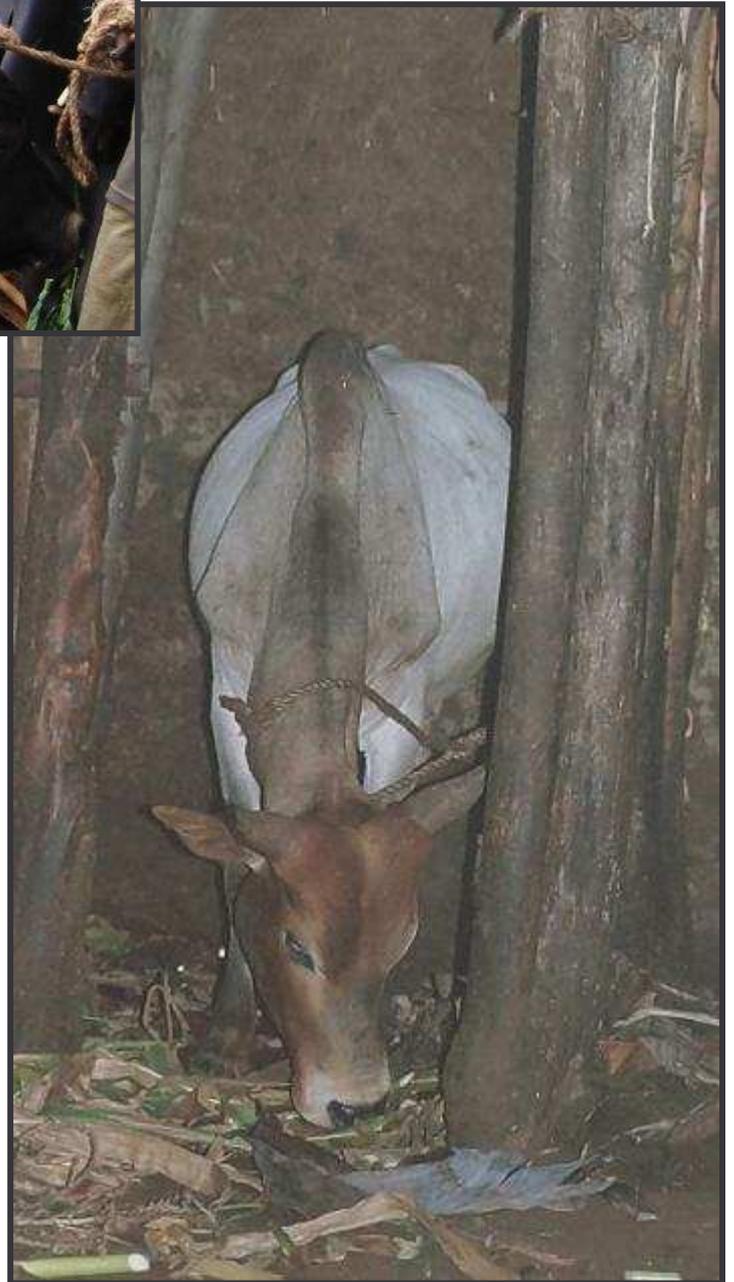
Une partie de l'habitation leur est consacrée, ce qui permet d'éviter les vols durant la nuit et permet aussi une récupération optimale des déjections. Les exploitants construisent d'un côté de la maison une petite stabulation en bois, constituée de logettes individuelles, auxquelles les animaux sont attachés par des cordes en fibre d'ensète. Le sol y est creusé en petites rigoles pour la récupération des déjections et l'écoulement des jus. Ces logettes sont curées chaque semaine manuellement, et paillées ou non selon la disponibilité en paille.

Leur alimentation est fonction des fourrages disponibles sur l'exploitation : les feuilles d'ensète constituent le fourrage de base dans les exploitations de plus petite SAU, disposant de peu d'autres ressources fourragères. Les récoltes, échelonnées sur plusieurs mois de l'année, permettent également un étalement des disponibilités en fourrages : maïs/canne à sucre, pailles de céréales, adventices (cf. calendrier d'alimentation). Les bœufs en période de travail du sol (mai-juin-juillet essentiellement), ainsi que les vaches en période de lactation, reçoivent des compléments sous forme de racines d'ensètes, épis de maïs.

Les vaches en période de lactation sont traitées chaque jour, entre 2 et 3 fois par jour. Le lait est partagé entre la traite et le veau, mais il nous a été difficile d'en évaluer la répartition. La durée de lactation moyenne des vaches est de 240 jours, soit 8 mois, durant lesquels une vache produit en moyenne 340 litres de lait. Ce lait est collecté sur plusieurs jours, puis systématiquement transformé en beurre par la femme. Pour cela, elle collecte le lait dans une jarre en terre qu'elle remue légèrement dans un mouvement de va et vient pendant une ou deux heures. Le lait



*A gauche : marché au bétail, à Adaro
Ci-dessous : affouragement en
stabulation du bétail*



Source : V. Barthès et N. Boquien, photos prises sur le terrain

restant est ensuite soit consommé tel quel, soit transformé en fromage frais, ou « cottage cheese ». Dans les familles les plus aisées, les produits laitiers sont consommés, tandis que dans les familles les plus pauvres, ceux-ci sont vendus chaque semaine au marché.

Les performances zootechniques d'un tel système d'élevage sont très faibles : fort taux de mortalité des veaux (jusqu'à 50%), faible production laitière, problèmes de croissance. Ces problèmes, souvent soulevés par les exploitants, sont probablement liés à des carences alimentaires et à une sous-alimentation d'une partie des animaux. Nous avons pu retracer la dégradation de ces performances au cours de l'histoire, en parallèle avec les changements d'alimentation du bétail. Les bovins souffrent également d'un certain nombre de maladies, dont certaines peuvent avoir un impact considérable sur les revenus de l'exploitation, étant donné la part du revenu agricole qui revient de l'élevage. Ainsi, l'*heamaturia*, localement appelée *hama*, est une intoxication causée par l'ingestion d'une fougère, et qui entraîne la mort de l'animal concerné. Cette maladie est très fréquente, et touche particulièrement les bovins lorsque ceux-ci partent hors de l'exploitation pour pâturer ou s'abreuver.

Par ailleurs, les interventions vétérinaires sont très limitées. Les paysans bénéficient seulement d'une visite annuelle gratuite du vétérinaire du bureau du ministère de l'agriculture de Shishinsho, pour une campagne de vaccinations (charbon symptomatique). Ce bureau mène pourtant quelques programmes, notamment au niveau de l'insémination artificielle, mais ces programmes ne sont pas conduits à Homa.

Bien souvent, le renouvellement des animaux adultes n'est pas assuré au sein même de l'exploitation. Les raisons sont les ventes fréquentes de bétail comme source de revenu important et immédiat, associées au faible nombre d'animaux possédés par chaque exploitant. En effet, un paysan peut espérer d'une vache 4 veaux vivants en 18 ans, soit 2 génisses et 2 taurillons en 18 ans, chiffre à diviser par deux si la vache est en copropriété ou en contrat à part de fruit. Les échanges d'animaux sont donc nombreux :

- Vente d'animaux jeunes : génisses entre le sevrage (1 an) et la première mise bas (4 ans), et de taurillons entre 1 et 4 ans.
- Vente d'animaux réformés : vaches après 7 mises bas (18 ans) et bœufs castrés de 8 à 10 ans.
- Achat de jeunes animaux : génisses de 4 ans avant la première mise bas, taureaux de trait de 4 ans.

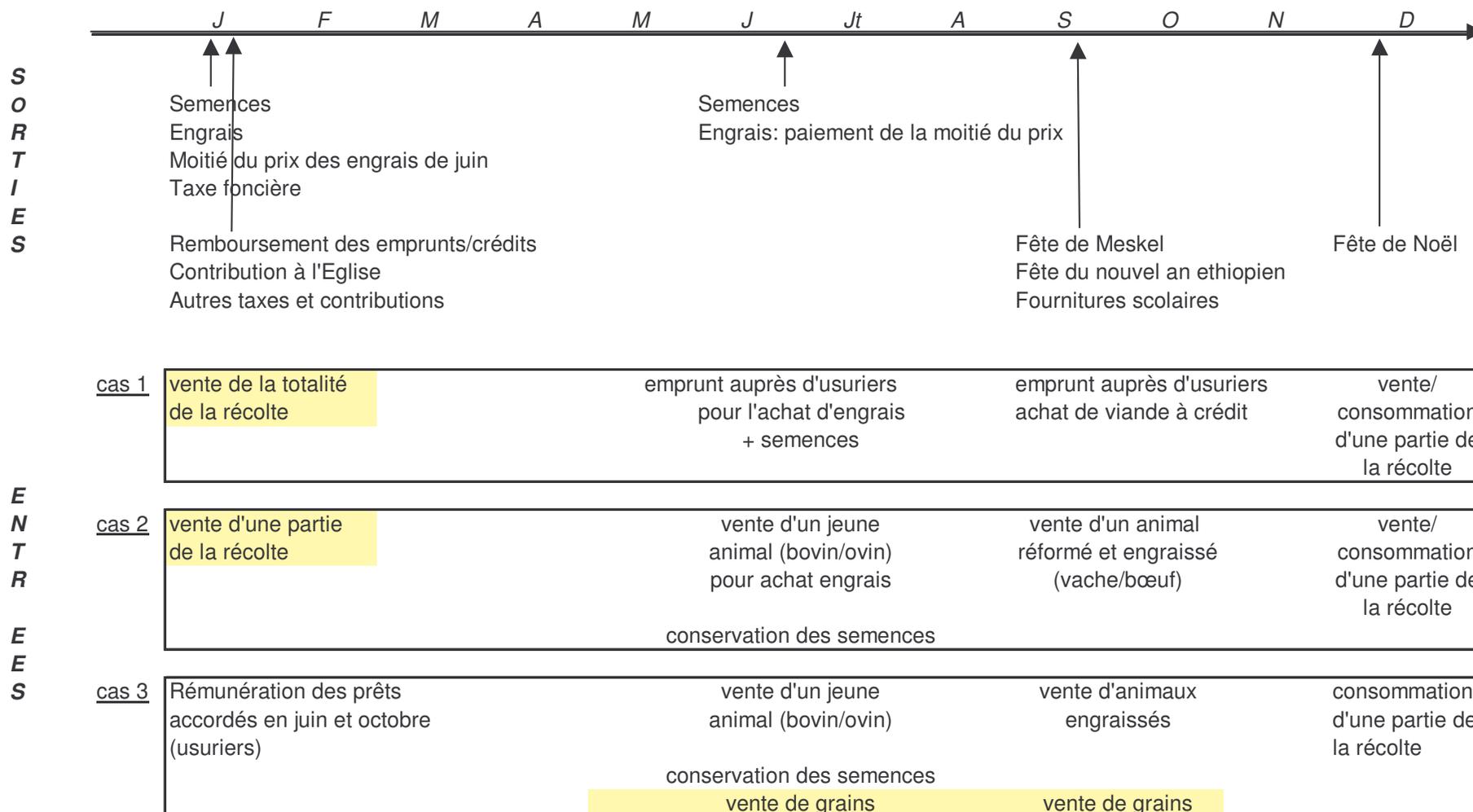
Les animaux sont échangés sur les marchés d'Adaro et de Shishinsho, où se retrouvent négociants et exploitants du Kambatta et des régions voisines : Wolayta, Hadiya, régions où l'élevage est plus important. Les prix de ces animaux fluctuent de façon saisonnière.

Les vaches et bœufs réformés sont très demandés au moment des fêtes, pour être abattus et consommés en ville aussi bien que dans les campagnes. Les prix sont donc élevés à ces périodes. Les exploitants choisissent donc en général d'engraisser leurs vaches ou bœufs de réforme au moment de la grande saison des pluies, durant laquelle les fourrages sont les plus abondants, pour pouvoir les vendre en septembre. Par contre, seuls quelques exploitants parviennent à engraisser leurs animaux en début de saison sèche (octobre, novembre, décembre), c'est pourquoi les prix à la période de Noël sont particulièrement élevés. Par exemple, en septembre, un bœuf engraisé peut se vendre environ 85€, alors qu'il se vendrait 105€ au mois de décembre.

En ce qui concerne les jeunes animaux, veaux, génisses et taurillons, leurs prix sont élevés au moment du début de la pousse de l'herbe, en début de saison des pluies (mars/avril). Ils sont à ce moment là achetés par des négociants pour être revendus dans des régions d'élevage, en particulier dans le Wolayta et la région Hadiya.

Enfin, les bœufs ou taureaux de trait sont très demandés en début d'année, au mois de janvier ou février, pour les premiers travaux du sol, c'est donc à ce moment que leur prix est le plus élevé (de 48 à 76€).

Trois exemples de calendrier de trésorerie d'exploitations



Source : V. Barthès et N. Boquien, d'après les entretiens avec les agriculteurs

4.7.2 Système d'élevage ovin

Les ovins, de même que les bovins, sont présents sur presque toutes les exploitations. Chaque paysan possède, ou garde en contrat à part de fruit, une ou plusieurs brebis. Le principal intérêt de cet élevage est la source de revenu régulière qu'il procure. En effet, le rythme de reproduction est d'environ 1,5 agneaux/brebis/an. Les agneaux sont presque systématiquement vendus, entre l'âge de 3 mois et 1 an. Contrairement aux bovins, le renouvellement est toujours assuré au sein de l'exploitation, une brebis pouvant avoir une quinzaine d'agneaux.

La plus grande partie est vendue sur les marchés d'Adaro et de Shishinsho. Cependant, les meilleures périodes de vente sont en mai, septembre et décembre, pour les fêtes religieuses au cours desquelles les gens les moins aisés consomment de la viande de mouton préférentiellement à de la viande bovine.

Les ovins sont eux aussi conduits au piquet une grande partie de la journée, et en stabulation à l'intérieur de la maison durant la nuit. Des logettes leur sont également réservées. Leur alimentation est composée de feuilles d'ensète, complétées par les fourrages disponibles selon la période et les récoltes.

4.7.3 Volaille

Quelques poules sont toujours présentes sur l'exploitation, mais en nombre limité (de 1 à 5). En effet, le risque d'attaque par des prédateurs (chiens, renards, chats, rongeurs) est important. Les poules ne sont pas nourries par les paysans mais divaguent autour des maisons et dans le jardin vivrier. Elles sont gardées principalement pour la production d'œufs, qui sont ensuite soit autoconsommés soit vendus sur le marché. Peu d'exploitants gardent des œufs pour la reproduction, les pertes étant souvent trop importantes.

4.7.4 Animaux de bât : chevaux, ânes, mules

Les animaux de bât (chevaux, ânes), sont quant-à eux présents uniquement dans certaines exploitations, notamment chez des marchands. Ils peuvent être loués pour le transport de marchandises, ce qui constitue un revenu conséquent pour l'exploitant, mais diminue d'autant la durée de vie de l'animal et son travail. En plus du transport, ces animaux sont utilisés pour assurer le vannage des céréales, et peuvent à ce moment aussi être l'objet de contrats de location.

Le prix de ces animaux est en général lié aux récoltes, puisque leur rôle principal est le transport de celles-ci : leur prix est le plus élevé lors de la récolte du café dans les zones plus basses. Il est par contre assez bas le reste de l'année, la demande étant très faible.

5 LES FACTEURS LIMITANTS DU SYSTEME AGRAIRE ACTUEL

Maintenant expliqués les différents systèmes de culture et d'élevage, essayons de les considérer de manière dynamique afin de comprendre le fonctionnement du système agraire actuel. Dans ce but, commençons par nous placer à l'échelle de l'exploitation, dans la logique du paysan. Dans cette optique, confrontons calendrier des dépenses et calendrier des recettes. En effet la trésorerie d'une exploitation conditionne et est elle-même conditionnée par le niveau de capital et la combinaison des systèmes de culture et d'élevage.

Une famille doit faire face à trois principaux types de dépenses :

- les **dépenses « agricoles »** : elles consistent en l'achat de semences et d'engrais et ont lieu à deux périodes de l'année - en janvier pour la petite saison de culture et en juin pour la grande saison de culture.
- les **dépenses liées aux fêtes religieuses** et traditionnelles: en décembre Noël, en mars Pâques et surtout en septembre le nouvel an éthiopien et la fête de *Meskel* (ou fête de la Croix).
- les **dépenses alimentaires** quotidiennes : café, huile, ail, oignon,...

A ces trois grands types s'ajoutent les dépenses scolaires, les dépenses vestimentaires, la taxe foncière,... Enfin, il est important de signaler les dépenses imprévues telles que des soins médicaux ou les funérailles, qui, dans un calendrier de trésorerie serré, ont du mal à trouver leur place.

Suivant les exploitations, les solutions possibles sont de différents types :

- **La vente de tout ou partie de la récolte de céréales et légumineuses**
- **La vente ponctuelle de tout ou partie d'une tête de bétail**
- **La vente régulière d'autres produits de l'exploitation** : *kocho*, œufs, fromage, beurre
- **La vente de force de travail**
- **Le recours à l'emprunt** (d'argent ou de grains)
- **La location ou la vente de terre**

Le recours à l'une ou l'autre de ces solutions illustre bien la différenciation entre les exploitations.

Quand la superficie totale de l'exploitation est si faible que le revenu agricole est quasi inexistant, le **travail salarié** peut représenter la majeure partie du revenu du ménage.

Le devenir des céréales et légumineuses (part relative entre autoconsommation, conservation des semences et vente) est aussi un critère de différenciation. Une grande partie des exploitations vend l'intégralité de sa récolte en janvier, période où le prix des céréales et légumineuses est le plus bas de l'année. Ils ne peuvent cependant pas attendre une période plus favorable, puisqu'ils doivent rembourser leurs emprunts et faire face aux autres dépenses.

La possession de cheptel permet de combler un trou de trésorerie. Son accumulation détermine en grande partie le niveau de capital d'une exploitation. La vente d'une tête de bétail peut rapidement entraîner une exploitation sur la voie de la décapitalisation si le paysan n'en possède que peu et n'a pas le temps de reconstituer son cheptel par renouvellement.

L'**endettement** en juin et septembre est systématique pour un grand nombre de paysans : en juin pour l'achat d'engrais et de semences, et en septembre pour les fêtes du nouvel an et de *Meskel*. Ces deux emprunts sont tous deux remboursés en janvier, à la période des récoltes, à des taux usuraires de 100% pour l'emprunt contracté en juin et de 150% pour l'emprunt contracté en septembre. Les paysans contractent ces emprunts auprès des paysans les plus aisés de la région.

La location de terre ou sa vente marque le stade ultime de décapitalisation.

Ce calendrier de trésorerie souligne bien les deux limites de cette agriculture que nous avons évoquées précédemment : **l'accès à la terre** et **l'accès au capital**.

- Accès au capital

Le capital d'une exploitation est bien représenté par le nombre de têtes de bétail possédées par le paysan. Or celui-ci étant très souvent restreint, sa vente ne peut être qu'une solution

ponctuelle. Le recours à l'emprunt en juin et en septembre est donc généralisé dans la région. Or celui-ci ne peut se faire qu'à taux usuraire. Cette pratique oblige donc tous les paysans concernés à vendre la majeure partie de leur récolte en janvier, à prix faible, rendant généralement nécessaire la vente d'une tête de bétail en complément. Elle les empêche aussi pour beaucoup d'entre eux de conserver des grains, les obligeant donc à racheter des semences en juin, à prix élevé.

Au contraire, les seuls exploitants rencontrés qui pouvaient limiter le montant de leurs emprunts ou s'en dispenser étaient ceux qui vendaient des grains en janvier pour payer leurs différentes dépenses mais dont la récolte était également suffisante pour en conserver une partie et l'utiliser pour les semences. La superficie en champ d'une exploitation, très souvent corrélée à la superficie totale de cette exploitation, est donc décisive pour empêcher le paysan de décapitaliser.

□ Accès à la terre

La majeure partie des terres du *kébélé* de Homa est aujourd'hui mise en culture et attribuée. Or à la mort du père, l'exploitation est divisée entre tous ces fils. Aucune autre source d'emploi n'existant dans la région, le morcellement de l'exploitation est donc inévitable à chaque génération. Des exploitations de taille inférieure à un quinzième d'hectare sont aujourd'hui observables, compromettant ainsi la survie de la famille sur ses simples revenus agricoles. Avec ce morcellement des exploitations, les contrats sur le foncier prennent de plus en plus d'ampleur, chacun essayant d'utiliser au maximum sa force de traction.

Propriété de l'état, la terre ne peut être en théorie ni vendue, ni échangée. Toutefois dans ce contexte de morcellement des exploitations, des possibilités existent pour permettre à un paysan d'élargir sa superficie cultivable. Ainsi, le **contrat « arachi » ou contrat de métayage** est généralisé. De plus, un **marché de la terre** a commencé à se développer dans la région depuis le début de l'FDPRE (1991). Des contrats tacites s'établissent entre paysans pour **louer ou vendre la terre**. Dans ce cas, le fermier ou l'acheteur perçoit à son compte l'intégralité de la récolte. La durée des baux varie de 1 à 3 ans pour le fermage, et la totalité de la somme est payée en début de bail.

Or, nous l'avons vu, la superficie maximum cultivable par un paysan est dépendante de la possession d'un ou plusieurs bœufs. Ces limites sont cependant des limites théoriques, elles ne prennent en effet pas en compte cet autre facteur limitant, qui est l'accès à la terre. En effet, même si un marché de la terre existe, l'offre est insuffisante et ne permet pas à chaque exploitant d'atteindre la surface maximale qu'il pourrait cultiver compte tenu de ses moyens de production.

Il n'en reste pas moins vrai que le paysan possédant un attelage complet possède un **véritable avantage comparatif**, et peut ainsi étendre sa superficie cultivable. Or l'accès à cette force de traction devient réellement limitante, la possession d'une attelage de nos jours étant rare. Le contrat *agazu*, qui était la façon la plus répandue dans le passé pour un paysan ne possédant pas de bœufs d'y accéder pour travailler ses propres champs, tend donc à disparaître. Il est difficile de donner un pourcentage, mais plus de 60% des paysans de notre région ne possèderaient

aucun bœufs. La **rareté du bœuf** qui tend à faire de celui-ci un bien convoité et lui confère une place centrale dans l'exploitation, résulterait de deux phénomènes : la **pénurie de fourrage** et la tendance à la **décapitalisation progressive des exploitations**.

➤ *La décapitalisation progressive des exploitations*

Nous l'avons déjà expliqué, cette phase de décapitalisation s'est amorcée depuis le « tournant socialiste-léniniste » (Gallais, 1989) avec les taxations multiples sur la paysannerie, tant en temps de travail qu'en argent. Dans ce contexte, rares étaient les paysans qui se trouvaient en condition d'accumulation du capital et d'achat de bœuf, et rares étaient aussi ceux pouvant conserver les bœufs et le bétail qu'ils possédaient. La raréfaction des bœufs s'est traduite dans l'histoire par une augmentation des prix relatifs des animaux. D'après nos entretiens, peu après la révolution de 1974, un bœuf engraisé représentait entre 2 et 6 quintaux de blé, alors qu'à l'heure actuelle, il peut s'acheter avec l'équivalent de 10 quintaux de blé.

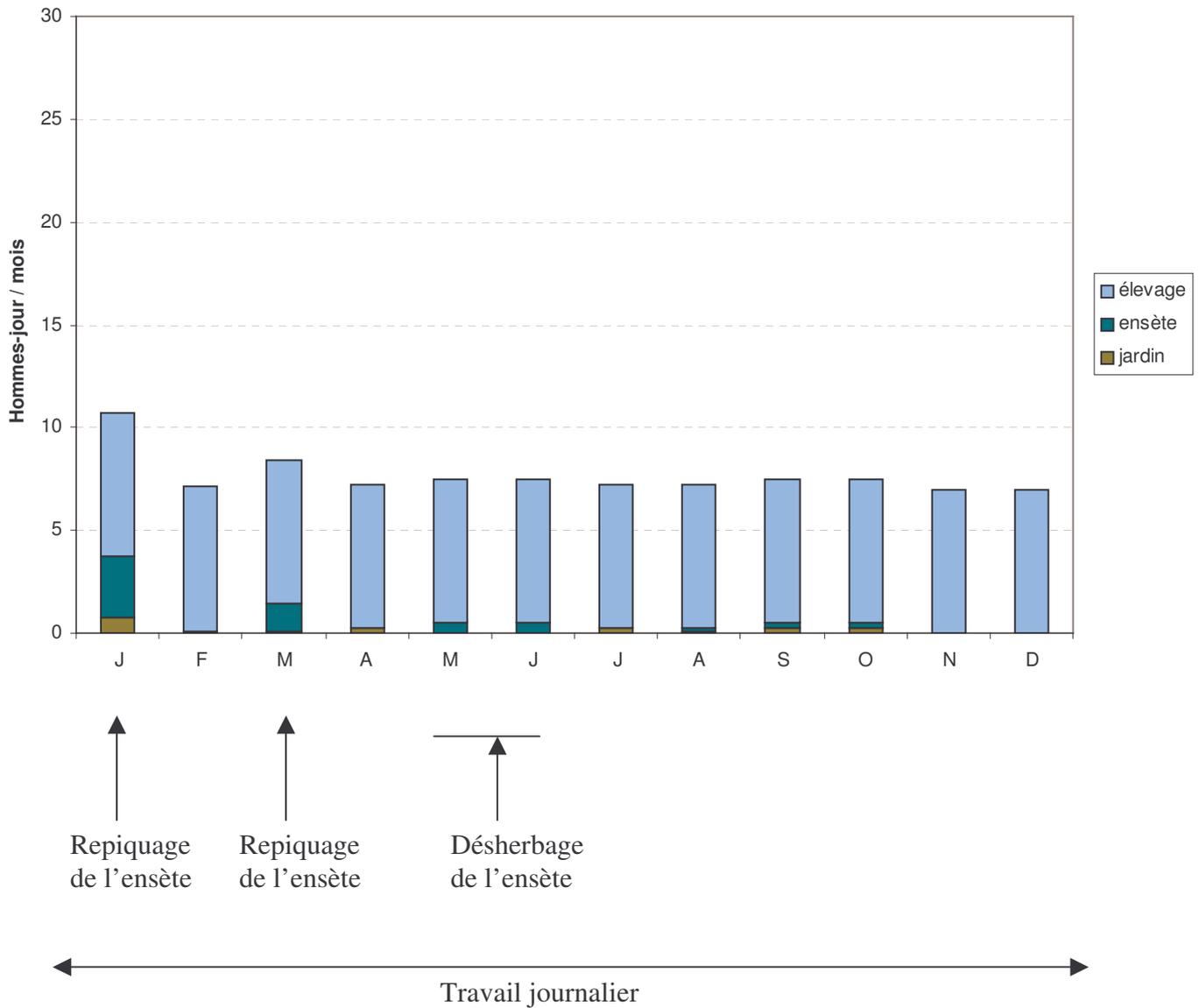
Cette phase de décapitalisation s'est ensuite accentuée avec l'arrêt des subventions sur les engrais à la chute du régime du Derg, qui a entraîné une flambée relative des prix des engrais par rapport aux prix des céréales. Les paysans disposant de peu de capital bétail à la sortie du Derg et n'ayant à leur portée aucune autre forme de revenus, se trouvent alors poussés dans la spirale de l'endettement et de la décapitalisation. En effet, les rendements des champs, dont le bilan organique est largement négatif au vu de toutes les exportations au profit de l'ensèteraie et du jardin vivrier, ne peuvent se maintenir qu'au prix de l'utilisation d'engrais. En regard du prix élevé de ces engrais, les paysans n'ont d'autres choix que de s'endetter largement auprès des usuriers de la région.

➤ *La pénurie de fourrage*

Par ailleurs, un bœuf en période de travail requiert une alimentation riche et abondante. Or cette dernière période de préparation du sol pour les semis de deuxième saison de culture correspond à la période de pénurie de fourrage : aujourd'hui, les pâturages communs sont quasi inexistantes et d'autre part les ressources fourragères de l'exploitation sont limitées pendant la saison sèche, et de février à mai. La paille est épuisée dès fin janvier, le maïs n'est pas à maturité et les adventices dans l'ensète pas encore levées. Le principal aliment de soudure pour le bétail à cette période est donc les racines d'ensète. Nourrir un bœuf et à fortiori une paire de bœufs à cette période ainsi qu'en juin et juillet nécessite donc des superficies d'ensèteraie et de terres emblavées en maïs importantes, et la présence de pré de fauche. Une pratique courante pour les détenteurs d'une paire de bœufs est l'achat ou la location d'un ou plusieurs pré(s) de fauche en addition de celui qu'ils possèdent eux-mêmes, ce qui implique des liquidités. Du point de vue de l'alimentation, la possession d'un bœuf est donc conditionnée par la taille de l'exploitation (plus d'un demi-hectare pour nourrir un bœuf en propriété) alors qu'elle conditionne elle-même l'accès à des terres « contrat », louées ou vendues, ou encore plus simplement la capacité du paysan à travailler ses propres terres.

Le critère de différenciation entre exploitations est donc avant tout l'accès au bœuf. La typologie des exploitations de cette région est donc basée sur sa possession. L'outillage, y compris l'araire, n'y rentre pas en compte, mais d'autres critères sont importants à considérer pour affiner cette typologie : accès à la terre, rapports sociaux de production, devenir des récoltes. En effet, dans ce contexte de difficulté d'accès à la terre, à la force de traction et au capital (bétail et argent), il est important de noter **la généralisation des contrats portant sur**

Calendrier de travail des actifs masculins, type A



Source : V. Barthès et N. Boquien, d'après les entretiens avec les agriculteurs

tous les moyens de production (terre, capital) et la diversité des rapports sociaux de production qui en résultent et qui lient aujourd'hui les exploitations les unes aux autres :

- mode de faire-valoir indirect (fermage et métayage)
- vente/achat définitif de terre
- vente de la force de travail
- contrats sur le bétail : vaches, bœufs, ovins, poules
- prêt/emprunt

L'histoire nous avait montré avec la réforme agraire de 1975 l'abolition de la société pyramidale du régime impérial et l'apparition d'une société plus égalitaire. Les grandes tendances de l'histoire depuis (morcellement des exploitations, marché de la terre, décapitalisation progressive des exploitations...) ont refait apparaître une société inégalitaire, et dont on ne peut comprendre la complexité qu'à travers l'étude fine des rapports sociaux de production :

- une poignée de paysans sans terre ne survivant que par le travail journalier à sa base
- une poignée de paysans « capitalistes » à son sommet
- entre les deux, une masse de paysans où tous les stades de différenciation se rencontrent, mais dont pour la majorité, du fait des décapitalisations progressives et du morcellement des exploitations du aux successions, est entraînée vers le bas de la société.

Présentons maintenant plus finement ces différentes catégories d'exploitations que nous avons identifiées.

6 TYPLOGIE DES EXPLOITATIONS ACTUELLES

Nous avons distingué dans cette typologie deux grands groupes d'exploitations.

Tout d'abord les exploitations de type A, B, C-D, en culture manuelle. C'est le cas de tous les paysans qui, faute d'avoir accumulé assez de capital pour acquérir un bœuf, travaillent manuellement leurs champs, au pieu à labourer et à la petite houe. Ils diffèrent entre eux par leur accès au foncier : mode de faire-valoir, surfaces.

Par opposition, nous avons dégagé un second groupe, les types E à H, en culture attelée, et qui se distinguent les uns des autres par leur degré de possession d'attelage (d'un demi à trois bœufs).

Tous ces types sont très fortement liés entre eux par la multiplicité de contrats que nous avons évoqués auparavant.

➤ *Type A: les micro-exploitations*

Ces exploitations ont une taille totale comprise entre 1 et 2,5 ares. Leur origine est de deux types : héritage d'une très faible superficie de terres ou vente/location de terre dans un processus de décapitalisation.

Ces paysans ne possèdent pas de bétail en propriété, mais gardent une vache, une brebis, une poule en contrat d'élevage (contrat à part de fruit). Ils bénéficient ainsi de la fumure organique indispensable, et d'une partie des produits de l'élevage (la moitié des veaux, agneaux, œufs, lait). La sole de l'exploitation se compose d'une plantation d'ensète, d'un jardin vivrier et d'un petit champ fumé.

L'étude des valeurs ajoutées à l'hectare de ces différents systèmes de culture nous permet de bien comprendre le choix de ces petits exploitants qui, à superficie réduite, privilégient

TYPE A

Nombre d'actifs familiaux	2,25	Bœufs	0
Main d'œuvre extérieure	0	SAU (ha) propre	[0,075-0,125]
Vente de la force de travail	160 HJ	dont cédée en métayage	0
Capital d'exploitation:	araire + (pieu à labourer, houe, faucille,...) / terres		
Amortissement (€/actif):	outils: 3		

SYSTEMES DE CULTURE

Champ fumé	<i>Maïs, haricot rouge, pomme de terre, haricot, blé</i>	
surface (ares):	[2,5-5]	VAB c.fumé (€): [7-14]
Ensèterai	<i>Pas de réalisation de natte, ni de préparation de merero, ni de vente de kocho</i> <i>Consommation de racines en soudure, préparation de kocho avec des ensètes de 6-7 ans</i>	
Surface (ares):	[2,5-5]	VAB ensète (€): [8-16]
Jardin vivrier	<i>chou/maïs/haricot rouge/tabac/fève/café (feuilles)/piment/PdT locale/potiron...</i>	
Surface (ares):	[2,5-5]	VAB jardin (€): [10-19]
Pas de pré de fauche ni de plantations		

SYSTEMES D'ELEVAGE

Bovins		<i>Proportionnel à SAU de l'exploitation (0,5 tête/t)</i>		
	PB/tête	5 kg beurre + 12 kg fromage +1 mère réformée/14 ans+ 4 veaux/14 ans		
	CI/tête	droit de vente sur le marché		
	VAB/tête (€)	59		
	En propriété	0	VAB totale bovins (€)	59
	Confié en contrat	1		
Engraissement de bovin 1an/5 (€)				
Ovins		<i>Proportionnel à SAU de l'exploitation</i>		
	PB/tête	6 agneaux/6ans		
	CI/tête	droit de vente sur le marché		
	VAB/tête (€)	8		
	En propriété	0	VAB totale ovins (€)	8
	Confiée en contrat	1		
Engraissement de ovin 1an/10 (€)		1		
Volailles		Equins / Asins mâle		
PB/tête	20 œufs/mois pdt 5mois + 2poussins+1poule réformée/2ans		0	
CI/tête	achat de la poule			
VAB/tête (€)	6			
En propriété	0			
Confié en contrat	1			
VAB totale volaille (€)	6			

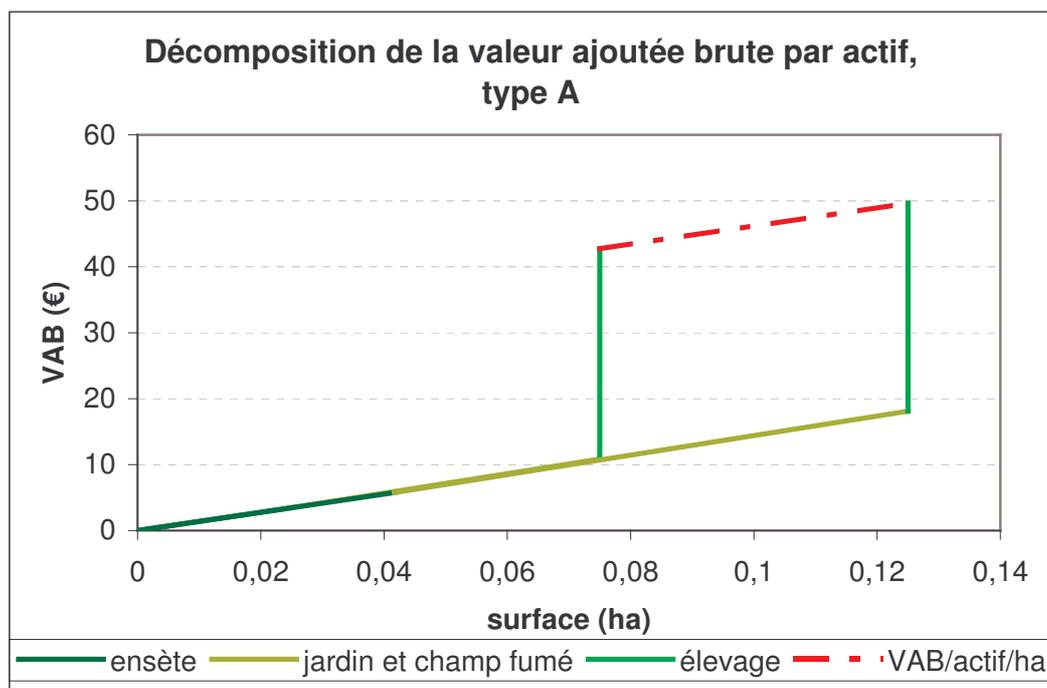
VAB (€/actif):	[43-50]	VAN (€/actif):	[41-48]
RA (€/actif):	[25-32]	RT (€/actif):	[68-75]

toujours leur plantation d'ensète et leur jardin vivrier, au détriment des céréales. En effet, les valeurs ajoutées à l'hectare des systèmes champs (de 13 €/ha à 74 €/ha) sont bien inférieures à celles de l'ensète et du jardin (respectivement 324 €/ha et 333 €/ha).

Le champ fumé, l'ensèteraie et le jardin vivrier reçoivent l'ensemble de la fumure organique produite sur l'exploitation, il n'y a pas d'utilisation d'engrais chimique. Le champ fumé, de petite superficie (moins d'un demi-are), est cultivé en rotation biennale pomme de terre/blé // maïs+haricot rouge/fève. Ce petit champ permet à l'exploitant de disposer d'un minimum de grains à autoconsommer ou à vendre au mois de janvier.

Les revenus issus de l'exploitation sont très faibles, l'essentiel de leurs revenus provient de la vente de la force de travail. Ils trouvent à s'employer pour des contrats journaliers en période de pointes de travail dans la région (récoltes, sarclages). Ils partent travailler dans des régions voisines lors des mois de creux de travail, comme à Meki (région Guragué) pour les travaux des champs ou à Matahara dans les plantations de canne à sucre. Nous avons estimé qu'avec les opportunités de travail actuelles, leurs travaux journaliers s'élèvent à environ 160 homme-jour par an. Compte tenu du fait que ces exploitants possèdent très peu de terres, et des animaux en contrat, seule une part de la valeur ajoutée produite sur l'exploitation leur revient. Celle-ci est essentiellement liée aux systèmes d'élevage qui jouent donc un rôle capital dans ces exploitations. Le revenu agricole annuel par actif de ces exploitations se situe **entre 25 et 32 €**, ce qui les place nettement en dessous du seuil de survie (76 €). Le revenu complémentaire lié à l'activité extérieure ne leur permet même pas de passer au dessus de celui-ci. Leur revenu total s'échelonne **entre 68 et 75 € /actif/an**, ils sont donc dans une situation très précaire, et ne peuvent subvenir à des besoins élémentaires tels que l'éducation, la santé etc.

Les paysans dans ce cas sont peu nombreux, mais l'on peut imaginer que leur nombre va s'accroître avec le morcellement progressif des exploitations dû à l'accroissement démographique.



TYPE B

Nombre d'actifs familiaux	2,25	Bœufs	0
Main d'œuvre extérieure	0	SAU (ha) propre	[0,25-1]
Vente de la force de travail	112 HJ	dont cédée en métayage	[0,08-0,65]
Capital d'exploitation	araire + (pieu à labourer, houe, faucille,...) / terres		
Amortissement (€/actif)	outils 4		

SYSTEMES DE CULTURE

Champs	100% des céréales et légumineuses vendue à la récolte, achat de 100% des semences			
	VAB (€/ha)	En propriété (ares)	En contrat (ares)	VAB champs (€)
haut pente	49	0	[5-42,5]	[2,5-21]
bas pente	14	0	[2,5-22,5]	[0,4-3]
Champ fumé	Maïs, haricot rouge, haricot, pois			
surface (ares)	3,75	VAB c.fumé (€)		4
Ensèterai	Pas de réalisation de natte, ni de préparation de merero, ni de vente de kocho Consommation de racines en soudure, préparation de kocho avec des ensètes de 6-7 ans			
Surface (ares)	[8,7-21]	VAB ensète (€)		[27-66]
Jardin vivrier	chou/maïs/haricot rouge/tabac/fève/café (feuilles)/piment/PdT locale/potiron...			
Surface (ares)	[4,5-8,2]	VAB jardin (€)		[17-32]
Plantation	Quelques jeunes eucalyptus sur 0,7 à 2,5			VAB plantation (€) [9-32]
Pas de pré de fauche				

SYSTEMES D'ELEVAGE

Bovins	Proportionnel à SAU de l'exploitation (0,5 tête/t)		
	PB/tête	5 kg beurre + 12 kg fromage +1 mère réformée/14 ans+ 4 veaux/14 ans	
	CI/tête	droit de vente sur le marché	
	VAB/tête (€)	59	
	En propriété	0	VAB totale bovins (€)
	Confié en contrat	,5-2]	[29-118]
	Engraissement de bovin 1an/5 (€)		
Ovins	Proportionnel à SAU de l'exploitation		
	PB/tête	6 agneaux/6ans	
	CI/tête	droit de vente sur le marché	
	VAB/tête (€)	8	
	En propriété	0	VAB totale ovins (€)
	Confiée en contrat	,5-2]	[4-16]
	Engraissement de ovin 1an/10 (€) 1		
Volailles	Equins / Asins mâle 0		
PB/tête	20 œufs/mois pdt 5mois + 2poussins+1poule réformée/2ans		
CI/tête	achat de la poule		
VAB/tête (€)	6		
En propriété	0		
Confié en contrat	2		
VAB totale volaille (€)	13		

VAB (€/actif):	[45-131]	VAN (€/actif):	[44-129]
RA (€/actif):	[28-80]	RT (€/actif):	[58-110]

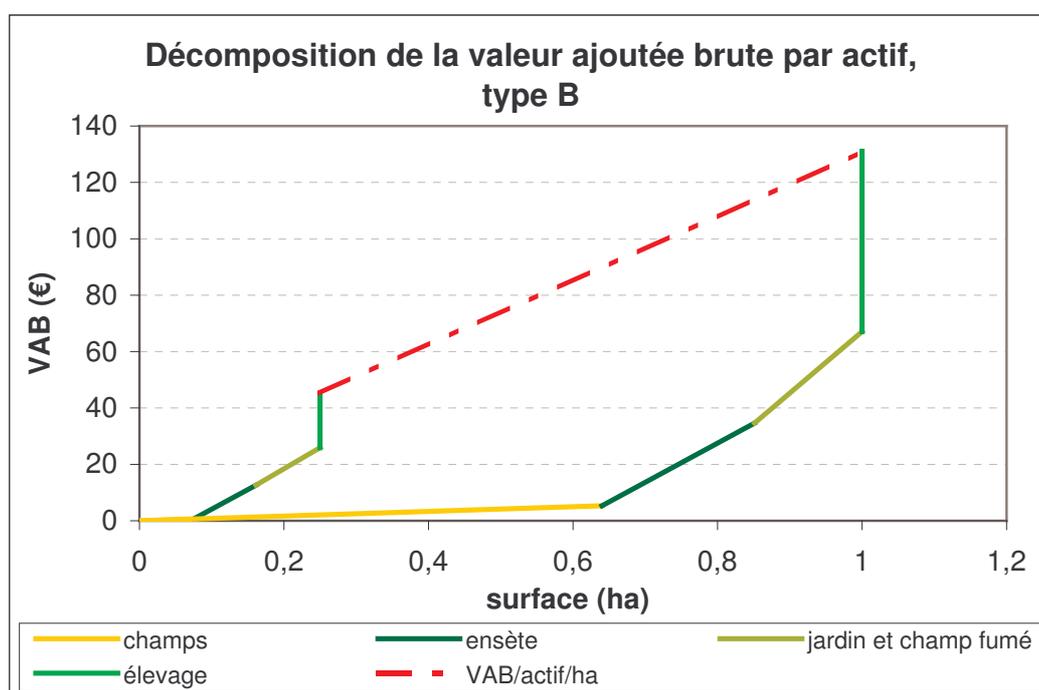
➤ **Type B** : les paysans ayant cédé leurs champs en contrat de métayage

Ces exploitants sont de deux types : des personnes dans l'incapacité physique de travailler leurs terres (malades, personnes âgées, veuves), ou bien des personnes dans l'incapacité d'acheter les semences et engrais (défaut de liquidités). Ils cèdent alors leurs champs (tout ou partie) en contrat de métayage à un autre exploitant, et bénéficient de la moitié de la récolte. Ils conservent par contre en faire-valoir direct leur plantation d'ensète et leur jardin vivrier.

Ayant en général décapitalisé en partie avant d'arriver à ce stade, ils ne possèdent plus d'animaux mais en gardent en contrat à part de fruit, comme pour le type A. Le nombre d'animaux gardés est proportionnel à la surface de l'exploitation, c'est à dire aux fourrages disponibles sur l'exploitation.

Ces exploitations ont des surfaces comprises entre 0,25 et 1 hectare, selon la superficie héritée.

Les revenus agricoles de ces paysans se situent entre **28 et 80 €/actif/an**. Les paysans ayant cédé leurs champs en contrat par manque de liquidités complètent leurs revenus par des travaux agricoles journaliers, ce qui leur permet de subvenir aux besoins élémentaires de leur famille (**revenus totaux entre 58 et 110 €/actif/an**). Par contre, les paysans dans l'incapacité de travailler ne pourront avoir de revenus complémentaires, ils ne peuvent survivre que grâce à l'aide de leurs proches.



TYPE C-D

Nombre d'actifs familiaux	2,25	Bœufs	0
Main d'œuvre extérieure	0	SAU (ha) propre	[0,25-0,88]
Vente de la force de travail	[0-112] HJ	dont achetée (ha)	0
Autres revenus	0	Métayage (ha)	0
Capital d'exploitation	araire + (pieu à labourer, houe, faucille,...) / terres		
Amortissement (€/actif)	outils		7

SYSTEMES DE CULTURE

Champs	100% des céréales et légumineuses vendue à la récolte, chat des semences sauf pommes de terres			
	VAB (€/ha)	En propriété (ares)	En contrat (ares)	VAB champs (€)
haut pente	49	[5-32,5]	0	[2-16]
bas pente	14	[2,5-17,5]	0	[0,4-2,5]
PdT2	13	[0-4,5]	0	[0-0,6]
Ensèterai	Réalisation de natte, préparation de merero, vente hebdomadaire de kocho Consommation de racines en soudure, préparation de kocho avec des ensètes de 7-8 ans			
Surface (ares)	[10,5-23]		VAB ensète (€)	[37-78]
Jardin vivrier	chou/maïs/haricot rouge/tabac/fève/café/onion/ail/piment/PdT locale/potiron/taro...			
Surface (ares)	[6,2-9,5]		VAB jardin (€)	[28-42]
Plantation	Quelques jeunes eucalyptus sur 0,75 are			VAB plantation (€) 9,5
Pas de pré de fauche, ni de champ fumé				

SYSTEMES D'ELEVAGE

Bovins	Proportionnel à SAU de l'exploitation (0,5 tête/t)			
	PB/tête	5 kg beurre + 12 kg fromage +1 mère réformée/14 ans+ 4 veaux/14 ans		
	CI/tête	droit de vente sur le marché		
	VAB/tête (€)	57		
	En propriété	[,5-2]	VAB totale bovins (€)	
	Confié en contrat	0	[28-114]	
Ovins	Proportionnel à SAU de l'exploitation			
	PB/tête	1 mère réformée/6 ans+ 6 agneaux/6ans		
	CI/tête	droit de vente sur le marché		
	VAB/tête (€)	9		
	En propriété	[,5-2]	VAB totale ovins (€)	
	Confiée en contrat	0	[4-17]	
Volailles	20 œufs/mois pdt 5mois + 2poussins+1poule réformée/2ans		Equins / Asins mâle 0	
CI/tête	achat de la poule			
VAB/tête (€)	6			
En propriété	2			
Confié en contrat	0			
VAB totale volaille (€)	13			

VAB (€/actif):	[35-121]	VAN (€/actif):	[33-119]
RA (€/actif):	[22-96]	RT (€/actif):	[61-96]

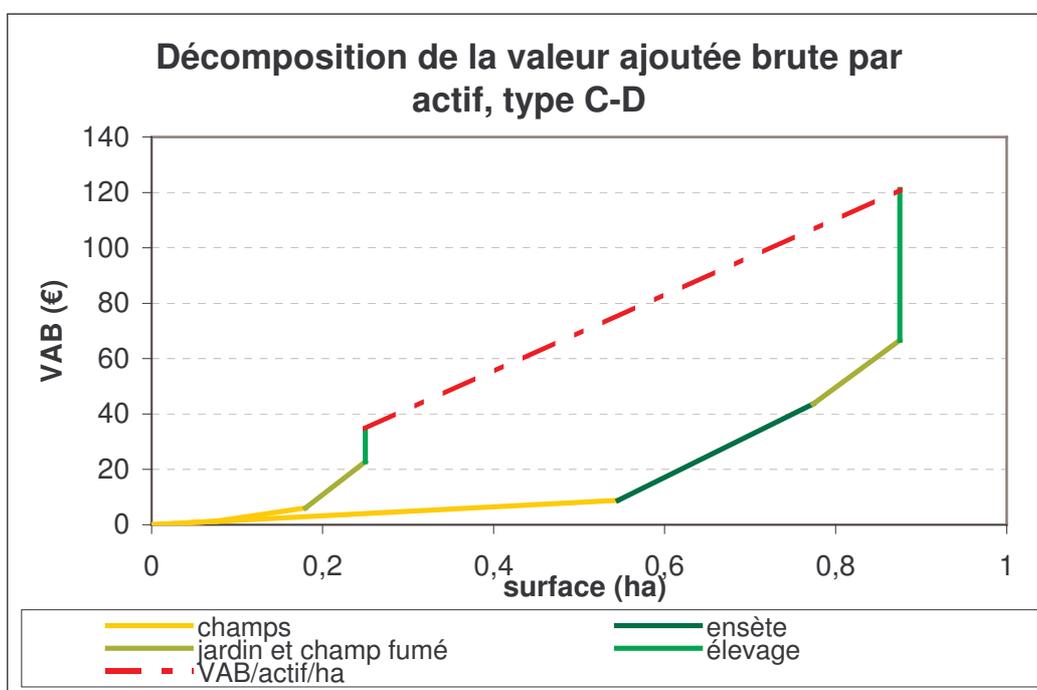
- **Type C-D:** exploitations pratiquant un système de production manuel, ne possédant pas de taureaux/bœufs.

La superficie maximale que peut travailler manuellement un exploitant est limitée à 0,5 hectare. Par conséquent, ces exploitations ont une taille maximale de 0,9 hectare. Ces exploitations sont composées d'une plantation d'ensète, d'un jardin vivrier, de cultures de plein champs et d'une petite plantation pérenne d'eucalyptus.

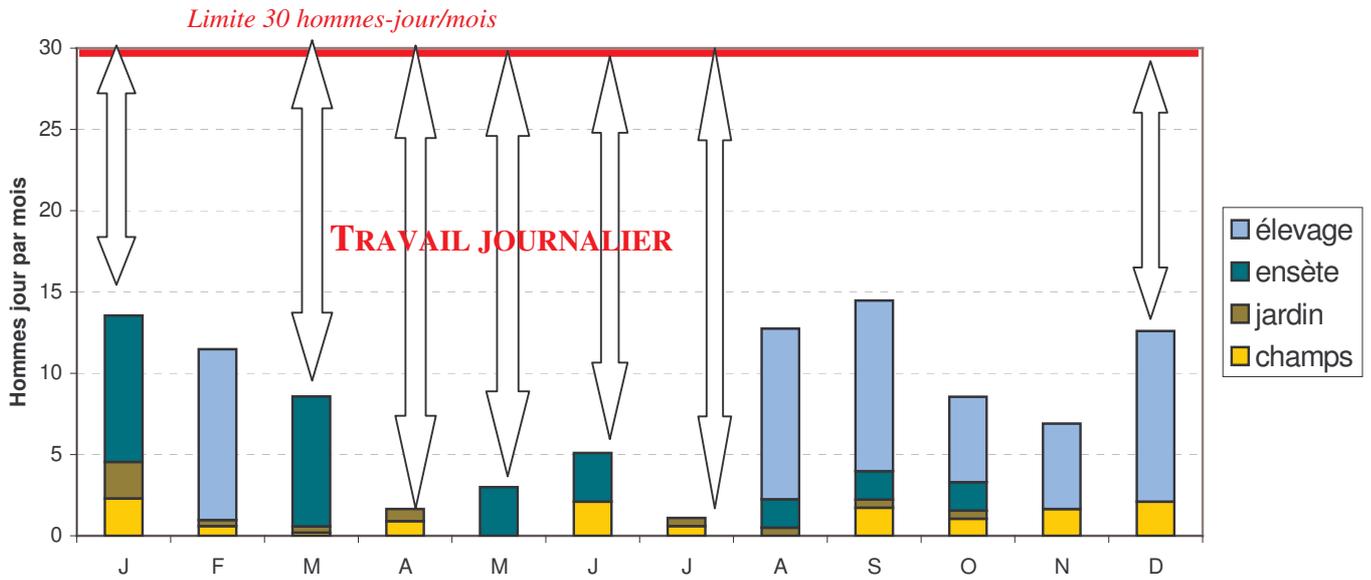
Nous avons distingué, à l'intérieur de ce type, deux « sous-types », selon la superficie détenue : les exploitants disposant de 0,5 hectare ou moins, et dont le calendrier de travail n'est pas entièrement rempli par les travaux dans l'exploitation (sous type C). Ces exploitants complètent alors leurs revenus par du travail journalier en période de pointe. Par contre, pour les exploitations de taille supérieure (sous type D), le calendrier de travail est rempli au moment des pointes (labours/semis/récolte) et l'exploitant n'a donc pas d'activité extérieure.

Le nombre de têtes de bétail qu'ils possèdent est proportionnel à la surface de l'exploitation, une plus grande surface permettant de nourrir une plus grande quantité d'animaux. Ce nombre oscille entre ½ vache + ½ brebis et 2 vaches + 2 brebis. Par ailleurs, les surfaces en ensète et jardin, dépendant de la capacité de fertilisation de l'exploitation, sont également proportionnelles au nombre d'animaux, donc à la surface totale.

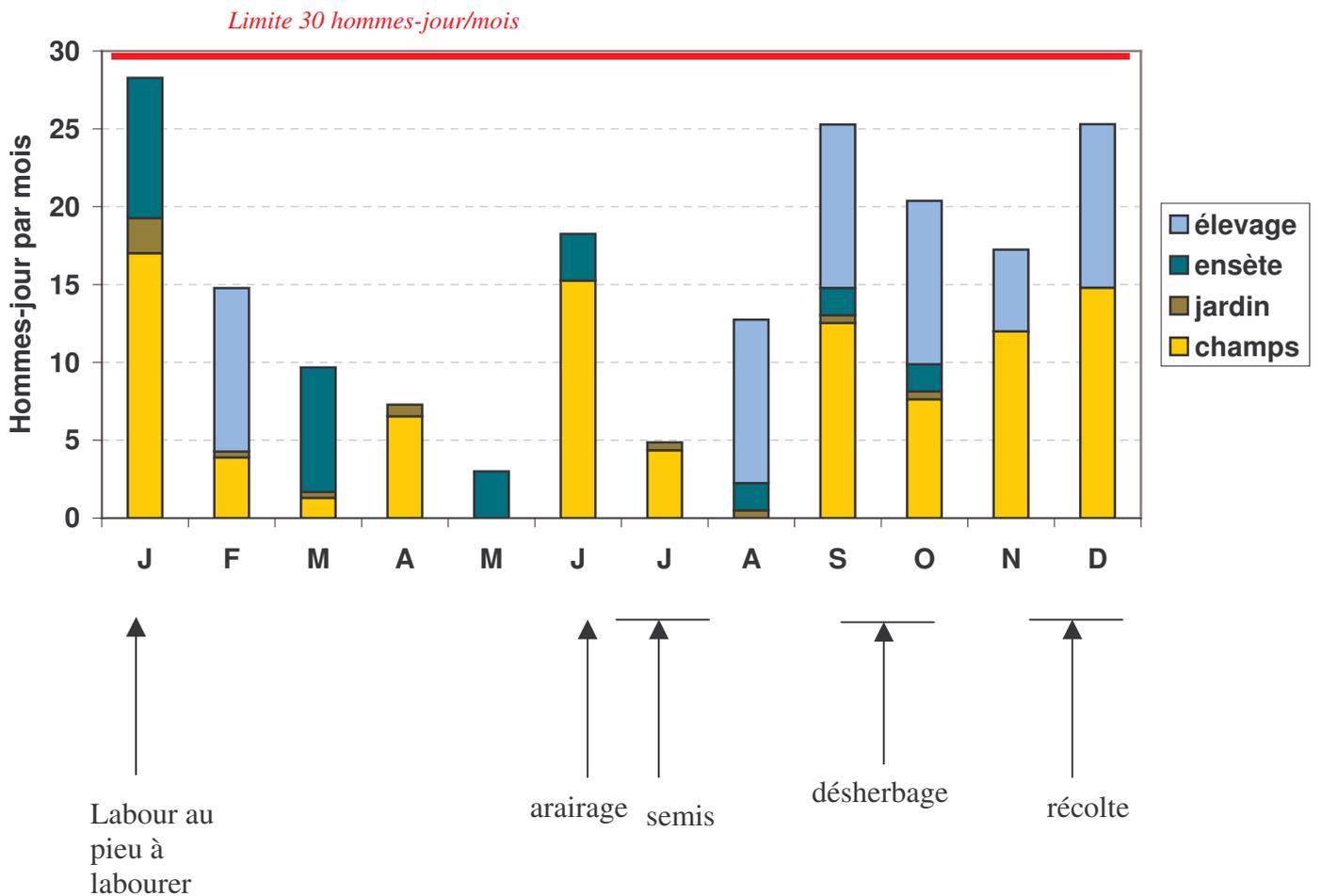
Leurs revenus agricoles s'élèvent de **22 à 96 €/actif/an**, les paysans disposant de peu de surface complètent donc leurs revenus, comme les types précédents, par du travail journalier, ce qui leur permet d'acquérir un revenu total de **61 € minimum/actif/an**, c'est à dire inférieur au seuil de survie.



Calendrier de travail des actifs masculins, type C-D à 0.25 ha



Calendrier de travail des actifs masculins, type CD à 1 ha



Source : V. Barthès et N. Boquien, d'après les entretiens avec les agriculteurs

➤ Bilan sur les types A, B, C-D = les exploitations en voie de paupérisation

Au niveau de la trésorerie, ce sont les exploitations qui ont le moins de marge de manœuvre. Contraintes de s'endetter à des taux usuraires au mois de juin (pour l'achat de semences et d'engrais) et de septembre, elles sont ensuite dans l'obligation paradoxale de vendre la totalité de leur récolte en janvier, à la récolte, moment où le prix est le plus bas. Il leur est donc très difficile d'accumuler du capital.

La différence observée entre la valeur ajoutée nette produite sur ces exploitations, et les revenus que les exploitants dégagent est due à la répartition de cette valeur ajoutée :

- bétail gardé en contrat à part de fruit, dont la moitié de la valeur ajoutée rémunère le propriétaire.
- terres en contrat de métayage dont la moitié de la valeur ajoutée rémunère le preneur du contrat.
- Intérêts versés aux usuriers pour les crédits de juin et de septembre
- Taxe foncière

Tous ces types A, B, C-D, ne passent généralement pas le seuil de survie. Par conséquent, **les exploitations de tous ces types se trouveront en situation de décapitalisation en cas de problème imprévu**. Cela explique la tendance à la décapitalisation des types A, B, C-D, observée lors de nos enquêtes : ces exploitations ne peuvent faire face à des dépenses imprévues et se trouvent entraînées dans une spirale d'appauvrissement au moindre problème.

Les exploitants disposant de petites surfaces (inférieures à 0,75 ha en culture manuelle) ne s'emploient pas à plein temps sur leur exploitation. Ils remplissent donc leur calendrier de travail par du travail journalier. Cela leur permet de compléter leurs revenus, et pour une partie d'entre eux d'atteindre le seuil de survie.

L'ensemble des exploitations en culture manuelle représente environ 60% des exploitations de la région.

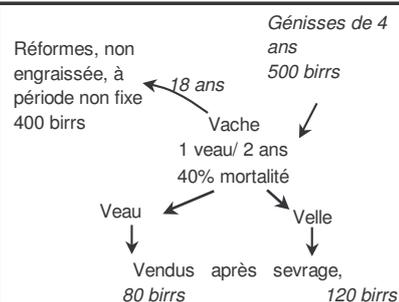
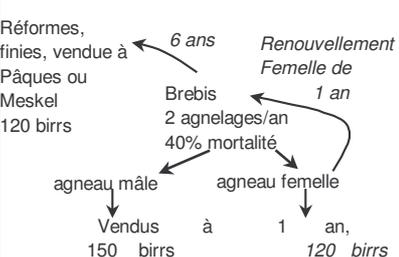
TYPE E

Nombre d'actifs familiaux	2,25	Bœufs	0,5
Main d'œuvre extérieure	0	SAU (ha) propre	[0,25-1]
Vente de la force de travail	[130-0] HJ	dont achetée (ha)	[0,25-0,04]
Autres revenus	0	Métayage (ha)	0
Capital d'exploitation	araire + (pieu à labourer, houe, faucille,...)		
Amortissement (€/actif)			
outils	7	0,5 bœufs	4

SYSTEMES DE CULTURE

Champs	90% des céréales et légumineuses vendue à la récolte, achat des semences sauf pommes de terres			
	VAB (€/ha)	En propriété (ares)	En contrat (ares)	VAB champs (€)
haut pente	50	[5-39]	[17,5-2,75]	[11-21]
bas pente	15	[2,5-19,5]	[7,5-1,25]	[1,5-3]
PdT2	13	[0-5,5]	0	[0-0,65]
Ensèterai	Réalisation de natte, préparation de merero, vente hebdomadaire de kocho Consommation de racines en soudure, préparation de kocho avec des ensètes de 7-8 ans			
Surface (ares)	[10,5-25]		VAB ensète (€)	[37-86]
Jardin vivrier	chou/maïs/haricot rouge/tabac/fève/café/onion/ail/piment/PdT locale/potiron/taro...			
Surface (ares)	[6,25-10]		VAB jardin (€)	[28-45]
Plantation	Eucalyptus et bambou sur 0,75 ares			VAB plantation (€) 14
Présence d'un pré de fauche mais pas de champ fumé				

SYSTEMES D'ELEVAGE

Bovins	Proportionnel à SAU de l'exploitation (0,5 tête/t)			
	PB/tête	5 kg beurre + 12 kg fromage +1 mère réformée/14 ans+ 4 veaux/14 ans		
	CI/tête	droit de vente sur le marché		
	VAB/tête (€)	57		
	En propriété	[0,5-2]	VAB totale bovins (€)	[28-114]
	Confié en contrat	0		
Ovins	Proportionnel à SAU de l'exploitation			
	PB/tête	1 mère réformée/6 ans+ 6 agneaux/6ans		
	CI/tête	droit de vente sur le marché		
	VAB/tête (€)	9		
	En propriété	[0,5-2]	VAB totale ovins (€)	[4-17]
	Confiée en contrat	0		
Volailles	Equins / Asins mâle 0			
PB/tête	20 œufs/mois pdt 5mois + 2poussins+1poule réformée/2ans			
CI/tête	achat de la poule			
VAB/tête (€)	6			
En propriété	2			
Confié en contrat	0			
VAB totale volaille (€)	13			

VAB (€/actif):	[62-151]	VAN (€/actif):	[58-146]
RA (€/actif):	[25-120]	RT (€/actif):	[64-120]

➤ *Type E: exploitations avec un demi-boeuf*

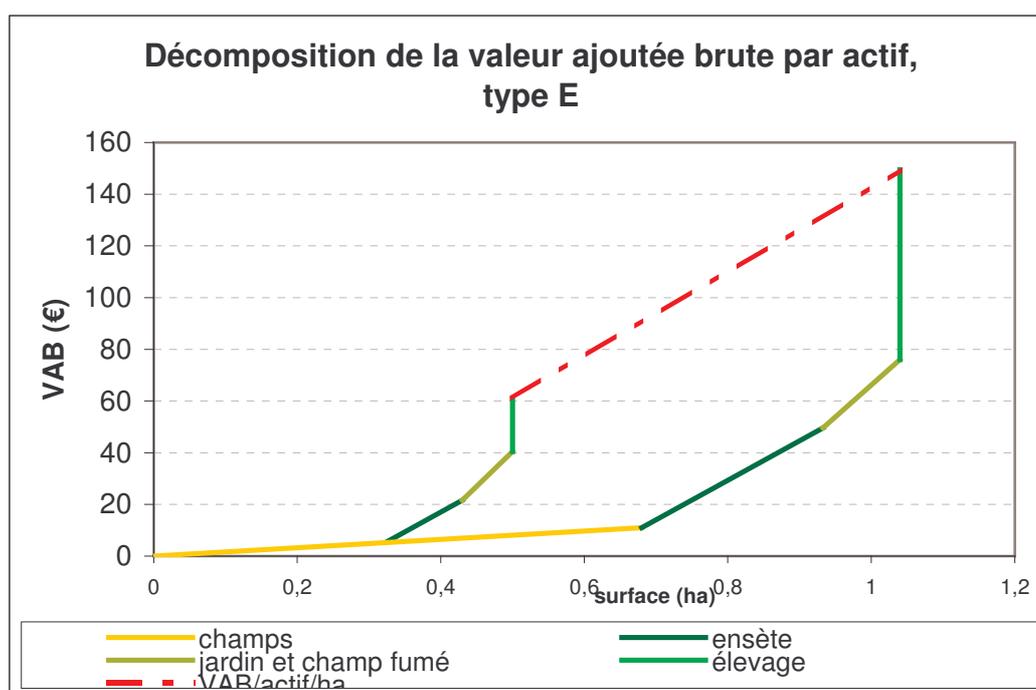
Ces exploitants se différencient des types précédents par la possession d'un demi-bœuf, ce qui signifie qu'ils possèdent ce bœuf en co-propriété avec un voisin. Cela leur permet d'accéder à des surfaces de champs plus importantes (0,6 hectare) qu'en culture manuelle. Ces exploitations ont des surfaces comprises entre 0,5 et 1 hectare, héritées de leur père. N'ayant pas tous hérités de surfaces leur permettant d'utiliser au maximum leur force de traction, ils peuvent alors obtenir des terres en contrat de métayage. Ils possèdent quelques têtes de bétail en propriété, de une à deux vaches et de une à deux brebis, quelques poules.

Comme les types précédents, ces exploitants n'ont pas pu accumuler beaucoup de capital et sont donc dans l'obligation de contracter des crédits à taux usuraire au mois de juin. Cela les contraint à vendre une grande partie de leur récolte en janvier, d'où une valeur ajoutée des champs à l'hectare toujours basse.

Ces exploitants ont un calendrier de travail rempli en période de pointes de travail, et n'ont donc pas d'activité extérieure. Le revenu agricole de ce type de paysans est donc égal au revenu total, et situé entre **64 et 119 €/actif/an**. Les paysans de ce type n'ayant pas eu accès à une terre en contrat de métayage se situent donc eux aussi en dessous du seuil de survie.

De même que pour les types précédents, la valeur ajoutée nette est supérieure au revenu agricole (terres en contrat de métayage, intérêts, taxe foncière).

Ce type d'exploitations se trouve dans une situation intermédiaire, tant en termes de capital, d'organisation du travail, que de résultats économiques. Ils possèdent leurs animaux, qu'ils ont en quantité limitée, ne font pas de travaux journaliers ni n'en emploient, et ont des revenus situés au niveau du seuil de survie. Pouvant potentiellement accumuler du capital, elles peuvent évoluer vers les types suivants, mais ne sont pas à l'abri de la spirale de décapitalisation des types précédents.



TYPE F

Nombre d'actifs familiaux	2,25	Bœufs	1
Main d'œuvre extérieure	0	SAU (ha) propre	[0,5-1]
Vente de la force de travail	0	dont achetée (ha)	[0,25-0,7]
Autres revenus	0	Métayage (ha)	0
Capital d'exploitation	araire + (pieu à labourer, houe, faucille,...)		
Amortissement (€/actif)			
outils	10		
1 animaux de bât	4	1 bœufs	9

SYSTEMES DE CULTURE

Champs	<i>60% des céréales et légumineuses vendue à la récolte, conservation des semences</i>			
	VAB (€/ha)	En propriété (ares)	En contrat (ares)	VAB champs (€)
haut pente	65	[10-35]	[7,5-37,5]	[11-47]
bas pente	29	[2,5-7,5]	[2,5-10]	[1,5-5]
bas pente (tef)	22	[2,5-7,5]	[1,7-9,2]	[0,9-3,7]
PdT2	13	[1,7-5,5]	[12,5-15]	[1,8-2,7]
Ensèteraie	<i>Réalisation de natte, préparation de merero, vente hebdomadaire de kocho</i> <i>Consommation de racines en soudure, préparation de kocho avec des ensètes de 7-8 ans</i>			
Surface (ares)	[23,5-27]		VAB ensète (€)	[81-93]
Jardin vivrier	<i>chou/maïs/haricot rouge/tabac/fève/café/onion/ail/piment/PdT locale/potiron/taro...</i>			
Surface (ares)	[10-12,5]		VAB jardin (€)	[45-56]
Plantation	<i>Eucalyptus et bambou sur 1,5 à 3 ares</i>		VAB plantation (€)	[48-76]
Présence d'un pré de fauche mais pas de champ fumé				

SYSTEMES D'ELEVAGE

Bovins	<i>Non proportionnel à SAU de l'exploitation</i>			
	PB/tête	4 kg beurre + 10 kg fromage +1 mère réformée/18 ans+ 4 veaux/18 ans		
	CI/tête	droit de vente sur le marché, engraissement		
	VAB/tête (€)	60		
	En propriété	2	VAB totale bovins (€)	
	Confié en contrat	0	119	
Ovins	<i>Non proportionnel à SAU de l'exploitation</i>			
	PB/tête	1 mère réformée/6 ans+ 6 agneaux/6ans		
	CI/tête	droit de vente sur le marché		
	VAB/tête (€)	9		
	En propriété	1	VAB totale ovins (€)	
	Confiée en contrat	0	9	
	Achat pour engraissement de 1ovin/2ans (€)			
	5			
Volailles	Equins / Asins mâle			
PB/tête	20 œufs/mois pdt 5mois + 2poussins+1poule réformée/2ans		PB/tête location 2jours/semaine	
CI/tête	achat de la poule		CI/tête droit de vente sur le marché	
VAB/tête (€)	6		VAB/tête 9	
En propriété	2	En propriété		1
Confié en contrat	0	VAB totale équine (€)		9
VAB totale volaille (€)	13			

VAB (€/actif):	[148-149]	VAN (€/actif):	[142-185]
RA (€/actif):	[121-151]	RT (€/actif):	[121-151]

➤ **Type F** : exploitations avec un bœuf

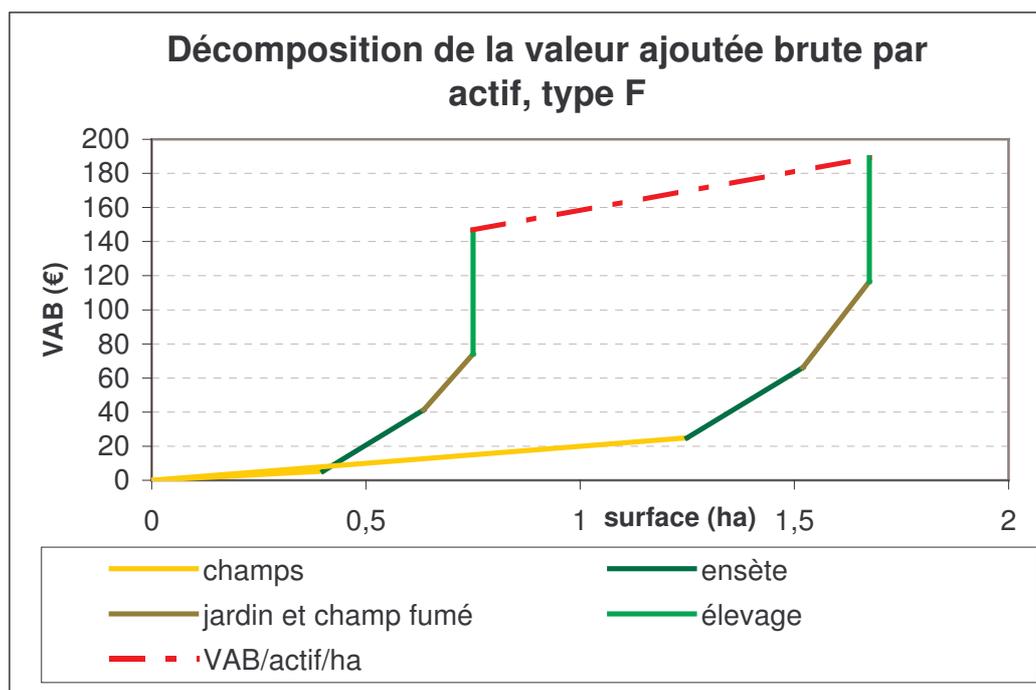
Plus aisés, ces paysans possèdent en propre leur cheptel. Ayant rarement assez de terre pour occuper à temps plein leur demi-attelage, ils cultivent eux aussi une terre en contrat de métayage : ils ont reçu entre 0,5 et 1 hectare de terre de leur père, et peuvent cultiver jusqu'à 1,25 hectares de champs.

Ils ont recours au contrat de partenariat (*taja*) pour former un attelage complet.

Ils ont encore besoin de contracter des emprunts pour payer engrais et fête de Meskel, mais peuvent conserver une partie de leurs semences.

Occupés à plein temps en période de pointe de travail, ces exploitants n'ont pas d'activité extérieure.

Les revenus tirés de l'exploitation les placent à l'abri d'une décapitalisation en cas de problème : **entre 121 et 151€/actif/an** (revenu agricole et revenu total identiques, ces exploitants n'ayant pas d'activités extérieures).



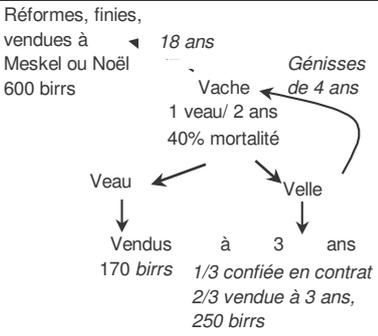
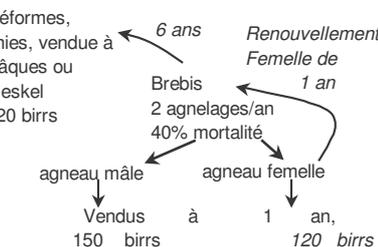
TYPE G

Nombre d'actifs familiaux	2,25	Bœufs	2
Main d'œuvre extérieure	0	SAU (ha) propre	[0,8-1,3]
Vente de la force de travail	0	dont achetée (ha)	0,3
Autres revenus	0	Métayage (ha)	[0,25-0,5]
Capital d'exploitation	araire + (pieu à labourer, houe, faucille,...) / terres		
Amortissement (€/actif)			
outils	12	terres	8
2 animaux de bât	4	2 bœufs	18

SYSTEMES DE CULTURE

Champs	<i>55% des céréales et légumineuses vendue à la récolte, conservation des semences</i>			
	VAB (€/ha)	En propriété (ares)	En contrat (ares)	VAB champs (€)
haut pente	71	[20-45]	[7,5-22,5]	[19-48]
bas pente	67	[5-10]	[2,5-5]	[5-10]
bas pente (tef)	49	[5-10]	[2,5-5]	[3,5-7]
PdT2	13	[10-17,5]	15	[3-4]
Ensèterai	<i>Réalisation de natte, préparation de merero, vente hebdomadaire de kocho</i> <i>Moindre consommation de racines, préparation de kocho avec des ensètes de 7-8 ans</i>			
Surface (ares)	25		VAB ensète (€)	86
Jardin vivrier	<i>chou/maïs/haricot rouge/tabac/fève/café/onion/ail/piment/PdT locale/potiron/taro...</i>			
Surface (ares)	[10-12,5]		VAB jardin (€)	[45-56]
Plantation	<i>Eucalyptus et bambou sur 2,5 à 4 ares</i>		VAB plantation (€)	[48-76]
Présence d'un pré de fauche mais pas de champ fumé				

SYSTEMES D'ELEVAGE

Bovins	<i>Non proportionnel à SAU de l'exploitation</i>		
	PB/tête 4 kg beurre + 10 kg fromage +1 mère réformée/18 ans+ 4 veaux/18 ans CI/tête droit de vente sur le marché, engraissement VAB/tête (€) 60 En propriété 2 VAB totale bovins (€) 119 Confié en contrat 1 Achat pour engraissement de 1bovin/2ans 9		
	Ovins	<i>Non proportionnel à SAU de l'exploitation</i>	
		PB/tête 1 mère réformée/6 ans+ 6 agneaux/6ans CI/tête droit de vente sur le marché VAB/tête (€) 9 En propriété 1 VAB totale ovins (€) 9 Confiée en contrat 0 Achat pour engraissement de 1ovin/2ans (€) 5	
		Volailles	Equins / Asins mâle
		PB/tête 20 œufs/mois pdt 5mois + 2poussins+1poule réformée/2ans CI/tête achat de la poule VAB/tête (€) 6 En propriété 2 Confié en contrat 6 VAB totale volaille (€) 13	PB/tête location 2jours/semaine CI/tête droit de vente sur le marché VAB/tête 9 En propriété 1 VAB totale équine (€) 9

VAB (€/actif):	[168-170]	VAN (€/actif):	[161-202]
RA (€/actif):	[175-190]	RT (€/actif):	[175-190]

TYPE H

Nombre d'actifs familiaux	2,25	Bœufs	3
Main d'œuvre extérieure	[60-90] HJ	SAU (ha) propre	[1-1,5]
Vente de la force de travail	0	dont achetée (ha)	0,5
Autres revenus	Usuriers	Métayage (ha)	[0,25-0,5]
Capital d'exploitation araire + (pieu à labourer, houe, faucille,...) / terres			
Amortissement (€/actif)			
outils	14	terres	13
2 animaux de bât	8	3 bœufs	31

SYSTEMES DE CULTURE

Champs 10% des céréales et légumineuses vendue à la récolte + conservation des semences				
	VAB (€/ha)	En propriété (ares)	En contrat (ares)	VAB champs (€)
haut pente	107	[22-45]	[12,5-22,5]	[37-72]
bas pente	67	[5-10]	[2,5-5]	[5-10]
bas pente (tef)	49	[5-10]	[2,5-5]	[3,7-7]
PdT2	13	[17,5-30]	[7,5-15]	[3-6]
Ensèterai Réalisation de natte, préparation de merero, vente hebdomadaire de kocho Moindre consommation de racines, préparation de kocho avec des ensètes de 7-8 ans				
Surface (ares)	25	VAB ensète (€)		86
Jardin vivrier chou/maïs/haricot rouge/tabac/fève/café/onion/ail/piment/PdT locale/potiron/taro...				
Surface (ares)	12,5	VAB jardin (€)		56
Plantation Eucalyptus et bambou sur 6 à 9 ares				
				VAB plantation (€) [114-171]
Présence d'un pré de fauche mais pas de champ fumé				

SYSTEMES D'ELEVAGE

Bovins	<i>Non proportionnel à SAU de l'exploitation</i>		
	PB/tête 4 kg beurre + 10 kg fromage +1 mère réformée/18 ans+ 4 veaux/18 ans CI/tête droit de vente sur le marché, engraissement VAB/tête (€) 60 En propriété 2V VAB totale bovins (€) Confié en contrat 5V+1B 119 Achat pour engraissement de 1bovin/2ans 9		

Ovins	<i>Non proportionnel à SAU de l'exploitation</i>		
	PB/tête 1 mère réformée/6 ans+ 6 agneaux/6ans CI/tête droit de vente sur le marché VAB/tête (€) 9 En propriété 1 VAB totale ovins (€) Confiée en contrat 5 9 Achat pour engraissement de 1ovnin/2ans (€) 5		

Volailles	Equins / Asins mâle
PB/tête 20 œufs/mois pdt 5mois + 2poussins+1poule réformée/2ans	PB/tête location 2jours/semaine
CI/tête achat de la poule	CI/tête droit de vente sur le marché
VAB/tête (€) 6	VAB/tête 9
En propriété 2	En propriété 2
Confié en contrat 6	VAB totale équine (€) 17
VAB totale volaille (€) 13	

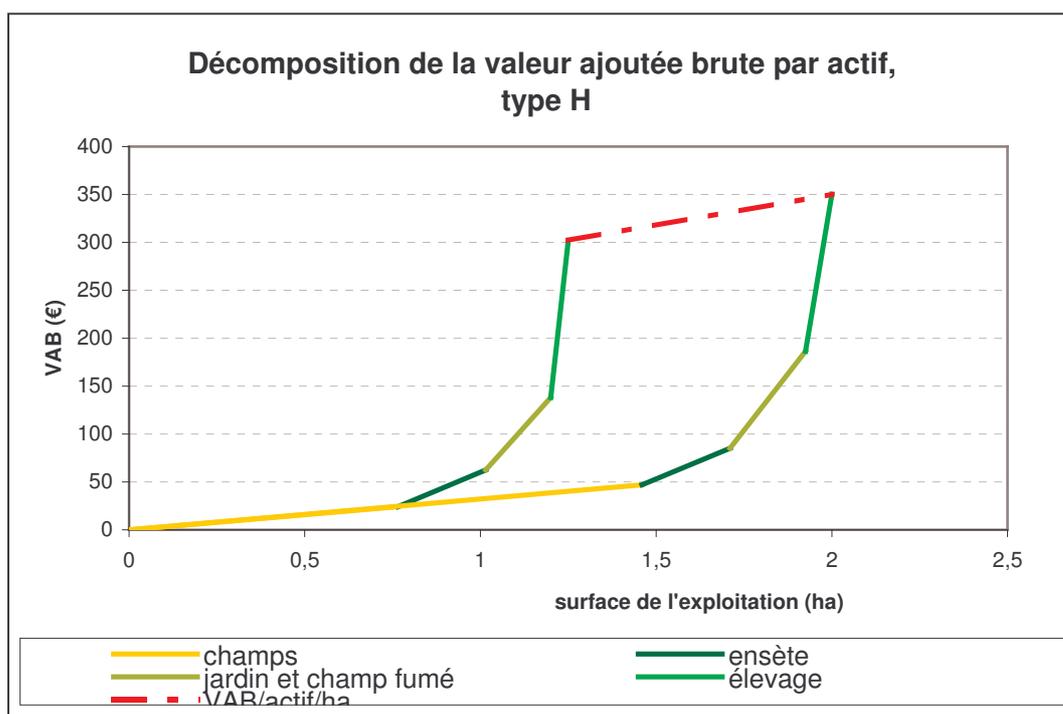
VAB (€/actif): [220-267]	VAN (€/actif): [189-236]	
RA (€/actif): [250-296]	RT (€/actif): [334-380]	

➤ **Type H** : exploitations avec 3 boeufs

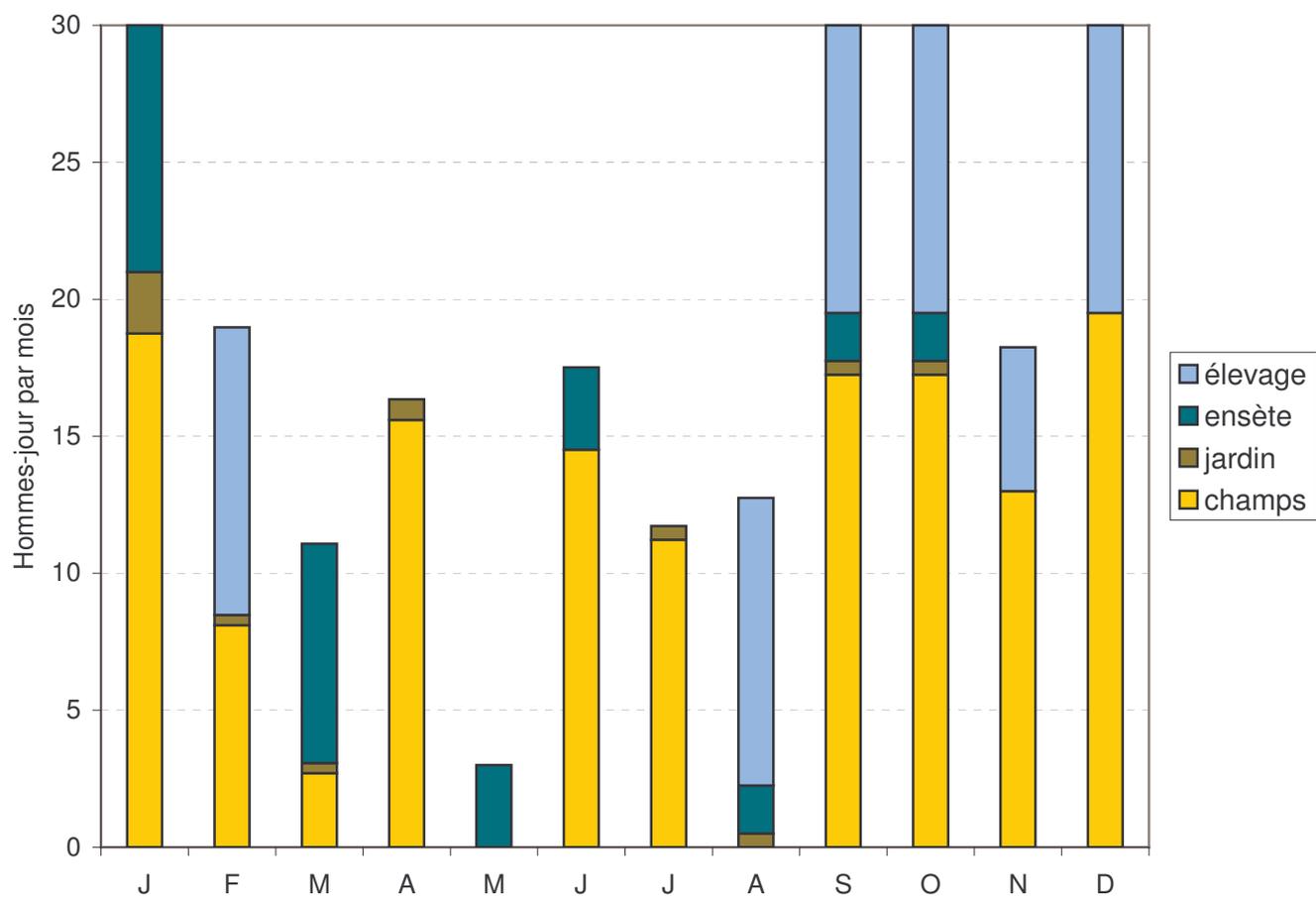
Même s'ils représentent une faible proportion de la population de la région, il est capital de les citer pour comprendre les rapports sociaux de production actuels. Ils emploient de la main d'œuvre extérieure à l'exploitation, confient une partie de leur bétail en contrat de gardiennage, achètent ou louent en fermage des terres, donnent des crédits en nature (semences) ou en argent.

Leurs revenus se placent donc bien au dessus des revenus des autres exploitants (entre 3 et 4 fois supérieurs au seuil de survie) : **de 250 à 296 €/actif/an**. De plus, la rémunération des prêts à taux usuraire leur assure un revenu total bien supérieur, **de 334 à 381€/actif/an**.

D'après nos entretiens, seuls des revenus extra-agricoles très importants ont permis à des exploitants d'accéder à ce niveau : contrebande de café pendant la période du *Derg*, injection de revenus dans l'exploitation venant d'autres membres de la famille (Eglise).



Calendrier du travail des actifs masculins type G



Source : V. Barthès et N. Boquien, d'après les entretiens avec les agriculteurs

➤ **Bilan sur les types F,G,H : les exploitations en processus d'accumulation**

Ces trois types d'exploitations représentent une faible proportion de la population (environ 30%). Leurs revenus, bien au dessus du seuil de survie, les placent dans une situation d'accumulation de capital, qui leur permet, pour les plus riches, de se livrer à certaines activités spéculatives (grain, crédits, animaux).

Les surfaces cumulées en propriété, métayage et fermage qu'ils cultivent leur permettent de remplir à plein temps leur calendrier de travail. Les exploitants disposant des plus grandes superficies se trouvent dans l'obligation d'employer de la main d'œuvre journalière.

Seuls les types G et H ont un revenu agricole supérieur à la valeur ajoutée créée sur l'exploitation. En effet, ces exploitants confient une partie de leur cheptel en contrat à part de fruit. Une partie de la valeur ajoutée constituant leurs revenus est donc créée en dehors de l'exploitation.

➤ **Bilan général sur cette typologie**

Enfin, soulignons que cette typologie est dynamique, chaque exploitation passant d'un type à l'autre au fil de ses décapitalisations (imprévus dans la famille, notamment les décès), et de ses – rares – accumulations.

Nous avons modélisé sept types d'exploitations différents, mais tous les stades intermédiaires de décapitalisation existent entre ces modèles.

Les types G, H, se trouvent à l'abri d'une décapitalisation. Ils n'évolueront donc pas vers les types précédents.

Par contre, les types A à E, n'ayant aucune marge de sécurité, se trouvent facilement dans l'obligation de vendre bétail et terre. Ce processus est progressif, les exploitants commençant par vendre des demi-têtes de bétail (il en résulte une co-propriété), et cédant finalement leur terre.

Prenons l'exemple d'un exploitant du type E, possédant un demi-bœuf, 0,5 hectare de terre, et travaillant 0,4 hectare supplémentaire en métayage.

En cas de problèmes soudains et importants (décès, mauvaise récolte, maladie) il sera dans l'obligation de vendre son demi-bœuf. Par conséquent, ayant perdu son moyen de production lui permettant l'accès à une terre en métayage, il devra cesser de la cultiver. Cela diminuera d'autant ses revenus.

Cet exploitant se trouvera alors dans le type C-D, et deviendra alors très vulnérable vis à vis d'un nouveau problème. Tous les stades de décapitalisation peuvent alors s'enchaîner très vite : vente progressive des animaux, cessation d'une partie puis de la totalité de sa terre en métayage, puis location et vente de la terre héritée de son père.

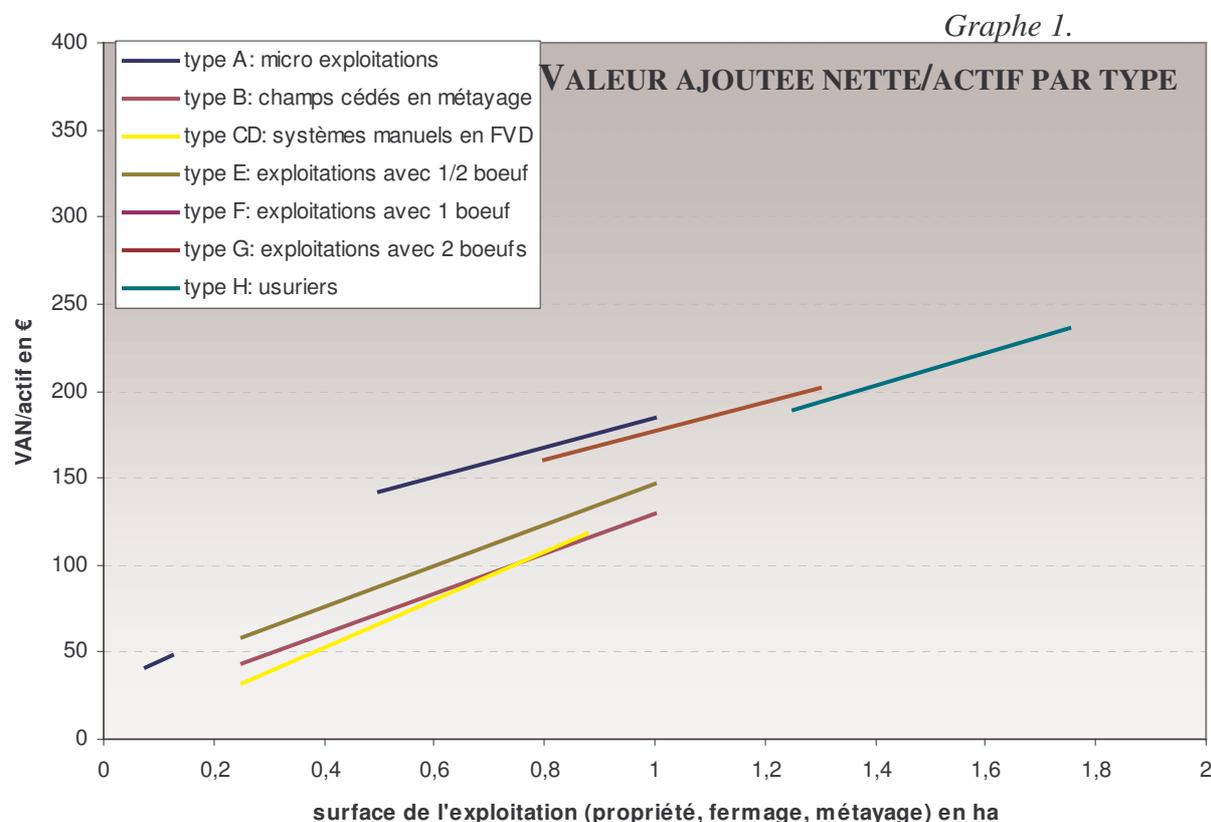
Pour les catégories de A à F, il est beaucoup plus facile de décapitaliser que d'accumuler du capital, une fois placées dans une situation vulnérable. En cas de décapitalisation momentanée, ces exploitants pourront, s'ils ne sont pas confrontés à de nouveaux problèmes, reconstituer leur cheptel à partir du bétail encore présent sur l'exploitation. Au vu des performances zootechniques de ces systèmes d'élevage, le renouvellement du bétail nécessite cependant beaucoup de temps. Seule une très bonne récolte leur permettra éventuellement d'acheter une nouvelle tête de bétail.

RESULTATS ECONOMIQUES :
MODELISATION DE LA VALEUR AJOUTEE NETTE, DU REVENU AGRICOLE
ET DU REVENU TOTAL PAR TYPE D'EXPLOITATIONS.

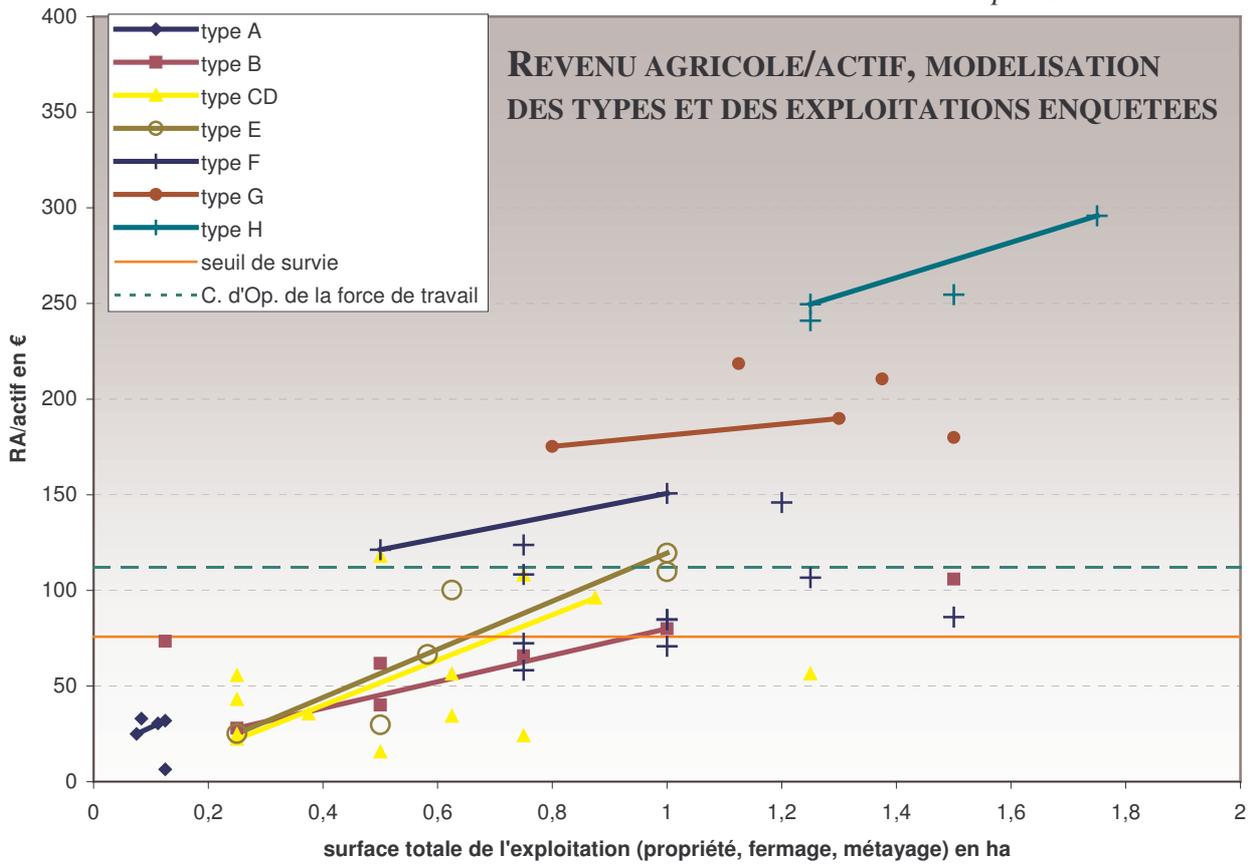
Le graphe 1. représente la **valeur ajoutée nette** créée par chaque type d'exploitation. Il s'agit donc de la valeur ajoutée créée sur l'ensemble de la sole de l'exploitation. Dans le cas des contrats, que ce soit sur le foncier ou le bétail, la totalité de la valeur ajoutée créée est prise en compte, à condition que l'exploitant participe au processus de production (ne sont donc pas comptées les terres cédées en fermage).

Le **revenu agricole**, représenté par le graphe 2., comparé au graphe de valeur ajoutée, met en évidence la redistribution de la valeur ajoutée par les systèmes de contrat sur le bétail et le foncier. Les pentes des droites de revenu des types B, CD, E, sont très fortes : cela est lié à la proportionnalité du bétail par rapport à la surface. En effet, si l'un de ces exploitants acquiert une nouvelle terre, il augmentera alors sa superficie d'ensète, son ensèteraie étant insuffisante pour répondre aux besoins alimentaires de la famille. Cette surface d'ensète supplémentaire lui permettra alors de nourrir plus de bétail.

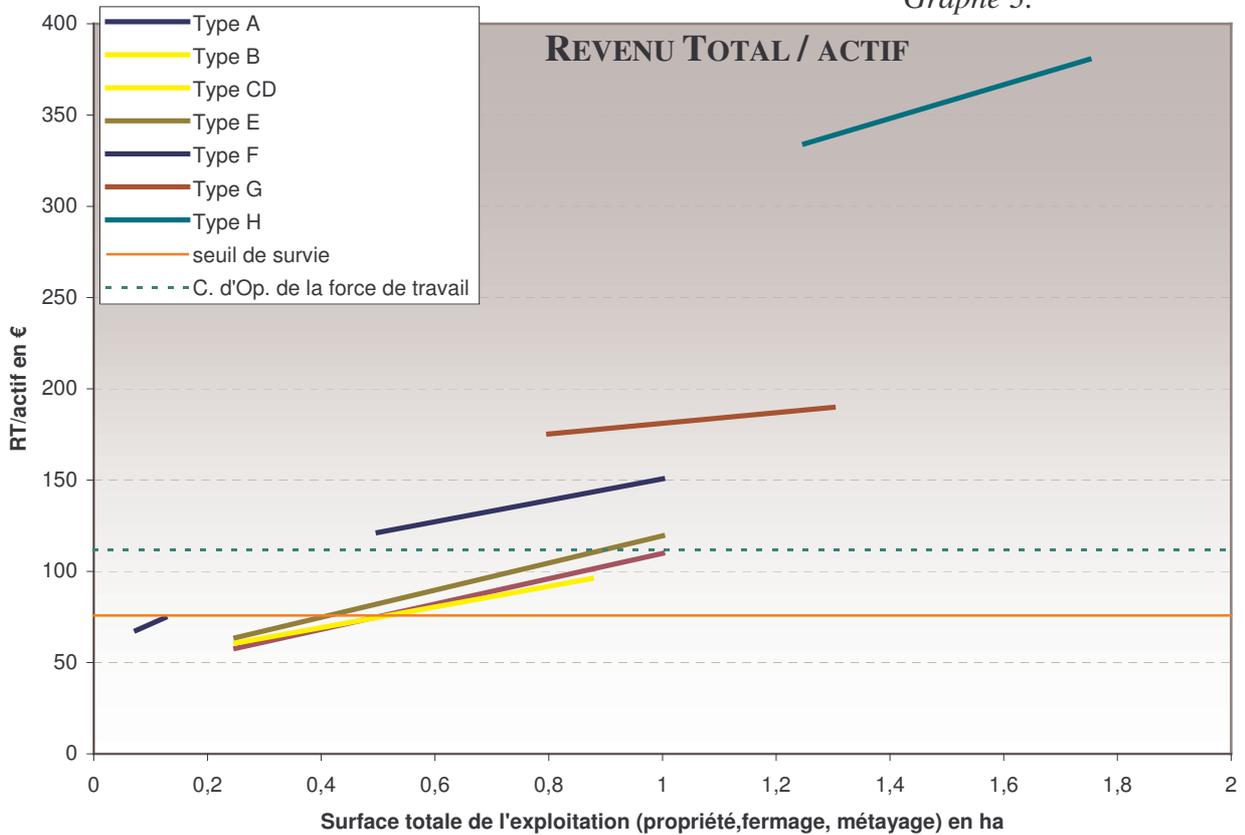
Enfin, le graphe 3. illustre les **revenus totaux** de ces exploitations types. Il représente donc les revenus agricoles auxquels s'ajoutent les revenus extérieurs : travail journalier pour les types A, B, CD, et rémunération des prêts pour les usuriers (type H). Ces revenus permettent aux plus pauvres d'approcher le seuil de survie alors que les usuriers voient ainsi leurs revenus se démultiplier.



Grappe 2.



Grappe 3.



IV. PERSPECTIVES

A l'heure actuelle, la moyenne des exploitations de la région se situe aux alentours de 0,5 hectare, surface à laquelle le revenu agricole ne peut guère dépasser le seuil de survie. Le revenu total annuel dégagé par la majorité des exploitations se trouve entre 140 et 200 euros, ce qui place cette population dans une situation d'extrême précarité.

La précarité des revenus des paysans leur interdit toute vision à long terme dans la conduite de leurs exploitations : certains ne peuvent planifier de rotation et gèrent leur assolement année après année, sans doute par difficulté d'acheter les semences voulues en temps opportun.

Cette précarité est par ailleurs observable dans le fait que les céréales et légumineuses sont devenues des cultures de rente. Alors même que les récoltes de beaucoup de paysans sont insuffisantes pour répondre à leurs besoins, ces mêmes paysans se retrouvent obligés de racheter quotidiennement la nourriture dont ils ont besoin. Les types A à E dont la surface totale de l'exploitation est limitée se trouvent dans une situation d'insécurité alimentaire chronique : le bilan alimentaire que nous avons réalisé suite à notre modélisation économique montre que ces exploitations ne comblent que 20 à 60% de leurs besoins nutritionnels (respectivement pour des surfaces de 10 ares à 0,25 hectare).

La région ne bénéficie actuellement d'aucune aide alimentaire. Par contre un programme de lutte contre l'insécurité alimentaire chronique vient d'être mis en place par le gouvernement : le programme *Safety Net*. Les familles choisies par le *kébélé* pour bénéficier de ce projet doivent participer à des travaux d'intérêt commun et reçoivent en échange un salaire mensuel censé les faire sortir de cette situation. Ce projet a débuté à Homa en mars 2005. Une personne travaillant pour le *Safety Net* touche environ 3 euros par mois et plusieurs personnes par famille peuvent en être bénéficiaires. Cette injection d'argent dans le revenu familial devrait permettre aux familles les plus pauvres d'augmenter significativement leurs revenus. Cependant nous avons pu observer que la sélection des familles semble avoir fait l'objet de corruption (beaucoup de bénéficiaires dans les types E, F et G).

□ *Perspectives d'évolution de notre typologie*

Regardons l'évolution dans un avenir proche des différentes catégories d'exploitations que nous avons identifiées.

Jusqu'à présent, la proportion de paysans sans terre est encore faible. Les opportunités de travail journalier dans la région sont donc encore suffisantes pour satisfaire cette offre. Ces exploitants peuvent faire vivre leur famille grâce aux revenus des travaux agricoles journaliers qui représentent plus de la moitié du revenu de la famille.

Or, avec la croissance démographique et le morcellement des exploitations qui en résulte, les limites du système agraire pourraient être atteintes rapidement (dans un délai d'une génération à croissance démographique égale).

En effet, de plus en plus de paysans hériteront de surfaces très faibles, et ne pourront survivre que grâce au travail journalier. Cette masse de micro-exploitants ne trouvera donc plus à s'employer localement. L'exode rural vers les villes semblerait alors inévitable pour dégorger cette campagne surpeuplée où les opportunités de travail sont inexistantes.

Si les facteurs limitants que nous avons identifiés (fourrage, crédit à taux usuriers, pas de limitation des naissances) restent valides et si le marché de la terre est toujours en place, les critères fondant notre typologie ne devraient pas être remis en cause. Seules les proportions relatives des différents types devraient être modifiées :

- Les exploitations de type F, G, H, en processus de capitalisation (très au-dessus du seuil de survie), représenteront toujours la plus faible partie de la population. Ces exploitations pourront maintenir leur superficie grâce à l'achat de terres.
- Les exploitations de type intermédiaires (C-D, E), au niveau de capital restreint, ne pourront se reproduire à l'identique, et glisseront au fil des générations vers le type A.
- Les exploitations de type A devraient quant-à elles rester en nombre constant. Même si le nombre de paysans sans terre devrait augmenter, le manque d'opportunité de travail devrait déboucher sur un exode rural.

□ *Propositions d'interventions*

Pour aider les paysans à sortir de cette spirale de décapitalisation, il est nécessaire de lever les facteurs limitants identifiés : affouragement du bétail, conservation des semences et accès au crédit.

Aucun organisme de micro-finance n'est présent sur la zone, un tel organisme éviterait aux paysans d'avoir recours à des emprunts à taux usuraire. De plus, une des raisons de l'emprunt étant l'achat de semences en juin, créer une banque de stockage des semences pourrait limiter le montant des emprunts.

Par ailleurs, introduire un fourrage ayant une valeur fourragère élevée par unité de surface dans les haies (en remplacement/association avec des espèces locales) et le pré de fauche (actuellement non semé) pourrait augmenter les disponibilités d'affouragement sur l'exploitation.

Nous avons vu que la faiblesse des performances zootechniques était liée en partie à cette difficulté d'affouragement. Augmenter l'affouragement du bétail devrait augmenter en partie ces performances.

Ces axes d'intervention nous ont semblé être prioritaires : ces projets devraient avoir des impacts importants au niveau des revenus et ce dans un délai rapide.

Par ailleurs d'autres pistes nous ont semblé envisageables.

L'accès à des services vétérinaires plus réguliers (actuellement seulement une fois par an pour les vaccinations) devrait compléter l'amélioration des performances zootechniques liée à un affouragement plus abondant.

Maximiser la valeur ajoutée créée par unité de surface, particulièrement dans les systèmes de culture plein champ, pourrait d'autre part avoir un impact significatif. L'analyse économique a mis en relief la faible valeur ajoutée créée par les systèmes de culture champs en comparaison de ceux de l'ensèteraiie ou du jardin vivrier. Or un système de production uniquement basé sur l'ensète et le jardin n'est pas envisageable en raison de la nécessité de fertilisation organique sur ces systèmes. Actuellement les rendements des céréales sont faibles (moins de 12 quintaux à l'hectare). Introduire une nouvelle variété mieux adaptée aux conditions climatiques pourrait augmenter de façon significative les rendements.

Il est aussi important de noter que certaines ONG, ainsi que le bureau du ministère de l'agriculture de Shishinsho, tentent de développer le maraîchage auprès de certains agriculteurs (oignons, ail, betterave, chou, chou-fleur, carotte). Il est cependant trop tôt pour se prononcer sur ces projets, qui ont démarré il y a moins de trois ans. Les limites que nous avons pu identifier à ces projets sont le manque d'encadrement des paysans concernés, et l'absence d'étude sur les possibilités de commercialisation.

Or des travaux sont en cours sur la route Hossana-Shishinsho pour la goudronner. Cet axe reliant la région du Wolayta (Soddo) à Addis Abeba, jusqu'ici non goudronné, devrait ouvrir de nouvelles opportunités de commercialisation (développement d'un trafic routier à proximité d'Homa).

Enfin, une recherche agronomique poussée sur la maladie de l'ensète ou *Aloya* semble impérative au vu de la place que prend l'ensète dans les exploitations. Un centre de recherche spécialisé sur l'ensète existe à Areka (Wolayta), mais il ne semble pas pour le moment y avoir de résultats.

V. ANNEXES

7 BIBLIOGRAPHIE

BYAKWELI Jean-Marie – 2000 – « Dynamique des Systèmes agraires du Sud-ouest de l’Ethiopie : cas du woreda d’Ofa au Wolayta occidental »- Mémoire de mastère - INA P-G, Paris.

COHEN J.M., WEINTRAUB D. – 1975 – « Land and peasants in Imperial Ethiopia. The social background to a Revolution » - Ed. Van Gorcum & Comp., Assen, Pays Bas.

DERRUAU Max – 2004 – « Les formes du relief terrestre, notions de géomorphologie »- Coll. U -Ed. Armand Colin, Paris.

Central Agricultural Census Commission – 2003 – « Ethiopian Agricultural sample enumeration, 2001-2002, results for SNNPR » – Addis Abeba.

Central Agricultural Census Commission – «The 1994 population and housing census of Ethiopian results for Southern Nations, Nationalities and people’s region. » - Addis Abeba.

ELHAI Henri – 1968 – « Biogéographie » – Coll. U – Ed. Armand Colin, Paris.

FONTRIER Marc – 1999 – « La chute de la junte militaire éthiopienne (1987-1991), chroniques de la république populaire et démocratique d’Ethiopie »- Coll. Bibliothèque Peiresec 13 – Ed. L’Harmattan.

Food composition table for use in Africa:
<http://www.fao.org/docrep/003/x6877e/X6877E00.htm#TOC>

GALLAIS Jean – 1989 – « Une géographie politique de l’Ethiopie : le poids de l’Etat » - Coll. Tiers Mondes- Ed. Economica.

GASCON Alain – 1995 – « La Grande Ethiopie, une utopie africaine » - Coll. Espaces et Milieux- Ed. CNRS, Paris.

GASCON Alain – 1994 - « Le Miracle de l’Ensat, géographie d’une plante peuplante » in Bahru Zewde et el. (eds), Proceeding of the 11th International Conference of Ethiopian Studies 1-6 April 1991 - Institute of Ethiopian Studies, Addis Abeba.

HENZE Paul B. – 2004 – « Histoire de l’Ethiopie, l’œuvre du temps » - Ed. Moulin du Pont, Paris. (traduction de Robert Wiren)

LEFORT René – 1981 – « Ethiopie : la révolution hérétique »- cahiers libres 362- Ed. François Maspero, Paris.

LE POMMELEC Marion – 2000- « Gestion de la fertilité, intensification, diversification : pratiques paysannes et processus d’innovation dans la région de Soddo, Wolayta, Ethiopie » - Thèse de Master of Science Développement Agricole Tropical - CNEARC, Montpellier.

MAZOYER Marcel, ROUDART Laurence – 2002 – « Histoire des agricultures du monde » - Coll. « Points histoire » - Ed. du seuil, Paris.

MOHR P.A – 1962 – «The geology of Ethiopia » - University of Addis Ababa Press, Asmara.

ORTIZ Ariel, ARLINDO Salvado – 2004 – « Analyse diagnostic d’une petite région agricole du Kafa (Ethiopie) » - Mémoire de DAA Développement Agricole - INA P-G, Paris.

PAUSEWANG S. – 1983 - «Peasants, land and society. A social history of land reform in Ethiopia. » - IFO Institut für Wirtschaftsforschung München Afrika-Studien.

SHANK R., ERTIRO C. - 2004 - «A linear Model for predicting Enset plant yield and assessment of kocho production in Ethiopia », The Sidama Concern.

STEVEN A.B. et coll., 1997, «The “tree against hunger”, enset-based agricultural systems in Ethiopia », AAAS.

8 LEXIQUE KAMBATINIA/AMHARIQUE/FRANÇAIS

KAMBATINIA	AMHARIQUE	FRANÇAIS
------------	-----------	----------

L'EXPLOITATION AGRICOLE		
	<i>Tukul</i>	Case
<i>Witera</i>		Parcelle enherbée à proximité de la maison
<i>Gaté</i>		Jardin vivrier
<i>Kalo</i>		Pré de fauche

ENSETE		
<i>Dubo</i>		Jeune ensète de première année
<i>Lama</i>		Ensète de deuxième année
<i>Botcho</i>		Ensète de troisième année
<i>Sima</i>		<i>Lamas</i> et <i>botchos</i> plantés au sein d'une même parcelle
<i>Era</i>		Ensète de quatrième année
<i>Wese</i>		Ensète adulte (cinquième année et suivantes)
<i>Kocho</i>		Pâte fermentée fabriquée à partir de la pulpe de l'ensète
<i>Bulla</i>		Partie solide recueillie après decantation du jus issu du pressage de la pulpe de la partie interne du pseudo-tronc de l'ensète
<i>Merero</i>		Pâte fermentée fabriquée à partir de la pulpe de la partie supérieure du pseudo-tronc de l'ensète
<i>Amitcho</i>		Racine d'ensète

CHAMPS		
<i>Gulalo</i>		Orge précoce
<i>Tef</i>		Céréale endémique à l'Ethiopie
<i>Injera</i>		Galette fermentée fabriquée à partir de tef ou de blé
<i>Kollo</i>		Graines grillées
<i>Wonitcho</i>		Pieu à labourer
<i>Kalta</i>		Petite houe
<i>Baché</i>		Faucille
<i>Kafo</i>		Cylindre en bambou pour la conservation des grains
<i>Gésima</i>		Système d'entraide pour la réalisation des travaux des champs ou de l'ensèteraie

UNITES DE MESURE		
<i>Shala</i>		sac
<i>Ankafo</i>		volume compris dans le creux du bras replié et dont les doigts touchent les épaules
<i>Hogogo</i>		une charge d'animal de bât
<i>Yina</i>		une charge d'homme
<i>Tucka</i>		volume compris entre tous les doigts des deux mains
<i>Tato</i>		volume compris dans l'espace entre le pouce et l'index
<i>Timad</i>		Surface que peut araier un bœuf en une journée

VOCABULAIRE SOUS HAILE SELASSIE		
<i>Chissana</i>		Paysan sous tutelle d'un noble
<i>Aguiza</i>		Esclave
<i>Balanta</i>		Noble, frère du <i>wanna</i>
<i>Wanna</i>		Noble
<i>Chika-shum</i>		Noble
<i>Sangakoro</i>		Noble
<i>Balabat</i>		Chef du territoire sous tutelle amhara
<i>Asrata</i>		Taille
<i>Gasha</i>		Qualificatif des territoires sous tutelle amhara mais laissés aux mains des chefs traditionnels locaux, après la conquête amhara
<i>Gimita</i>		Qualificatif des territoires placés entièrement sous direction amhara, après la conquête amhara

VOCABULAIRE DU REGIME DU DERG		
	<i>Derg</i>	Comité, régime socialo-léniniste de 1974 à 1991
	<i>Zématcha</i>	Etudiants venus d'Addis Abeba pour aider à la création des associations de paysans
<i>Gatera</i>		Pâturages communs

DIVISION ADMINISTRATIVE DE L'ETHIOPIE		
<i>Kébélé</i>		Unité administrative équivalente à un regroupement de « communes »
<i>Woreda</i>		Unité administrative équivalent à un département français

ETAGEMENT ECOLOGIQUE		
	<i>Kola</i>	Basses terres en dessous de 1500 mètres d'altitude
	<i>Woïna-dega</i>	La « montagne de la vigne » de 1500 à 2500 mètres
	<i>Dega</i>	la montagne entre 2500 et 3500 mètres d'altitude

SAISONS DES PLUIES		
	<i>Belg</i>	Petite saison des pluies
	<i>Keremt</i>	Grande saison des pluies

9 CALCUL DES SURFACES MAXIMALES EN CULTURES MANUELLE ET ATTELEE

- Pointe de travail limitante = travail du sol avant semis
- Fenêtre calendaire = 2 semaines entre deux passages
- Temps de travail nécessaire pour arairer/labourer ¼ hectare :
 - 1 semaine en travail manuel
 - 1,2 jours en moyenne en culture attelée :
 - 1,4 jours au premier passage (11h)
 - 1,25 jour pour le deuxième passage (10h)
 - 1 jour pour le dernier passage(8h)

		Travail du sol : jours/ha		Surface travaillable en 2 semaines : ha
Culture attelée	2 bœufs	4,8		2,5
	1 bœuf	4,8	<i>Partage de l'attelage : disponible ½ temps</i>	1,3
	½ bœuf	4,8	<i>Partage de l'attelage : disponible ¼ temps</i>	0,6
Culture manuelle	0 boeuf	24	<i>Travail du sol au pieu à labourer et à la houe</i>	0,5

10 LE FOISONNEMENT DES CONTRATS ACTUELS

▪ CONTRATS D'ENTRAIDE

Dawa : système d'entraide pour une opération très coûteuse en main d'œuvre
le bénéficiaire offre en échange repas et boisson aux autres paysans venus l'aider, mais sans forcément travailler en échange sur leurs terres.

Gézima : organisation entre trois paysans qui travaillent ensemble, tour à tour, leurs trois parcelles

▪ CONTRATS SUR LE FONCIER

FERMAGE <i>Godaba</i>		METAYAGE <i>arachi</i>		VENTE	
<i>1 à 3 ans</i>		<i>1 an</i>		<i>définitif</i>	
<i>Terre</i>	<i>loyer</i>	<i>terre</i>	<i>Travail et moyens de production</i>	<i>terre</i>	<i>Prix</i>
		<i>½ semences et engrais ou ½ engrais</i>	<i>½ semences et engrais ou ½ engrais + 100% semences (terres moins fertiles)</i>		
		<i>½ récolte</i>	<i>½ récolte</i>		

▪ CONTRATS D'ELEVAGE

GARDIENNAGE 1/3 <i>sisso</i> Vache / Brebis		GARDIENNAGE 1/2 <i>bakané</i> Vache / Brebis / Jument / Poule		ENGRAISSEMENT 1/2 vache / Boeuf		GARDIENNAGE Bœuf	
<i>Achat de l'animal</i>	<i>Alim.</i>	<i>Achat de l'animal</i>	<i>Alim.</i>	<i>Achat de l'animal</i>	<i>Alim.</i>	<i>Achat de l'animal</i>	<i>Alim.</i>
<i>2/3 descendance</i>	<i>1/3 descendance</i>	<i>½ descendance</i>	<i>½ descendance</i>	<i>Prix fixé en début de contrat</i>		<i>½ force de traction</i>	<i>½ force de traction</i>
<i>2/3 vache</i>	<i>1/3 vache</i>	<i>vache</i>	<i>-</i>	<i>Moitié de la différence prix fixé/prix vente</i>	<i>Moitié de la différence prix fixé/prix de vente</i>		
<i>½ lait</i>	<i>½ lait</i>	<i>½ lait ou oeufs</i>	<i>½ lait ou oeufs</i>				
<i>1/4 fumure *</i>	<i>3/4 fumure</i>	<i>¼ fumure</i>	<i>¾ fumure</i>	<i>-</i>	<i>Fumure</i>		

* Le propriétaire garde la vache 2 semaines par mois en période de lactation c'est à dire une année sur deux. Il bénéficie donc d'un quart de la fumure.

▪ CONTRATS D'ATTELAGE

AGAZU		TAJA	
2 boeufs	3 jours de travail/ journée d'emprunt des boeufs	1 boeuf	1 boeuf
		travail tour à tour sur les terres des deux propriétaires	

▪ CONTRATS SUR LES ANIMAUX DE BAT

Location pour transport d'un asin ou équin, à prix fixé selon la destination (les différents marchés de la région).

Location de chevaux pour le battage des céréales, en échange de quoi le bénéficiaire s'engage à nourrir les chevaux et à travailler une journée par cheval obtenu sur les terres de son propriétaire.

▪ CONTRATS SUR LES PEPINIÈRES

Lorsqu'un exploitant dispose de semences (chou, eucalyptus...), mais n'a pas la possibilité de faire lui-même ses pépinières, il peut alors confier ces semences à un autre paysan. Les deux paysans partagent ensuite les plantules au moment du repiquage (à part égale).

▪ CONTRATS SUR LA MAIN D'ŒUVRE

Il existe des contrats de travail journalier de différents types.

- travaux payés à la journée, en argent (2 à 3 birrs par demi journée)
- travaux payés à la journée, en nature (repas du soir de la famille)
- travaux payés en part de la récolte (notamment pour la récolte des pommes de terre)
- travaux payés à la surface travaillée
- travaux particuliers tels que le vannage : le travailleur peut récupérer les grains restant sur le lieu du vannage

Source : V. Barthès et N. Boquien, d'après les entretiens avec les agriculteurs de la région.

11 TEXTE DE PROCLAMATION DE LA REFORME AGRAIRE :

<p style="text-align: center;">PROCLAMATION POUR LA NATIONALISATION DES TERRES AGRICOLES. YEKATIT 25, 1967 (4 MARS 1975).</p>

- 1) Toutes les terres agricoles sont la propriété collective du peuple éthiopien. La terre ne peut pas être vendue, hypothéquée ou transférée autrement qu'aux héritiers directs. La terre ne peut servir de garantie pour un prêt ou être l'objet de restrictions ou de contrats privés.
- 2) Tous les paiements de loyer, obligations de labour ou autres devoirs liés à la terre ou à son usage sont abolis.
- 3) Toutes les formes de location sont bannis. La terre ne peut être échangée contre de l'argent ; elle ne peut être cultivée par le biais de travail salarié. L'usage du fruit de la terre est le droit exclusif de celui qui la travaille. Une exception est faite pour les veuves, les orphelins, les malades, les personnes âgées et les handicapés qui ne peuvent cultiver par eux-mêmes.
- 4) Tout Ethiopien homme ou femme voulant cultiver la terre par son propre labour à le droit d'accès à suffisamment de terre pour subvenir aux besoins de sa famille.
- 5) Les locataires peuvent conserver toutes les terres qu'ils labouraient avant la réforme agraire sans payer de compensation au propriétaire. Les araires, les boeufs et tout autres matériels agricoles appartenant au propriétaire de la terre reviennent au locataire qui les utilisait avant.
- 6) Toutes les dettes des locataires envers les propriétaires sont rendues nulles.
- 7) Autant que les conditions régionales le permettent, la terre doit être distribuée équitablement en prenant en compte les différences de fertilité du sol. Tant que les redistributions n'auront pas été effectuées, chacun a la garantie d'usage de la terre qu'il cultivait avant, jusqu'à un maximum de 10 ha. Ce droit de labour est transférable aux héritiers directs.
- 8) La terre des nomades leur est réservée.
- 9) Les paysans vivant sur une surface d'environ 20 gasha (800 ha), doivent former des associations paysannes limitées autant que possible par les frontières traditionnelles. Tous les paysans résidents, anciens locataires, laboureurs et villageois sans terres doivent en devenir membre.
- 10) Un propriétaire résident sur ses terres et qui veut la cultiver lui-même doit partager sa terre avec ses anciens locataires sur une base équitable et peut conserver une paire de boeufs et un jeu d'outils. Les propriétaires qui possédaient plus de 10 ha de terre sont exclus de droit dans les associations paysannes jusqu'à ce que la redistribution de la terre soit achevée.

- 11) Les paysans, particulièrement dans les régions de Rist, sont priés, bien que non contraints, de cultiver coopérativement ou collectivement. Les étapes pratiques permettant d'atteindre cet objectif sont laissées au soin des associations paysannes. Les grandes fermes commerciales doivent devenir des fermes collectives, des fermes d'état ou être divisées entre les travailleurs selon les conditions locales.
- 12) Tous les affaires judiciaires en cours sur la terre sont rendus nulles. Les litiges quant à la redistribution de la terre après la proclamation de réforme agraire doivent être réglés par les comités locaux élus par les paysans. Les appels doivent être faits par les comités vers les *woreda* (districts) ou les *awraja* (provinces).

12 DETAILS DES CALCULS ECONOMIQUES

- Calcul de la Valeur Ajoutée Brute :

$$\text{VAB} = \text{Produit Brut} - \text{Consommations Intermédiaires}$$

PB des systèmes de culture = récoltes, résidus de culture.

CI des systèmes de culture = engrais, produits phytosanitaires, semences.

PB des systèmes d'élevage = jeunes animaux, lait/œufs, mères réformes.

CI des systèmes d'élevage = cotisation aux *edir**, droits de vente sur les marchés.

*cotisation versée aux *Edirs* ou associations locales, pour chaque animal décédé d'un des membres de l'*Edir* → assurance sur le décès du cheptel du paysan

- Calcul de la Valeur Ajoutée Nette :

$$\text{VAN} = \text{VAB} - \text{Dépréciations (terre, outils, bœufs)}$$

- Calcul du Revenu Agricole :

$$\text{RA} = \text{VAN} - \text{TF} - \text{I} - \text{S} - \text{M}$$

TF = taxe foncière, de 1,90 €/ha.

I = intérêts sur le capital emprunté, calculés sur le montant des emprunts contractés par les paysans en juin pour acheter engrais et semences et en septembre pour les fêtes de Meskel et du Nouvel An éthiopien, et remboursés en janvier, à taux d'intérêt de 50% et 100%.

S = salaire de la main d'œuvre extérieure : en nature et en argent

M = métayage, part de la valeur ajoutée reversée au paysan partenaire du contrat de métayage.

- Calcul du Revenu Familial Total :

$$\text{RFT} = \text{RA} + \text{Revenus extérieurs}$$

Revenus extérieurs : revenus issus de la vente de la force de travail (comme les travaux journaliers), autres activités non agricoles (artisanat, petit commerce etc), et les rémunérations de prêts pour les usuriers.

13 HYPOTHESES DE CALCUL ECONOMIQUE :

Estimation du nombre d'actifs

Nous avons évalué le nombre d'actifs familiaux à 2,25 actifs /famille :

- le *père de famille* est toujours présent dans l'exploitation au moment des pointes de travail, auxquelles il peut faire face soit avec l'aide de sa famille, soit par système d'entraide. Dans le cas de grandes surfaces, où il ne dispose pas d'assez de temps pour réaliser ces travaux par système d'entraide (roulement sur les exploitations des différents paysans qui travaillent ensemble), nous avons compté une main d'œuvre salariée journalière pour ces pointes de travail.
- La *femme* est elle aussi toujours présente sur l'exploitation, pour les travaux de l'ensète, du jardin vivrier, et les pointes de travail aux champs (semis, récolte)
- Un *enfant* est au minimum nécessaire pour le gardiennage du bétail, qui se résume aujourd'hui à emmener le bétail aux sources pour l'abreuvement (environ 2 h par jour). Nous avons donc compté $\frac{1}{4}$ d'actif pour les enfants, car ils ne sont indispensables que pour ce travail.

Seuil de survie

Nous avons calculé le seuil de survie dans le *kébélé*. Il correspond aux besoins élémentaires de la famille, tout en prenant en compte la récurrence des coups durs (funérailles, maladies, mauvaise récolte etc.). En voici le détail :

- Besoins alimentaires : 52 €/actif/an
- Besoins vestimentaires : 4 €/actif/an
- Frais scolaires : 4 €/actif/an
- Edir (système d'entraide pour les funérailles) : 2 €/actif/an
- Contributions (Croix rouge, associations etc.) : 1 €/actif/an
- Amortissement et entretien du tukul : 4 € /actif/an
- Autres dépenses (savon, kérosène, etc.) : 2,5 €/actif/an
- Amortissement d'un « coup-dur » : 5,6 €/actif/an

Au total, ce seuil s'élève donc à 76 €/actif/an.

Nous avons par ailleurs estimé qu'une dépense inattendue pour la famille se produisait tous les trois ans. Cette dépense, que nous avons nommée « coup-dur », correspond très souvent à un décès de l'un des membres de la famille : personne âgée, enfant. Dans ce cas, la famille doit fournir un repas à tous les amis et relations de la famille venus la visiter. Cette dépense est plus ou moins conséquente, selon les moyens dont disposent la famille, mais dans la plupart des cas, elle oblige l'exploitant à vendre un ou plusieurs animaux, voire même à vendre une partie de ses terres.

Les autres dépenses inattendues peuvent être une maladie, un vol, une mauvaise récolte etc.

Coût d'opportunité de la force de travail

Il a été difficile d'évaluer un coût d'opportunité de la main d'œuvre dans la région. En effet, les opportunités de travail salarié régulier sont très rares. Dans l'hypothèse d'abondance d'opportunités de travail, (ce qui n'est pas le cas à présent dans la région), le seuil de reproduction serait équivalent à ce que pourrait gagner un paysan en travaillant tous les jours en période de pointe de travail.

Dans ce cas, il céderait ses terres à un autre paysan (vente pour des baux de 3 ans ou définitive), en conservant toutefois son jardin vivrier et son ensète. Le revenu qu'il pourrait en tirer s'élèverait à 112 €/actif.

14 OUTILS : USAGE, PRIX ET DUREE D'UTILISATION

Nom kambatinia	Nom français	Durée d'utilisation	Prix	Entretien par le forgeron	Utilisation
<i>Wonicho</i>	Pieu à labourer	3 ans	25 birrs	1 fois/an 2 birrs	Labour dans les champs et l'ensète
<i>Wujé kalta</i>	Petite houe locale	2 ans	10 birrs	1 fois/an 1 birr	Labour dans les champs, sarco-binage
<i>Konshora</i>	Grand couteau	3 ans	50 birrs	1 fois/an 1 birr	Coupe de l'herbe
<i>Zaba</i>	Grande houe	2 ans	6 birrs		Coupe de l'herbe
<i>Wolla</i>	Faux locale	5 ans	5 birrs	1 fois/an 1 birr	Fauche de l'herbe
<i>Albena</i>	Faucille traditionnelle	5 ans	27 birrs		Récolte des céréales
<i>Baché</i>	Faucille industrielle	1 an	3 birrs	1 fois/an 1 birr	Récolte des céréales
<i>Moko</i>	Pelle en bois		Fait maison		Vannage des céréales
<i>Mansha</i>	Fourche en bois		Fait maison		Récolte de la paille
<i>Wallo</i>	Pièce en bois de l'araire		Fait maison		Arairage
<i>Wogallo</i>	Pièce en bois de l'araire	4 ans	5 birrs		Arairage
<i>Maresha</i>	Soc de l'araire	6 ans	20 birrs	1 fois/an 2 birrs	Arairage
<i>Messahané</i>	Grande hache locale	5 ans	25 birrs	1 fois/an 3 birrs	Abattage des arbres
<i>Fass</i>	Hache industrielle	10 ans	25 birrs	1 fois/an 1 birr	
<i>Haké/Chabaro kalta</i>	Petite hache locale	4 ans	8 birrs	1 fois/an 2 birrs	Débitage du bois
<i>Wessé billawa</i>	Couteau	1 an	4 birrs	1 fois/6 mois 1 birr	Coupe de l'ensète
<i>Kéo</i>	Pilon	1 an	2 birrs		Broyage de la pulpe de l'ensète
<i>Kunshullé</i>	Petit couteau	1 an	1,5 birrs		Découpe de la pulpe de l'ensète
<i>Hakafa</i>	Bêche	4 ans	20 birrs	1 fois/ 2 ans 1 birr	Récolte de la racine de l'ensète, repiquages de l'ensète
<i>Forka</i>	Fourche	10 ans	30 birrs		Epannage des déjections
<i>Moradé</i>	Fusil à aiguiser	5 ans	12 birrs		Entretien des outils

Source : V. Barthès et N. Boquien d'après nos entretiens avec les paysans

Rendements des cultures en champs

Champs haut de pente

-/blé // PdT/blé // maïs+haricot rouge/fève ou pois

-/blé // PdT/orge // maïs+haricot rouge/fève ou pois

	Semences		DAP		Urée		Adafine		Rdt brut	
	unité	qté	unité	qté	unité	qté	unité	qté	unité	qté
blé 1ère année	qtx/ha	2,5	qtx/ha	0,9	qtx/ha	0,4	L/ha	0,6	qtx/ha	16,5
blé 2ère année	qtx/ha	3,0	qtx/ha	0,9	qtx/ha	0,4	L/ha	0,6	qtx/ha	12,0
orge	qtx/ha	2,5	qtx/ha	0,9	qtx/ha	0,4	L/ha	0,8	qtx/ha	12,0
fève	qtx/ha	1,3	qtx/ha	0,5	qtx/ha	0,2		0	qtx/ha	7,0
pois	qtx/ha	0,8		0		0		0	qtx/ha	2,8
PdT	qtx/ha	4,8	qtx/ha	0,6	qtx/ha	0,3		0	qtx/ha	19,2
maïs	qtx/ha	0,2	qtx/ha	0,2	qtx/ha	0,1		0	qtx/ha	9,0
haricot rouge	kg/ha	5,1							qtx/ha	1,2

Champs bas de pente

-/blé // -/blé // -/fève ou pois

-/blé // -/tef// -/fève ou pois

-/blé // -/orge // -/fève ou pois

	Semences		DAP		Urée		Adafine		Rdt brut	
	unité	qté	unité	qté	unité	qté	unité	qté	unité	qté
blé 1ère année	qtx/ha	2,8	qtx/ha	0,9	qtx/ha	0,4	L/ha	0,6	qtx/ha	15,0
blé 2ère année	qtx/ha	2,8	qtx/ha	0,9	qtx/ha	0,4	L/ha	0,6	qtx/ha	10,5
orge	qtx/ha	2,8	qtx/ha	0,9	qtx/ha	0,4	L/ha	0,6	qtx/ha	10,8
tef	qtx/ha	0,5	qtx/ha	1,1	qtx/ha	0,6	L/ha	0,6	qtx/ha	8,0
fève	qtx/ha	1,4	qtx/ha	0,5	qtx/ha	0,2		0	qtx/ha	5,6
pois	qtx/ha	0,9		0		0		0	qtx/ha	2,2

PdT 2ème saison de culture

	Semences		DAP		Urée		Insecticide		Rdt brut	
	unité	qté	unité	qté	unité	qté	unité	qté	unité	qté
PdT 2	qtx/ha	4,8	qtx/ha	0,9	qtx/ha	0,4	L/ha	0,4	qtx/ha	7,2

Rendements des cultures du jardin vivrier

	unité	Semences	Rdt brut
chou vert	<i>ankafo</i> /ha	pépinière	2160
maïs	qtx/ha	0,2	9,0
haricot rouge	qtx/ha	0,1	2,4
tabac	sac/plants/an	0	0,15
canne à sucre	cannes/plant/an	0	4
haricot	gl/plant/an	0	42
potiron	fruits/plant	0	15
feuilles de café	sac/arbre/an	0	0,2
grains de café	tasses/arbre/an	0	3
chili	fruits/plant/an	pépinière	10

Rendements de l'ensète

ensète	unité	Rdt
<i>kocho</i>	<i>hogogo/ensète</i>	0,18
<i>bullà</i>	<i>yina/ensète</i>	0,03
<i>merero</i>	<i>hogogo/ensète</i>	0,06

Produits dérivés	unité	Rdt
fibres	<i>tato/ensète</i>	1
nattes	<i>natte/ensète</i>	0,5

Rendements des cultures du champ fumé

maïs+haricot rouge/pois//maïs+haricot rouge/fève

	unité	semences	Rdt brut
maïs	qtx/ha	0,2	9,0
haricot rouge	qtx/ha	0,1	1,1
pois	qtx/ha	0,6	2,8
fève	qtx/ha	1,1	7,0

PdT/blé//maïs+haricot rouge/fève

	unité	semences	Rdt brut
PdT	qtx/ha	4,8	21,6
blé	qtx/ha	2,5	18,0
maïs	qtx/ha	0,2	9,0
haricot rouge	qtx/ha	0,1	1,1
fève	qtx/ha	1,1	7,0

Définition des unités de mesure locales utilisées

<i>ankafo</i>	volume compris dans le creux du bras replié et dont les doigts touchent les épaules
<i>tato</i>	volume compris dans l'espace entre le pouce et l'index
<i>yina</i>	une charge d'homme
<i>hogogo</i>	une charge d'animal de bât
<i>cc</i>	volume d'une tasse à café

Hypothèses de prix utilisés dans les calculs

Champs	Unité		Prix					
			Janv	Mai	Juin	Jt	Nov	Déc
blé	€/qtl	HB	8		15	15	19	7
		HO	13		22	22	32	11
orge	€/qtl	HB	6		13			4
		HO	10		19			8
fève	€/qtl	HB	10		14		8	8
		HO	24		20		24	24
pois	€/qtl		27	27	27	27	34	27
maïs	€/qtl		19	19	11	11	14	15
haricot rouge	€/qtl		30	15	15			
PdT	€/qtl	rouge	13	2	2	6		
	€/qtl	blanche	17	3	3			

Bovins et produits dérivés			Unité	Prix				Prix moyen
				Janv	Mars	Sept	Déc	
vache	1 an		€/anl		11			10
	2 ans		€/anl		14			12
	3 ans		€/anl		24			21
vache	génisse		€/anl					28 - 47
	3-4 naissances	maigre	€/anl					24
	réformée	maigre	€/anl					14 - 24
	réformée	engraissée	€/anl			38-57		
veau	1 an		€/anl		9			7
	2 ans		€/anl		11			10
	3 ans		€/anl		19			16
taureau	4 ans	prêt à travailler	€/anl	71				47,6 - 76
bœuf	8-10 ans	maigre	€/anl					28 - 57
bœuf	8-10 ans	engraissé	€/anl			76-95	95	
beurre			€/kg					6
fromage			€/shati					0

Ovins		Unité	Prix			
			Mai	Sept	Déc	Moyenne
Mouton	3 mois	€/anl				5
	6 mois	€/anl				9
	1 an	€/anl				11
	réformée	€/anl				7
Bélier	3 mois	€/anl				7
	6 mois	€/anl				10
	1 an	€/anl				14
	3 an engraisé	€/anl	43	48	43	33

Volailles et produits dérivés		unité	prix	
poule	jeune	€/anl	0,76	
	>2 ans	€/anl	0,57	
coq	2 ans	€/anl	1,33	
œufs		€/œuf	0,04	

Animaux de bât		unité	prix	
Ane	jeune	€/anl	67	
	réformé	€/anl	29	
Cheval	jeune	€/anl	48	
	réformé	€/anl	29	

Arbres	Age	Unité	Prix
Eucalyptus	jeunes plants	€/10 turca	1,0
	4-5 ans	€/arbre	1,0
	10 ans	€/arbre	1,9
Bamboo	3-4 ans	€/10 arbres	1,0

Ensèteraie		Unité	Prix
<i>kocho</i>		€/yina	0,4
<i>bullla</i>		€/yina	1,9
<i>merero</i>		€/hogogo	2,9
racine		€/pièce	0,4
natte		€/pièce	0,7
corde		€/10 tato	1,0

Jardin vivrier	Nature	Unité	Prix
Chou vert	jeune plant	€/10 turca	1,0
	feuilles fraîches	€/10 ankafo	1,0
Piment	jeune plant	€/100 plants	0,6
	fruits	€/10 verres	0,5
Tabac	jeune plant	€/100 plants	1,9
	feuilles séchées	€/sac	7,6
Café	feuilles fraîches	€/sac	0,5
	grains	€/10 tasses	0,5
Tchatt	feuilles fraîches	€/ankafo	0,5
Haricot	grains	€/10 verres	1,0
Potiron	fruits	€/10 fruits	0,6
Taro	racine	€/sac	1,0
PdT locale	racine	€/sac	0,8
Ail	graines	€/100 tasses	2,4
	bulbe	€/turca	0,5
Onion	bulbe	€/100 bulbes	0,9
Carrote	racine	€/sac	1,1
Betterave	racine	€/sac	5,7
Canne à sucre	canne	€/10 yina	0,3
Banane	fruits	€/régime	0,2
Avocat	fruits	€/100 fruits	0,5

Intrants	Unité	Prix			
		Janvier	Juin	Juillet	Août
Urée	€/qtl	33	24		
DAP acheté au marché	€/qtl	38	27		
DAP acheté au <i>kébélé</i>	€/qtl		26		
Désherbant chimique	€/L				6
Insecticide PdT	€/L			10	

Main d'œuvre	Unité	Salaire	
		argent	nature
travail contrat	labour au pieu à labourer	€/pers/0,25 ha	0,57
	récolte	€/pers/0,25 ha	0,95
	préparation du <i>kocho</i>	€/pers/ensète	0,05 daily food
travail journalier		€/pers/jour	0,29

15 BILAN ALIMENTAIRE

TYPE A	surface totale	Production		%auto- consommation		
		energie en kcal	protéines en g/kg			
ensète	0,10 à 0,17	220178	à 366 964	1505	à 2 509	100%
jardin vivrier	0,1 à 0,17	116 250	à 193 750	3 447	à 5 746	100%
champ fumé	0,1 à 0,17	291 057	à 485 095	15 304	à 25 507	75%
produits laitiers	0,5	462 315		29 095		33%
volaille	1	4 200		354		0%
TOTAL		1094001	à 1 512 325	49707	à 63 212	

% des apports comblés

22% à 29%

46% à 58%

Nb d'adultes pouvant vivre sur l'exploitation

1 à 2

TYPE B	surface totale	Production		%auto- consommation		
		energie en kcal	protéines en g/kg			
Champs 2 saisons	0,1 à 0,85	149 011	à 1 271 566	5 636	à 48 098	5%
Champs 1 saison	0,05 à 0,43	67 711	à 577 802	3 637	à 31 038	5%
ensète	0,35 à 0,84	759 616	à 1 860 508	5 194	à 12 723	60%
jardin vivrier	0,18 à 0,32	203 437	à 377 812	6 033	à 11 205	100%
champ fumé	0,15 à 0,15	173 516	à 173 516	10 464	à 10 464	100%
produits laitiers	0,50 à 1	462 315	à 924 630	29 095	à 58 191	33%
œufs	1	4 200		354		0%
TOTAL		1 819 807	à 5 190 036	60 416	172 075	

% des apports comblés

36% à 103%

56% à 157%

Nb d'adultes pouvant vivre sur l'exploitation

2 à 6

TYPE CD	surface totale	Production		%auto- consommation		
		energie en kcal	protéines en g/kg			
Champs 2 saisons	0,2 à 1,33	298 023	à 1 986 822	11 273	à 75 154	5%
Champs 1 saison	0,1 à 0,67	135 422	à 902 816	7 274	à 48 497	5%
PdT 2ème saison	0 à 0,18	0	à 27 060	0	à 561	0%
ensète	0,42 à 0,91	924 750	à 2 007 294	6 324	à 13 727	60%
jardin vivrier	0,25 à 0,38	290 625	à 435 937	8 619	à 12 929	100%
produits laitiers	0,5 à 2	462 315	à 1 849 260	29 095	à 116 382	33%
œufs	2	8 400		708		0%
TOTAL		2 119 535	à 7 217 591	63 294	à 267 959	

% des apports comblés

42% à 143%

58% à 247%

Nb d'adultes pouvant vivre sur l'exploitation

2 à 8

TYPE E	surface totale	Production		%auto- consommation		
		energie en kcal	protéines en g/kg			
Champs 2 saisons	0,5 à 1,61	794 729	à 2 404 055	30 062	à 909 367	35%
Champs 1 saison	0,27 à 0,80	361 127	à 1 092 408	19 399	à 58 681	35%
PdT 2ème saison	0 à 0,22	0	à 32 472	0	à 673	0%
ensète	0,42 à 1,01	924 750	à 2 223 804	6 324	à 15 208	80%
jardin vivrier	0,25 à 0,40	290 625	à 465 000	8 620	à 13 791	100%
produits laitiers	0,5 à 2	462 315	à 1 849 260	29 096	à 116 382	50%
œufs	2	8 400		708		0%
TOTAL		2 841 946	à 8 075 399	94 208	à 296 380	

% des apports comblés

56% à 160%

87% à 273%

Nb d'adultes pouvant vivre sur l'exploitation

3 à 9

TYPE F	surface totale	Production		%auto- consommation
		energie en kcal	protéines en g/kg	
Champs 2 saisons	0,48 à 2,12	721 878 à 3 159 047	27 306 à 119496	40%
Champs 1 saison	0,12 à 0,53	164 012 à 717 739	8 810 à 38555	40%
Champs 1 saison+tef	0,12 à 0,53	87 591 à 383 311	2 938 à 12856	40%
PdT 2ème saison	0,37 à 0,47	55 104 à 69 372	1 142 à 1438	0%
ensète	0,94 à 1,08	2 069 679 à 2 377 929	14 154 à 16 261	90%
jardin vivrier	0,40 à 0,4	465 000 à 465 000	13 791 à 13 791	100%
produits laitiers	2,00	1 849 260	116 382	50%
œufs	2,00	8 400	708	50%
TOTAL		5 420 924 à 9 030 058	185232 à 319 489	

% des apports comblés

107% 179% 171% 294%

Nb d'adultes pouvant vivre sur l'exploitation

6 à 10

TYPE G	surface totale	Production		%auto- consommation
		energie en kcal	protéines en g/kg	
Champs 2 saisons	0,9 à 2,26	1 335 145 à 3 361 703	50504 à 127 161	35%
Champs 1 saison	0,24 à 0,56	325 917 à 752 498	17507 à 40 422	35%
Champs 1 saison+tef	0,24 à 0,56	174 057 à 401 874	5838 à 13 479	35%
PdT 2ème saison	0,70 à 1	103 320 à 147 600	2142 à 3 060	0%
ensète	1,00	2 201 786	15 057	100%
jardin vivrier	0,36 à 0,46	418 500 à 534 750	12412 à 15 860	100%
produits laitiers	2,5	2 311 575	145 477	75%
œufs	5	21 000	1770	75%
TOTAL		6 891 299 à 9 732 785	250708 à 362 288	

% des apports comblés

137% 193% 231% 334%

Nb d'adultes pouvant vivre sur l'exploitation

7 à 10

TYPE H	surface totale	Production		%auto- consommation
		energie en kcal	protéines en g/kg	
Champs 2 saisons	1,14 à 2,23	1 698 733 à 3 317 993	64 257 à 125 508	25%
Champs 1 saison	0,29 à 0,56	385 954 à 753 852	20 733 à 40 495	25%
Champs 1 saison+tef	0,29 à 0,56	206 120 à 402 597	6 914 à 13 504	25%
PdT 2ème saison	0,85 à 1,5	125 460 à 221 400	2 601 à 4 590	0%
ensète	1,00	2 201 786	15 057	100%
jardin vivrier	0,50	581 250	17 239	100%
produits laitiers	4,50	4 160 835	261 860	100%
œufs	5,00	21 000	1 770	100%
TOTAL		9 381 138 à 11 660 713	390 430 à 480 022	

% des apports comblés

186% 231% 360% 442%

Nb d'adultes pouvant vivre sur l'exploitation

10 à 13

RESUME

Nous avons réalisé une analyse-diagnostic d'une petite région agricole du sud éthiopien (région du Kambatta), dont nous présentons ici les résultats. Cette étude a consisté en un travail de terrain de quatre mois (entretiens avec les paysans de la région), suivi d'un travail d'analyse et de modélisation économique.

La population de la région est exclusivement agricole, mais les faibles surfaces détenues par chaque paysan (de l'ordre d'un demi-hectare) ne permettent pas d'assurer leur sécurité alimentaire. Du fait de l'altitude, l'agriculture est basée sur la culture de l'ensète, « faux bananier » jouant un rôle majeur dans l'alimentation humaine et animale, des céréales, et d'un petit jardin vivrier. Alors que les produits issus de l'ensète et du jardin vivrier sont essentiellement autoconsommés, les céréales, quant-à elles, constituent surtout une culture de rente. L'association de ces systèmes de culture à un petit élevage est indispensable, pour assurer le renouvellement de la fertilité, mais est aujourd'hui rendue difficile par la faible disponibilité du fourrage.

Les paysans se trouvent aujourd'hui dans une situation d'extrême précarité (seuil de survie de l'ordre de 170 euros/famille), comme en témoigne la multiplicité des rapports sociaux de production : les exploitations sont liées les unes aux autres par un foisonnement de contrats sur le bétail, le foncier, la force de travail. Cette précarité s'explique en partie par l'incapacité de la majeure partie des paysans à accumuler du capital, et trouve ses origines dans l'histoire (surtaxation de la paysannerie). Elle est aujourd'hui accentuée par l'endettement massif des paysans auprès d'usuriers, qui les entraîne dans une spirale de décapitalisation. Alors que les limites de ce système agraire nous sembleraient être atteintes dans un avenir proche, les axes d'intervention possibles, et pouvant avoir un impact à court terme sont : faciliter l'accès au capital (micro-finance et banque de stockage de semences), à l'affouragement du bétail, maximiser les rendements en céréales.

ABSTRACT

We carried out an agrarian diagnosis of an agricultural region in South Ethiopia (Kambatta region), which results are explained in this report. This study consisted in a four months fieldwork (interviews with the peasants of the region), followed by an analysis and economical modelisation work.

The population of the region is exclusively agricultural, but the narrow surfaces owned by each peasant (about half an hectare) do not enable them to reach food security. Because of the altitude, the agriculture is based on the cultivation of the enset, the "false banana", that takes a fundamental place in human and animal food, on cereals and on a small garden. Whereas the products coming from enset and garden are mostly self-consumed, the cereals are mostly used as cash crops. The association of the cropping systems with a small breeding system is needed to renew the fertility of the soil, but becomes nowadays a challenge due to the scarcity of fodder.

Peasants face nowadays a situation of extreme precariousness (survival threshold around 170 euros/family), as the abundance of contracts on cattle, land and labour force shows us.

This precariousness can be partly explained by the inability of the greatest number of farmers to accumulate capital, and has its origins in the history (overtaxation of the peasants). It is nowadays reinforced by the debts that peasants have to take from usurers, which lead them to decapitalise. Whereas the limits of this agrarian system seems to be reached in the near future, the possible interventions which can give some short term results are: to facilitate access to capital (micro finance and seeds-storage bank), to fodder for cattle, to maximise cereals yields.